60¢

LIBERTÉ

Volume 76 n° 45 Saint-Boniface, du 2 au 8 février 1990

L'aventure à Baffin

Comment se prépare-t-on avant de partir en expédition sur la terre de Baffin? **Lire page 31.**

L'école en mouvement

Une semaine riche en événements pour les enfants et les parents de La Seine, de Lorette, et de toute la province. **Lire pages 9, 3 et 10.**





Pages 19 à 28

Citation de la semaine

«Chaque Église aime prendre le crédit de ses accomplissements. Une attitude plus motivée par l'orgueil que le souci de rendre service».

Le directeur de la pastorale du diocèse de Saint-Boniface, Gédéon Trudeau, souligne les avantages de la toute nouvelle Association des Églises chrétiennes du Manitoba. **Lire page 9.**

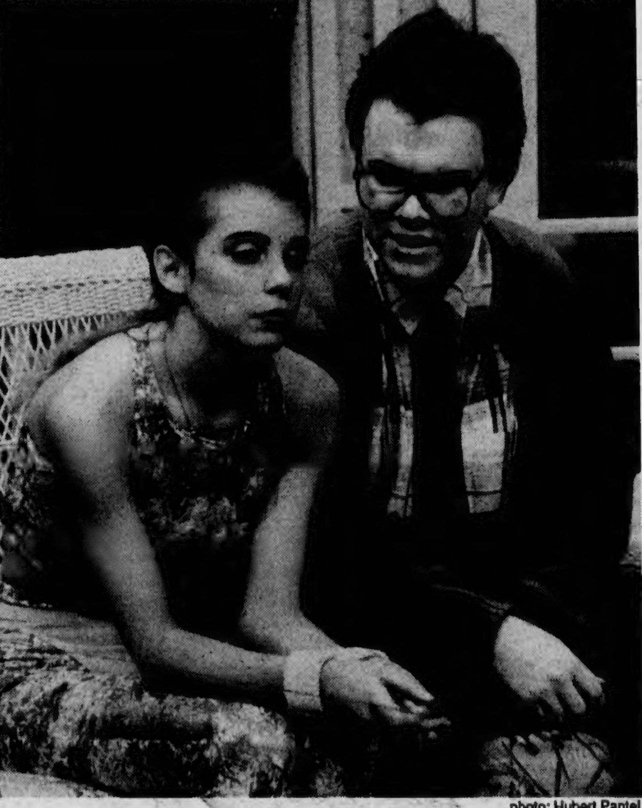


photo: Hubert Pantel

Seconde génération

Pour «La menteuse», le Cercle Molière a confié deux rôles clé à deux nouveaux comédiens : Guylaine Ruest et Donald Legal.



photo: Philippe Descamps

L'aventure au pays des Inuits

Quatre Ontariens se préparent dans le Whiteshell pour une expédition en traîneau à la rencontre des Inuits de la terre de Baffin. Voir Page 31.

Au Concours international de sculptures sur neige à Québec

Le Manitoba sculpte pour le Canada

En ce moment même à Québec, Réal Bérard, Jim Tallosi et Gary Tessier sont en train de sculpter fiévreusement un bloc de neige. Les trois neigistes manitobains représentent le Canada au Concours international de sculptures sur neige, qui se termine dimanche 4 février.

Pas moins de 19 pays participent à ce prestigieux Concours international. Les trois compères défendent les couleurs du Canada car ils ont gagné, le 28 janvier, le 18e Concours national de sculptures sur neige du Carnaval de Québec.

Pour bien mesurer l'importance de cette victoire, il faut savoir que 21 équipes étaient en lice.

Pour la première fois, toutes les provinces et tous les Territoires étaient présents. Les trois Manitobains représentaient leur province, mais aussi le Festival du Voyageur.

Réal Bérard (alias Cayouche) était le doyen des neigistes de cette compétition: c'était sa 10e participation au Concours national de sculptures du Carnaval de Québec, de loin le plus important au pays.

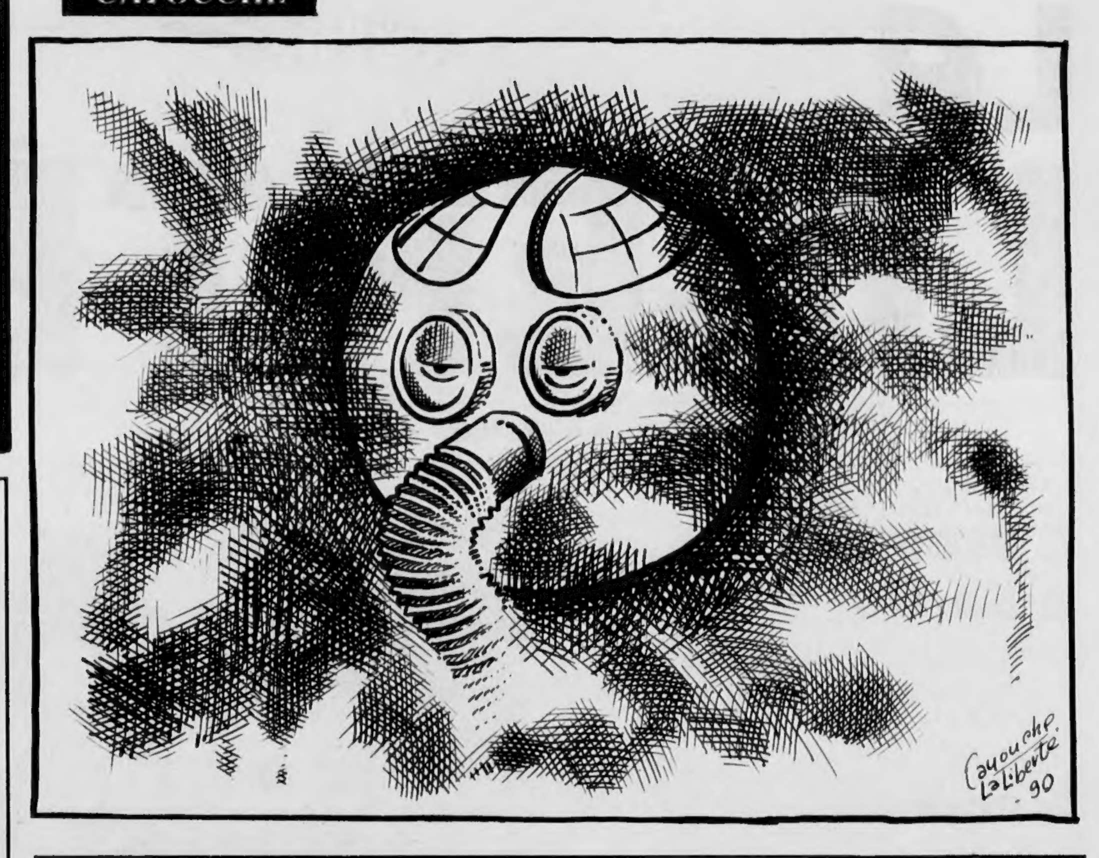
Réal Bérard a maintenant remporté pour la 3e fois le grand prix d'un concours de sculptures sur neige d'envergure nationale. En 1981, il avait obtenu le premier prix du Concours international à Québec.



La sculpture gagnante.

Voir page 6

CAYOUCHE



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée, 383, boulevard Provencher, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Téléphone: (204) 237-4823
Télécopieur: (204) 231-1998.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.
Heures de bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.



Le journal de l'année de l'APF, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988.

SOMMAIRE

ACTUEL



Aimé Tétrault aide les entrepreneurs. Page 7.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le Festival bat son plein de la 19 à la 28.

Le MANITOBA de A à Z

ACTUEL

Au Canada

Les conservateurs en tête

Les rumeurs d'élections provinciales ont à nouveau été alimentées par un sondage de la firme Prairie Reasearch Associates effectué à la mi-janvier qui donne 46% des intentions de vote au parti conservateur, 32% aux libéraux et 20% aux néo-démocrates. Toutefois, plus du tiers de l'électorat manitobain est indécis: 35%. La Chambre compte 24 conservateurs, 21 libéraux et 12 NPD.

Un référendum au Québec?

En visite européenne à la recherche d'investissements, le premier ministre québécois Robert Bourassa a évoqué la possibilité de la tenue d'un autre référendum. Une hypothèse parmi d'autres si l'accord du lac Meech échouait: «une superstructure économique similaire au marché commun européen».

Avortement: l'accès dépend des provinces

Le ministre fédéral de la Justice a répété plusieurs fois que le gouvernement fédéral ne pouvait pas dire aux provinces comment assurer l'accès à l'avortement. Selon Doug Lewis, la future loi fédérale sur l'avortement a pour seul but de délimiter le droit à l'avortement. Toute la question de l'accès à l'avortement relève des provinces.

Le Canada donnera plus au pape

Le Saint-Siège va accuser un déficit proche de 100 millions de dollars en 1989, contre 55 millions en 1988. Conséquence: les évêques catholiques du Canada comptent doubler le montant d'argent envoyé annuellement dans le cadre de la collecte pour les «Charités papales». L'an dernier, la somme totale des offrandes provenant du Canada s'élevait à 1 360 000$. Le Saint-Siège est l'ensemble des services administratifs de l'Église.

Gorbatchev dit «peut-être» à l'Allemagne

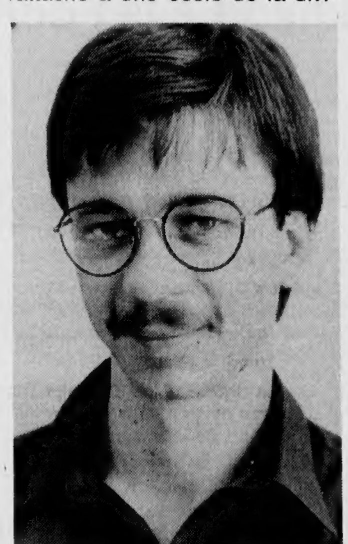
Voilà deux mois, le président soviétique reportait à très long terme la réunification des deux Allemagnes. A l'occasion de la visite cette semaine du premier ministre est-allemand à Moscou, Mikhail Gorbatchev a toutefois indiqué que cette réunification était concevable dans un avenir plus rapproché, mais que la question ne pouvait pas être tranchée par les seules Allemagnes.

L'affaire de la garderie à Lorette

La position de la Seine: la garderie pour tous les parents

La politique de la division scolaire de la Rivière-Seine est claire: un service de garderie rattaché à l'une de ses écoles doit être accessible aux parents des deux groupes linguistiques si le besoin est là.

La proposition, adoptée majoritairement à la réunion de la commission scolaire le 30 janvier, se lit comme suit: Lorsqu'il y a seulement une garderie dans une communauté, et lorsqu'il y a un besoin pour des services de garderie, le service de garderie rattaché à une école de la division sera disponible dans les deux langues officielles du pays.


Jean-Pierre Dubé, secrétaire du conseil d'administration de la garderie Lagimodière.

Cette politique pourrait mettre fin au rêve de La garderie Lagimodière Inc.(1) de s'établir dans les nouveaux locaux disponibles à l'école Lagimodière de Lorette. Car ce groupe de parents veut une garderie uniquement française.

«Pour qu'un enfant soit admissible à La garderie Lagimodière, on demande qu'au moins un des parents parle le français et que le jeune puisse s'exprimer quand même en français parce que la langue de communication et la programmation seront en français», avait expliqué Ginette Lagimodière, présidente de La garderie Lagimodière. (voir La Liberté du 24 au 30 novembre 1989)

La commission scolaire avait déjà refusé l'établissement de La garderie Lagimodière dans la nouvelle école parce qu'il n'y a pas de garderie anglophone ou bilingue à Lorette. (Le Frère Jacques Nursery School de Lorette n'est pas considéré comme une garderie.)

Par contre, d'après Jean-Pierre Dubé, secrétaire de La garderie Lagimodière, la politique adoptée par la Seine laisse peut-être la porte ouverte à une solution au dilemme. «S'il y avait une garderie anglophone à Lorette, on ne pourrait pas nous refuser l'accès aux locaux de l'école Lagimodière»


Archives La Liberté

Ginette Lagimodière, présidente du conseil d'administration de La garderie Lagimodière.

«On a demandé de rencontrer Charlotte Oleson, la ministre responsable des garderies», poursuit le père de deux enfants. «S'il y a assez de personnes à Lorette pour offrir les trois programmes scolaires (français, immersion, anglais), jamais je ne croirais qu'il n'y a pas suffisamment de jeunes pour justifier deux garderies».

En attendant une solution, le local de l'école Lagimodière (une école française), pouvant héberger une garderie de 40 places, reste vide. Un autre groupe de parents, travaillant sous le nom de «Taché Municipal Bilingual Daycare» a organisé un sondage pour évaluer la demande dans la région.

Réaction de Jean-Pierre Dubé: «Le questionnaire que j'ai reçu est rédigé uniquement en anglais. Ça en dit long sur le genre de services bilingues proposés».

Lucien CHAPUT

(1) Le conseil d'administration de La garderie Lagimodière est composé de: Ginette Lagimodière (présidente), Lise Freynet-Burke (vice-présidente), Kathy Messner (trésorière), Jean-Pierre Dubé (secrétaire) et Louise Hébert.

L'Aide juridique respecte la politique des services en français

Le gouvernement vient de nommer un francophone, Hubert Dacquay, au conseil d'administration de l'Aide juridique du Manitoba (Legal Aid).

Un maximum de 12 personnes peuvent siéger au conseil d'administration de l'Aide juridique. Hubert Dacquay, 51 ans, de Saint-Boniface, employé de la Ville de Winnipeg (Division de l'équipement) est cette 12e personne.

Commentaire de Roger Turenne, le responsable du Secrétariat des services en langue française: «Cette nomination est un autre exemple de l'application de la politique des services en français du gouvernement provincial».

Cette politique prévoit qu'un francophone peut comparaître en français devant un tribunal quasi-judiciaire de son choix. Les règlements de l'Aide juridique stipulent qu'il suffit d'une personne, en l'occurrence Bert Dacquay, pour entendre un appel.

B.B.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Piège pour les Canadiens français

C'est fou ce que cette entente du lac Meech peut avoir comme effet sur le gouvernement québécois. Encore quelques efforts, et Robert Bourassa va finir par reconnaître l'existence du fameux million de «dead ducks» cher à feu René Lévesque pour avoir la bénédiction «pro Meech» des francophones hors Québec.

Sans en exagérer l'importance concrète, il est vrai qu'un appui massif des francophones minoritaires à la version québécoise de la Fédération canadienne aurait une valeur symbolique puissante. Déjà, Robert Bourassa a arraché l'appui des Acadiens du Nouveau-Brunswick.

Et tout indique qu'il puisse compter sur une bonne partie des membres de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), qui prendra une décision officielle sur Meech à la mi-février à Winnipeg. Du moins s'il faut en croire une dépêche de l'agence de presse de l'Association de la presse francophone, datée du 24 janvier:

«Le président Guy Matte confirme que la FFHQ a l'intention de recommander à ses membres d'appuyer la ratification de l'accord du lac Meech». Le Franco-Ontarien Guy Matte estime en effet que si Meech ne passe pas «cela reporterait d'une décennie toute nouvelle discussion constitutionnelle».

Le même Guy Matte avait pourtant bien reconnu, lors d'une entrevue à La Liberté (15 décembre 89) que *«de la façon dont Meech est rédigé, cela enchâsse dans la Constitution deux sortes de francophonie».*

Quelle conception du bilinguisme d'État fédéral faut-il entretenir pour, dans ces conditions, accepter Meech? Comment le président de la FFHQ peut-il se contenter (toujours selon la même dépêche) de *«l'assurance du premier ministre Bourassa que le Québec tentera d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux une discussion concernant l'article 23 sur les droits à l'instruction dans la langue de la minorité».*

ÉDITORIAL

Comment prendre au sérieux les «assurances» de Robert Bourassa? Quand on sait que le fameux article 23 de la Charte des droits et libertés fédérale qui donne, grosso modo, le droit à la gestion des écoles françaises aux francophones, est très loin de plaire au Québec. D'une part parce qu'il pourrait un jour être invoqué par les Anglo-Québécois. Et surtout, parce qu'il empiète sur l'éducation, cette chasse gardée provinciale, si jalousement couvée par le Québec.

C'est au moins pour ces raisons que le Québec avait pris fait et cause pour le gouvernement albertain devant la Cour suprême du Canada en juin 89 dans la cause Mahé, qui devrait préciser la portée de l'article 23 de la Charte. Entre provinces, il faut bien s'aider. Mais, les déboires du lac Meech aidant, il a bien fallu que le Québec découvre quelques vertus à l'article 23.

Après son patron Robert Bourassa, voilà que le très pancanadien-français Claude Ryan trouve que ça serait vraiment une bonne idée que les ministres de l'Éducation discutent de l'article 23 à leur réunion bi-annuelle de septembre 90. Une décision bien accueillie par Paul Charbonneau, le directeur général de la Commission nationale des parents francophones (CNPF). (1)

Sauf que l'article 23 devra de toute façon figurer, tôt ou tard, à l'ordre du jour des ministres de l'Éducation. Pour une bonne raison: la décision de la Cour suprême dans la cause Mahé est attendue cette année et les politiciens devront bien en tirer les conclusions administratives et politiques et cordonner un tant soit peu leurs efforts. Que l'on sache, on est encore au Canada.

Dans ce Canada où, malheureusement, la traditionnelle solidarité francophone veut qu'au nom de vagues promesses québécoises pour renforcer les droits des minorités linguistiques dans le cadre de nouvelles négociations constitutionnelles, la FFHQ semble prête à miner le bilinguisme d'État en avalisant l'existence d'une francophonie à deux vitesses.

Voilà qui est autrement plus grave que les appuis plus ou moins conditionnels qui avaient été donnés à travers la francophonie hors Québec au Québec juste avant le référendum de mai 1980. Au moins, à l'époque, les dirigeants des associations qui avaient appuyé le «OUI» pouvaient invoquer des considérations tactiques plus ou moins machiavéliques pour pousser le fédéral dans le dos.

De son côté, la SFM adoptera une position finale sur Meech le 6 février. On doit espérer que cette décision sera fondée sur des principes de droit plutôt que sur les menaces québécoises de boycott constitutionnel et autres promesses de politiciens québécois capables de toutes les palinodies. Au nom de leur juste cause.

Bernard BOCQUEL

(1) Ce happening s'est déroulé le 26 janvier, à l'occasion de la réunion du Comité de liaison du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC). Commentaire de Paul Charbonneau de la CNPF: «Claude Ryan avait mal perçu les attentes des francophones hors Québec à l'endroit du Québec dans le dossier de l'éducation»....

LETTRES

Lettre ouverte du ministre Glen Findlay à Neil Gaudry

M. le député,

Je vous remercie de votre lettre en date du 19 janvier 1990, au sujet de la publicité entourant la création d'un nouveau logo pour la Société de téléphone du Manitoba.

En réponse aux questions que vous soulevez dans votre lettre, j'aimerais vous faire part de la façon dont la Société de téléphone entend s'acquitter de ses responsabilités en matière de services en français.

Le jour même où le texte de la nouvelle politique a été déposé en Chambre, le premier ministre en communiquait le contenu aux sociétés de la Couronne qui seraient dorénavant tenues de la respecter.

La Société de téléphone a immédiatement mis sur pied un processus pour dresser un plan d'action de cinq ans pour sa mise en application intégrale. Ce travail devrait se terminer à la fin février, et le Conseil d'administration sera en mesure de se prononcer sur le contenu au début mars 1990.

La nouvelle politique des services en français aura de nombreux impacts sur le fonctionnement de la Société de téléphone. Elle affectera les publications, les formulaires, la correspondance, la réception, la publicité, le personnel, l'informatique, la facturation, le service interurbain, etc.

Pour assurer le succès de l'entreprise dans une société aux dimensions de MTS, il est essentiel qu'elle soit bien planifiée et ceci ne peut pas se faire instantanément. La Société a donc jugé prudent de ne pas faire de modifications majeures dans ses opérations avant d'avoir complété ce processus de planification. C'est ce qui explique pourquoi les factures de MTS, ainsi que les dépliants qui l'accompagnent, n'ont pas encore été rendus dans les deux langues.

Cela dit, et comme moyen intérimaire avant l'adoption de son plan d'action, la Société de téléphone s'efforce de communiquer le même message aux citoyens francophones de la province par le biais de l'hebdomadaire La Liberté. Le message concernant le nouveau logo paraîtra sous peu dans ses pages.

Je tiens à vous réitérer l'engagement ferme du premier ministre et de tous les membres du Gouvernement au développement progressif et ordonné des services en français dans les ministères et les sociétés de la Couronne.

Le ministre chargé
de l'application de la loi
sur le téléphone au Manitoba,
Glen M. Findlay
Winnipeg
le 25 janvier 1990

Contre un centre culturel uniquement allemand à la Fourche

M. le rédacteur,

Voilà presque un mois maintenant que les médias ont annoncé qu'un groupe de Steinbach veut construire un hôtel à la Fourche et que le German Canadian Congress veut y construire un centre culturel.

Je trouve étonnant le silence des peuples fondateurs et des organisations culturelles franco-manitobaines, métisses, écossaises, irlandaises ou autres. Il me semble ironique de vouloir construire un centre culturel allemand à la Fourche, le bastion même de ces peuples fondateurs.

Croyez-moi, je n'ai que du respect pour les Canadiens allemands, leur culture, folklore et cuisine. Mais un centre culturel uniquement allemand à la Fourche?

Pour ce qui est d'un hôtel ou d'une aréna, je crois que toutes les entreprises commerciales devraient être installées au-delà du périmètre de cet endroit historique.

Le gouvernement fédéral semble si désireux de démanteler VIA Rail et le chemin de fer en général qu'il pourrait peut-être en faire autant avec la gare du CN pour donner la chance aux entreprises commerciales de construire des hôtels, arénas, etc, sur ces lieux plutôt qu'à la Fourche.

Quant au Terminus Johnson, ce serait le bâtiment idéal pour des salles de spectacles, des musées et un centre culturel pour toutes les nationalités.

Jean-Marc Chartier
Saint-Lazare
le 14 janvier 1990.

Propagande contre la femme

M. le rédacteur,

Tous les moyens sont bons pour présenter une image dévalorisée de la femme. La promotion de certains ouvrages religieux en est une. À preuve: une brochure, unilingue anglaise, accrochée, une nuit, au pare-brise de ma voiture stationnée dans ma cour.

Dans cette brochure, on tente de démontrer que c'est par l'observance des enseignements de la Bible que le couple et la famille peuvent vivre des relations harmonieuses. Aussi, y définit-on le rôles que les hommes et les femmes doivent jouer pour atteindre cette harmonie.

L'homme se doit d'*aimer* sa femme, de lui *manifester de la tendresse* et... de lui faire cet *honneur* en sa qualité *d'être faible et servile* («assigning them honor as to a weaker vessel», Pierre 3:7).

La femme, pour sa part, n'est pas tenue d'aimer, mais se doit de *respecter son mari* et de *susciter l'amour* («respect your husband, be easy to love») ainsi que d'en être le *soutien* et le *prolongement* («a helper for him, as a complement of him», Genèse 2:18).

Un tel rôle dévolu à la femme ne peut que faire naître, chez elle, des sentiments de culpabilité: si l'homme ne réussit pas à l'aimer, c'est qu'elle n'est pas «aimable», qu'elle ne représente pas l'image que l'homme se fait de la femme à aimer. Par conséquent, elle est nécessairement mauvaise.

Quelle que soit la religion qui propage ce genre d'enseignements, il n'en demeure pas moins que ces derniers contribuent à maintenir des rapports inégaux entre hommes et femmes et suscitent la rage chez ceux et celles qui cherchent à les abolir.

Pour ma part, je me passerais volontiers de cette propagande «haineuse» livrée à mon insu. Et en anglais, en plus.

Louise Larivière
Saint-Boniface
Janvier 1990

Lettre ouverte au CRTC des francophones de Gimli

Suite à la réémission de la licence de cablodistribution de la Coopérative de Gimli, une décision a été prise par le conseil d'administration de la Coopérative: retirer le signal francophone de Radio-Canada transmis depuis 6 ans dans la ville de Gimli.

Depuis le 15 décembre 89, une pétition circule parmi les membres de la Coopérative, afin de faire respecter nos droits.

Une sensibilisation a été faite auprès de la communauté de Gimli. Le support de différents organismes tels que la Chambre de Commerce, le conseil municipal de Gimli, etc., nous est acquis.

Nous croyons que cette décision unilatérale et arbitraire va à l'encontre de la politique linguistique canadienne. Étant un organisme fédéral, nous croyons que vous êtes mandaté pour faire respecter cette politique linguistique, surtout en ce qui concerne les minorités francophones hors Québec. Une question se pose: «Est-ce que toutes les minorités francophones existantes à travers le pays devront subir le même affront?»

Nous vous demandons donc d'amender la licence de cablodistribution de la Coopérative de Gimli, afin que le signal francophone existant demeure et soit obligatoire.

En tant que Canadiens francophones, nous tenons à ce que la politique nationale linguistique soit respectée.

Ci-joint copie d'une pétition de membres de la coopérative qui représentent 10% de la totalité des souscripteurs.

Nous espérons une décision dans les plus brefs délais.

Pour la minorité francophone
de Gimli,
Michel Marcoux
Gimli
le 20 janvier 1990

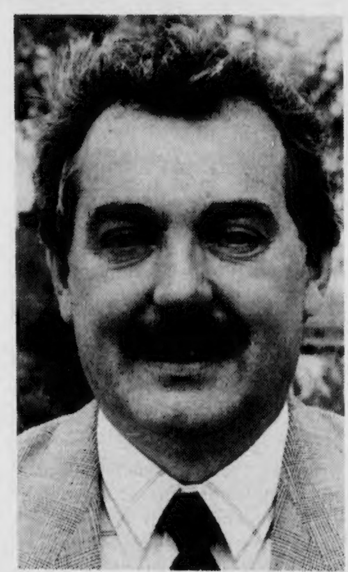
La SFM présente un rapport au comité mixte ville/province

Services en français: Winnipeg devrait bouger

Nouveau pas vers une étroite collaboration avec le gouvernement Filmon: la Société franco-manitobaine a remis, le 29 janvier, un rapport sur les services en français à Winnipeg au comité mixte municipal/provincial.

Ce rapport a été préparé par l'avocat Guy Jourdain et approuvé par le comité spécial de la SFM. Il dresse un constat d'insatisfaction, analyse les textes en vigueur et leurs limites ; il préconise enfin des solutions à moyen terme et un calendrier d'action.

Constat principal : avant l'intégration de Saint-Boniface à l'ensemble winnipégois en 1971, le bilinguisme de fait «allait de soi», compte tenu du caractère bilingue de «presque tous» les fonctionnaires. Si l'insertion de la partie III dans la loi permettant l'intégration de Saint-Boniface représente une garantie théorique pour le bilinguisme (1), celui-ci est demeuré «lettre morte» étant donné «l'absence presque totale de volonté politique».


Archives La Liberté

Le président de la SFM, Raymond Bisson, affiche son optimisme après une première rencontre: «Ce qui est très clair, c'est que la volonté de continuer les pourparlers était là.»

Constatant qu'après 20 ans de partie III, les services en français sont «rarissimes», la SFM estime que le moment est venu de «passer au actes» pour profiter d'une conjoncture favorable.

Le groupe de travail note quatre facteurs d'optimisme : le gouvernement provincial a affiché sa volonté sans susciter de remous, la Fédération canadienne des municipalités a fait l'essentiel du travail de préparation «technique», la collectivité francophone est prête à «épauler» le gouvernement et enfin, le Secrétariat d'Etat dispose de fonds spéciaux pour financer le bilinguisme municipal.

Il est permis de constater également que la position adoptée par le gouvernement manitobain sur le dossier constitutionnel (son rejet de l'Accord du lac Meech), lui impose de «bien traiter sa minorité» pour mieux se faire entendre.

Pour éviter tout enlisement de l'enthousiasme actuel, la SFM a soumis un calendrier d'actions. Tablant sur un accord d'ici le 1er juillet 90, ce calendrier prévoit un premier train de mesures essentielles à mettre en place entre juillet et la fin 90. L'embauchage du personnel nécessaire et la traduction des documents pourraient, toujours selon la SFM, se faire entre janvier 91 et juin 93.

La refonte de la partie III dans le contexte d'une révision générale de la loi avait été annoncée par le Premier ministre Gary Filmon, lors de l'assemblée annuelle de la SFM en novembre dernier. Le comité mixte qui étudiera les propositions de la SFM est composé de représentants de la province et de la ville dont notamment le maire, Bill Norrie, le conseiller de Taché, Greg Selinger, le ministre des Affaires urbaines, Gerry Ducharme et le Procureur général, Jim McCrae.

Selon Raymond Bisson, président de la SFM, le rapport a été reçu par le comité mixte «dans une ambiance de gens très réceptifs». Relevant que la SFM présente «une certaine crédibilité avec un document bien préparé et réfléchi», Raymond Bisson note «un consensus général pour constater les lacunes de la partie III». Il serait même question d'apporter des changements à cette portion de la loi lors de la prochaine session.

Philippe DESCAMPS

(1) Winnipeg est la seule municipalité canadienne qui soit obligée de fournir une partie de ses services en français en application d'une loi provinciale. La constitution canadienne stipule que les municipalités relèvent entièrement de la compétence législative provinciale. Les autres municipalités bilingues ont leur politique propre.

Les Quartiers bilingues

Rivière Rouge
Quartier Taché
Rivière Assiniboine
Quartier Langevin (frontières approximatives)
Rivière Seine

Le territoire visé par l'article 78.1 de la partie III, soit le quartier Taché, ne couvre pas l'ensemble des quartiers à forte concentration francophone.

La SFM propose que tous les quartiers en foncé sur la carte soient pris en compte. Il s'agit du quartier Taché, de la moitié nord du quartier Langevin et de Saint-Norbert.

Les propositions clé de la SFM

Constatant que «tous s'entendent pour dire que l'un des principaux défauts de la partie III {est} qu'elle n'a pas de dents», la SFM propose 3 séries de solutions :

1 La refonte de la partie III pour combler les lacunes pratiques de ses garanties -elle est très peu respectée- et ses lacunes théoriques - même si les garanties actuelles étaient entièrement respectées, elles ne vont pas assez loin-. Il s'agit avant tout de préciser les définitions employées dans les textes et d'en appporter de nouvelles.

2 Un nouvel ordre de priorité pour la bilinguisation des services (en s'inspirant des recommandations de la Fédération canadienne des municipalités) : services d'urgence ; services pour les enfants en bas âge, personnes âgées, handicapés et immigrants récemments arrivés ; standardistes et réceptionnistes ; correspondance et séances publiques, en prévoyant un service de traduction simultanée.

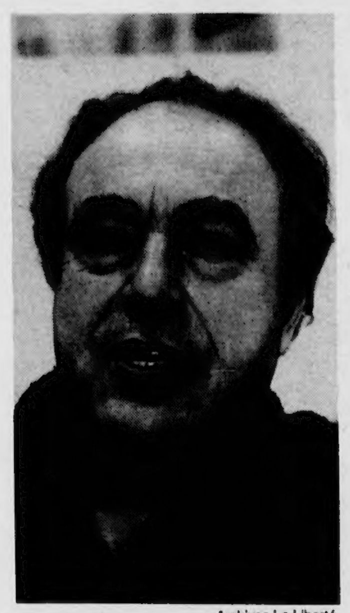
3 De nouveaux mécanismes visant la surveillance administrative et l'accès à un recours judiciaire. La SFM préconise la nomination d'un haut fonctionnaire chargé de surveiller la mise en oeuvre de la partie III.

La SFM voudrait également que les dispositions de la Loi sur la ville de Winnipeg prévoit un recours devant le tribunal municipal, si celui-ci est créé, ou devant la Cour du Banc de la reine.

Ph.D.

Les neigistes manitobains au Concours international de sculptures sur neige à Québec

Parler pour le Canada



Archives La Liberté

Réal Bérard est le doyen canadien de la sculpture sur neige.

«Représenter le Canada, ça nous fait certainement quelque chose. On pourrait dire: ça fait un p'tit velours au coeur». La modestie sincère de l'artiste manitobain Réal Bérard est bien connue.

Une modestie qui ne doit cependant pas faire oublier que Réal Bérard jouit d'une solide réputation de neigiste. Au Canada, il est le doyen des grandes compétitions de sculptures sur neige.

Déjà en 1981, l'équipe de Réal Bérard avait remporté le 1er prix du Concours international de Québec, puis le 2e prix en 1982. A l'époque 14 équipes nationales concouraient. Cette année 19 équipes sont en lice dont, pour la première fois, l'Union soviétique.(1)

Le trois neigistes manitobains ne comptaient pas vraiment gagner le Concours national de sculptures sur neige du Carnaval de Québec. Si bien que Réal Bérard, Jim Tallosi et Gary Tessier n'avaient pas pensé à une création pour la compétition internationale.

Un détail, quand on dispose d'un imaginaire sans frontières. Réal Bérard a choisi d'évoquer la Plaine. Un sujet qui s'imposait: depuis des mois maintenant, il travaille sur un dessin animé qui va illustrer une chanson de Daniel Lavoie, «Jour de Plaine». (Une oeuvre qui sera présentée au grand public en avril).

Tout naturellement, la sculpture sera intitulée «Jour de Plaine». Le natif de la Rivière-aux-Rats confie: «Je crois que notre style de sculpture s'adapte bien pour représenter le Canada. Pas un Canada politique, mais plutôt une région, un pays, les grands ciels. Notre sculpture devrait parler pour le Canada».

Bernard BOCQUEL

(1) Parmi les autres pays qui ont envoyé leurs meilleurs neigistes, signalons l'Allemagne de l'Ouest, le Japon, l'Argentine, le Brésil, le Mexique, la France, la Suisse. Traditionnellement, l'équipe inuit représente le Québec, qui bénéficie visiblement de son statut particulier d'hôte...

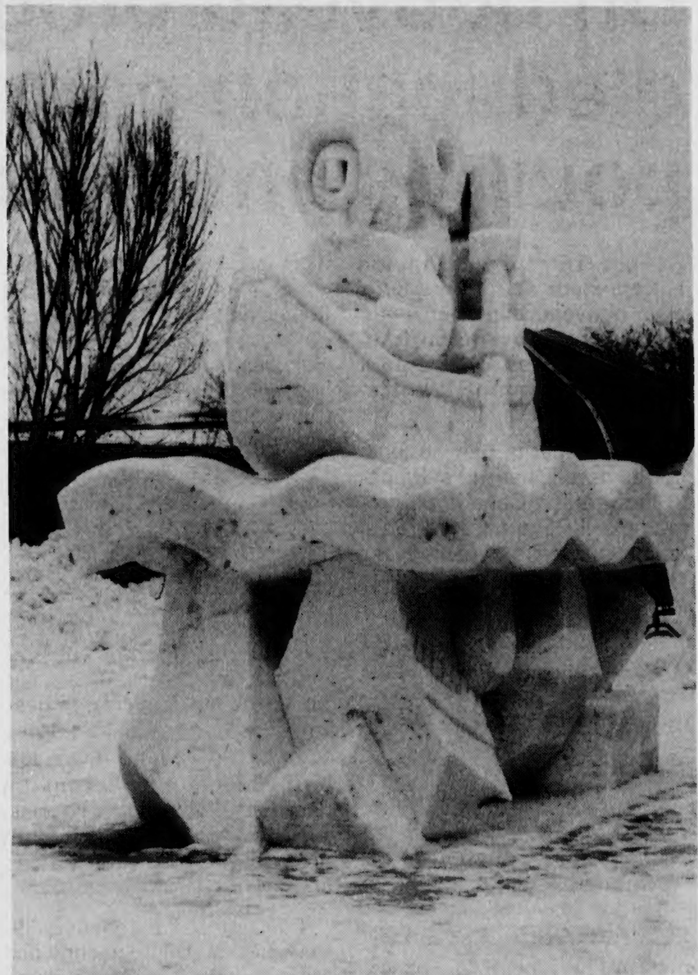


Photo: Jim Tallosi

«Le Canot de pierre», une oeuvre éphémère qui a bien su résister à la température trop douce de la ville de Québec en fin de semaine dernière.

La puissance du «Canot de pierre»

Le style de Réal Bérard, c'est la puissance du fantastique exprimée en volumes qui s'unissent, en mouvements qui s'enlacent pour, ensemble, donner vie à un imaginaire à la mesure de la Plaine.

Et c'est sans nul doute cette puissance qui émanait de la sculpture du trio manitobain qui a séduit le jury du 18e Concours national de sculptures sur neige du Carnaval de Québec.

Comme le rapporte l'un des coéquipiers, Gary Tessier: «On a travaillé une trentaine d'heures. Le temps était trop doux. Dimanche matin (28 janvier) au moment du jugement final, il pleuvait, il faisait +5 degrés. 7 des 21 sculptures avaient perdu des bouts. La nôtre n'avait pas bougé. Elle dégageait toujours une force, une solidité. Elle avait survécu aux éléments néfastes».

La sculpture gagnante, «Canot de pierre», est inspirée d'un poème de Jim Tallosi, dont Réal Bérard a illustré les recueils de poésie.

Le «Canot de pierre» illustre l'existence du «petit monde» qui vit dans les rochers, près des lacs, des rivières et des chutes. Un «petit monde» connu surtout de quelques vieux voyageurs privilégiés.

Certains voyageurs n'hésitaient pas à affirmer avoir entendu des voix, des éclats de rire et même vu le «petit monde» sortir dans leur canot de pierre.

Mais le «petit monde» était retourné hâtivement dans son monde de mystères après avoir réalisé qu'il y avait des êtres humains. La sculpture raconte l'apparition d'un canot de pierre.

B.B.

PARC WINDSOR

Lacerte invite

Dans le cadre du Festival du Voyageur, le comité de parents de l'école Lacerte organise encore cette année son «Rendez-vous des mangeurs de crêpes» les 13 et 14 février entre 7h15 et 9h.

S'agit-il de prélever des fonds? «Un peu. Mais le vrai but de cette tradition annuelle, c'est que les élèves, les parents, la communauté se retrouvent à l'école pour le plaisir d'être ensemble», souligne la présidente du comité de parents, Gisèle Gagné.

B.B.

Une première en français dans l'Ouest canadien

Un nouveau programme d'éducation permanente pour les entrepreneurs

Aimé Tétrault, un ancien entrepreneur de La Broquerie, a un nouveau défi: mettre sur pied un programme en français d'Initiatives locales pour le développement d'entreprises (ILDE)(1).

Parrainé par la Banque fédérale de développement et Emploi et Immigration Canada, le programme ILDE a un but précis: fournir aux gens d'affaires des services de consultation et de formation taillés sur mesure.

«La Banque fédérale de développement donnait des sessions de formation par le passé», explique le responsable du programme. «Mais c'était des sessions assez précises. Tu venais, tu écoutais et tu partais».

«Le programme ILDE se déroule sur une période d'un an. Il y a des sessions à chaque mois, sauf durant juillet et août. En plus des sessions, il y a 4 heures de suivi par mois sur place avec chaque personne d'affaires, soit des services d'un conseiller, soit des ressources disponibles de la Banque fédérale de développement».

En février

«Le programme est également taillé sur mesure. Auparavant, les sessions portaient sur des sujets assez précis: la gestion du temps, par exemple. Avec le programme ILDE, les participants remplissent un questionnaire sur leurs besoins. Ensuite, les 10 ateliers sont organisés en fonction de ces besoins».

Les critères d'admissibilité sont simples. Une personne doit être propriétaire ou gérant d'une petite ou moyenne entreprise. La personne doit aussi être capable de se rendre à Winnipeg car les 10 sessions auront lieu à l'Hôtel Norwood. Enfin, les participants ne doivent pas être des concurrents. (Exemple: si deux épiciers d'un même village veulent participer, seulement le premier à s'inscrire pourra participer.)

Pour que le programme puisse fonctionner efficacement, Aimé Tétrault doit trouver de 30 à 35 participants. Fin janvier, une quinzaine de personnes avaient démontré un intérêt. «Le candidat typique, c'est le jeune entrepreneur qui vient de lancer sa patente. Ils ont une soif incroyable pour ce genre de service», indique l'expert-conseil âgé de 39 ans.

«Mais ce n'est pas uniquement pour l'entrepreneur débutant. Le personnel d'un commerce établi peut aussi en bénéficier. Pour certains commerçants qui songeraient à prendre leur retraite d'ici quelques années, ce programme peut aider à préparer une relève».

Le coût du programme d'un an est 2 500$. Emploi et Immigration offre une aide financière allant jusqu'à 75% des coûts. «Ça coûte donc 625$ pour l'année», souligne Aimé Tétrault. «Un commerce participant peut envoyer 2 personnes aux ateliers. Et il n'est pas nécessaire que ce soit toujours les mêmes deux personnes.»

Le premier atelier aura lieu en soirée le 19 février 1990 à l'Hôtel Norwood à Saint-Boniface. Les inscriptions et la demande d'aide financière à Emploi et Immigration Canada devraient être faites au moins une semaine d'avance. Renseignements: Aimé Tétrault au 983-7900.

Lucien CHAPUT

(1) Un conseil consultatif formé de gens d'affaires de la région est rattaché à chaque progamme ILDE. Le conseil consultatif du premier programme ILDE manitobain en français est composé de: Maurice Therrien (Fédération des Caisses populaires du Manitoba); Roger LaFrance (Red River Community College); Denis Marcoux (Salon Mortuaire Desjardins); Gérald Labossière (Coopers & Lybrand Ltd.); Régis Gosselin (Entreprise Saint-Boniface); René Desaulniers (Agence d'assurance Aurèle Desaulniers); Norbert Durand (NJD Marketing); Roland Boisvert (Banque fédérale de développement); Gérald Dorge (Country Kitchen); Marie-Louise Van Schie (Comité Sud-Eastman); Léo LeBlanc (Emploi et Immigration Canada); Me Laurent Roy (Monk Goodwin); Gérard Freynet (Boulangerie Sainte-Anne); Claude Bru (Banque fédérale de développement).

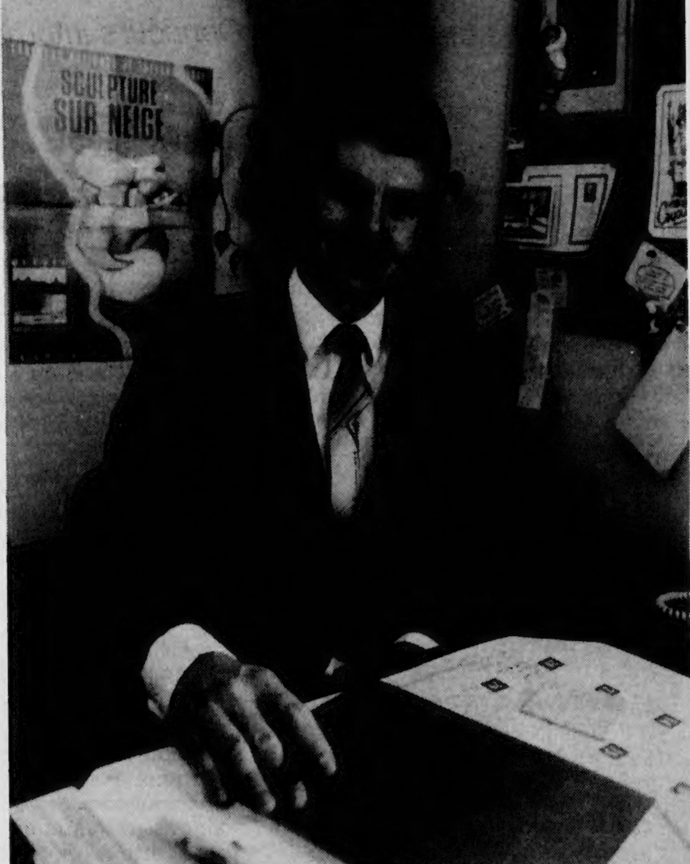


photo: Lucien Chaput

Aimé Tétrault, expert-conseil responsable du programme ILDE, le premier programme de ce genre offert dans l'Ouest canadien. «Le programme permet aussi le développement de relations interpersonnelles entre une trentaine de commerçants. Ils peuvent s'échanger des idées, des solutions parce que sont des commerçants qui ne sont pas en concurrence.»

SAINT-BONIFACE

Conférence de Placide Gaboury au Collège universitaire de Saint-Boniface



Le Club de philosophie et le Club littéraire du CUSB ont joint leur forces pour présenter le professeur et écrivain Placide Gaboury.

Auteur d'une vingtaine d'ouvrages, le Manitobain de naissance Placide Gaboury donnera une conférence vendredi 9 février à 12h30 au CUSB sur le thème: Réaliser sa vie.

Placide Gaboury est diplômé en philosophie, en théologie et en musique. Il a enseigné 12 ans à l'Université Laurentienne et dans 4 autres universités américaines. Placide Gaboury a prononcé un grand nombre de conférences au Canada et en Europe depuis 1972.

Parmi ses oeuvres, signalons: Les voies du possible (1981), Un torrent de silence (1985), Pensées pour les jours ordinaires (1986), La grande rencontre (1986), Chant d'une vie (1989).

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

La Caisse distribue ses premières ristournes

Toujours en excellente forme, la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes vient d'innover en reversant pour 108 000$ de ristournes à ses membres, sous la forme de part de surplus.

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre :
1989 : 22 750 518$ (+17,5%)
1988 : 19 357 137$

Bénéfices nets après impôts :
1989 : 279 404$
1988 : 174 387$

Montant de la réserve :
1 396 808$ + 108 000$ (ristourne) = 1 504 800$ soit 6,61% de l'actif (6,12% après ristourne)

Dépôts :
1989 : 21 134 665$ (+17%)
1988 : 18 060 673$

Prêts :
1989 : 17 182 727$ (+8,5%)
1988 : 15 831 171$

Nombre de membres :
1989 : 2 007
1988 : 1 982

L'assemblée annuelle de janvier 88 avait adopté une modification des statuts pour promouvoir l'équité. Celle du 25 janvier 89 a pu mesurer les premiers résultats : s'il faudra encore attendre un peu pour l'achat de parts sociales à 5$ et les dividendes, le montant atteint par la réserve a permis de distribuer une ristourne.

Cette ristourne est calculée en fonction du volume d'actif (emprunts ou dépôts) réalisé par chaque client au cours de l'année, avec un taux fixé à 0,3% (1). Elle est distribuée sous la forme de parts sociales de 1$. Une majorité des membres en bénéficiera.

La Caisse dispose jusqu'au 30 septembre pour calculer et payer ses parts supplémentaires. Selon le directeur Pierre Marcon, l'essentiel devrait être fait «pour avril ou mai».

Avec de gros bénéfices, la Caisse devrait payer un important montant d'impôt. Le système de ristourne permet de réduire ce montant. Tous les bénéfices supérieurs à 200 000$ sont imposés à 46% (contre 22% au-dessous). La distribution d'une ristourne permet à la Caisse de limiter ses bénéfices.

La très forte progression de l'actif (+17,5% contre +6,4% en 88) situe bien la performance de la Caisse. Pour Pierre Marcon, trois facteurs expliquent cette hausse : «Malgré la mauvaise saison pour l'agriculture, la grêle a permis à certains agriculteurs d'être indemnisés. Quelques fermiers qui avaient plusieurs comptes sont venus à 100% avec la Caisse. Enfin, nous avons des nouveaux membres.»



Archives La Liberté.

Le directeur, Pierre Marcon, souligne que la Caisse de Lourdes est très active dans le domaine social. Au cours de l'année écoulée, elle a soutenu une quinzaine d'organismes pour plus de 12 000$ (dont 4 000$ pour la future salle du centenaire).

L'objectif initial pour la réserve est dépassé depuis longtemps et ce, malgré la forte progresssion de l'actif. Pierre Marcon ne veut pas s'arrêter en chemin : «Nous aimerions atteindre les environs des 8% à 10% de l'actif dans les 5 prochaines années. Si l'actif n'augmente pas trop fort, nous allons y arriver.»

Même si les dépôts ont augmenté deux fois plus vite que les prêts, les liquidités ne posent pas de problème. Certes, il y a bien un surplus en période creuse (5,3 millions au 30 septembre). Mais, précise Pierre Marcon : «Au printemps, les agriculteurs font de gros emprunts et l'an passé nous avons même connu une pénurie de liquidité.»

Le conseil d'administration compte un nouvel élu : Robert Grenier, qui remplace Richard Grenier. Guy Roch, vice-président, a été réélu. Les autres membres sont : Léo Bérard, président, Jean Comte, Charles Martel, Albert Bazin et Christianne Bourrier. En outre, deux employés ont été félicités pour leur travail à la Caisse : René Hébert (10 ans d'ancienneté) et Paulette Lusignan (15 ans d'ancienneté).

Philippe DESCAMPS

(1) Un sociétaire ayant emprunté pendant un an la somme de 10 000$ à 10 % d'intérêt, et ayant donc versé 1000$ d'intérêt, se verra remettre 3 parts de surplus de 1$ chacune (1000 x 0,3% = 3$).

SAINT-CLAUDE

La Caisse aura le monopole fin février

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre: 1989: 19 700 000$ (+8%) 1988: 18 300 000$	**Dépôts:** 1989: 19 200 000$ (+7,2%) 1988: 17 900 000$
Bénéfices nets (après impôts): 1989: 137 000$ 1988: 72 000$	**Prêts:** 1989: 14 200 000$ 1988: 13 200 000$
Montant de la réserve: 486 000$ (2,5% de l'actif)	**Nombre de membres:** 1989: 1650 (inchangé)

La nouvelle est tombée comme une surprise: la succursale de la Banque de Montréal fermera ses portes à Saint-Claude le 28 février. La Caisse devrait bénéficier de sa nouvelle situation de monopole.

Son directeur, Roland Philippe, a cependant accueilli la décision de la Banque de Montréal avec une petite appréhension: «D'abord, c'est une perte pour la place. Beaucoup des clients de la banque n'étaient pas de Saint-Claude. Ensuite, j'ai vécu l'époque durant les 60 où la Caisse était seule et les gens ont tendance à être plus critiques quand ils n'ont pas de choix».



Archives La Liberté

Roland Philippe, directeur de la Caisse, qui compte 9 employés à temps plein, 2 à temps partiel. La fermeture de la Banque n'exigera pas d'addition au personnel.

Trop de dépôts, pas assez de prêts

«A nous de donner le meilleur service possible, d'expliquer les avantages de la Caisse, comme le peu de frais de services. A nous de faire comprendre aux gens que la Caisse appartient à ses membres et ne ferme pas ses portes, comme une succursale de banque».

Roland Philippe estime que la fermeture de la Banque de Montréal pourrait amener 1,5 million de dollars de dépôts à la Caisse. Mais ce qu'il espère surtout, c'est «attirer de bons prêts». Car la Caisse reste aux prises avec son traditionnel problème: beaucoup de dépôts, pas assez de prêts.

Le surplus d'argent (plus de 5 millions) est placé à la Fédération des caisses populaires à un taux tournant autour des 11%. Un meilleur taux que l'an dernier, ce qui explique que les bénéfices ont presque doublé: 137 000$ en 88-89.

Des bénéfices qui sont d'autant plus important qu'à Saint-Claude il n'est pas encore question de plan d'équité pour augmenter la réserve, qui devra donc être bâtie avec les profits.

La loi exigeait que la Caisse ait une réserve de 2,5% de l'actif au 30 octobre 90. Objectif atteint. (Voir encadré). Mais il est déjà clair qu'en comptant seulement sur les bénéfices, la Caisse n'atteindra pas une réserve de 5% d'ici 92, comme l'exige la loi. Pas grave: comme elle est en bonne santé, le Fonds de sécurité, (chargé de faire appliquer la loi), devrait accorder une dérogation.

Malgré le très mauvais temps, 89 personnes ont assisté à l'assemblée annuelle du 29 janvier (130 en 89). Les sociétaires, conformément à la loi, ont laissé tomber la mention «Credit Union». Ils ont élu, pour la première fois (sans concurrence) une femme au conseil d'administration: Gisèle Oliviero-Jobin.(1)

Bernard BOCQUEL

(1) Le Dr Fortuna Champagne et René Gobin ont été réélus sans concurrence. Les autres membres du conseil sont: Guy de Rocquigny (président sortant), Georges Le Floch, Marcel Dufault et Albert Rouire. Gérald Rey ne s'était pas représenté.

Par ailleurs, Céline et Alfred Gauthier ont été honorés pour avoir gagné le concours de décorations de Noël. Côté bilan social, la Caisse a donné 14 000$ (11 000$ en 87-88).

Les Églises chrétiennes se regroupent en association

Le Manitoba à la pointe de l'oecuménisme

Une première canadienne au Manitoba: les Églises chrétiennes ont décidé de travailler plus ensemble en fondant fin janvier l'Association des Églises chrétiennes du Manitoba.

Une première qui doit beaucoup à l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, grand promoteur de l'oecuménisme. L'Association, qui est le résultat de discussions entamées voilà 6 ans, regroupe notamment les quatre principales Églises chrétiennes du Manitoba.(1) Environ 75% du million de Manitobains sont chrétiens.

L'abbé Gédéon Trudeau, directeur de la pastorale du diocèse, est l'un des représentants de l'Église catholique à l'Association des Églises chrétiennes du Manitoba:

«Grâce à l'Association, nous pouvons travailler ensemble de façon plus ordonnée sur des projets communs. Il s'agit d'éduquer les gens, de les sensibiliser, par exemple, à la nécessité d'augmenter l'assistance sociale, l'aide aux réfugiés».

Pourquoi a-t-il fallu tant d'années pour créer une telle association? «On vit dans l'histoire. Chaque Église aime prendre le crédit de ses accomplissements. Une attitude plus motivée par l'orgueil que le souci de rendre service».

«Or, ce qui est important, ce n'est pas que chacun travaille pour soi, bâtisse sa propre Église, mais qu'on bâtisse l'Église du Christ. Ce qui arrivait un peu, c'est que chacun s'accaparait de Christ pour lui faire dire ce qu'il voulait. Alors que ce qui est important, c'est ce que le Christ veut vraiment».

«On a finalement compris qu'il reste une réalité: la personne humaine, qui est inestimable et pour laquelle il vaut la peine de donner sa vie, jour après jour. Je souhaite que cette Association fonctionne très bien, que nous devenions conscients que nous sommes tous frères et soeurs et que les souffrances et le bonheur des uns affectent toute la famille humaine».

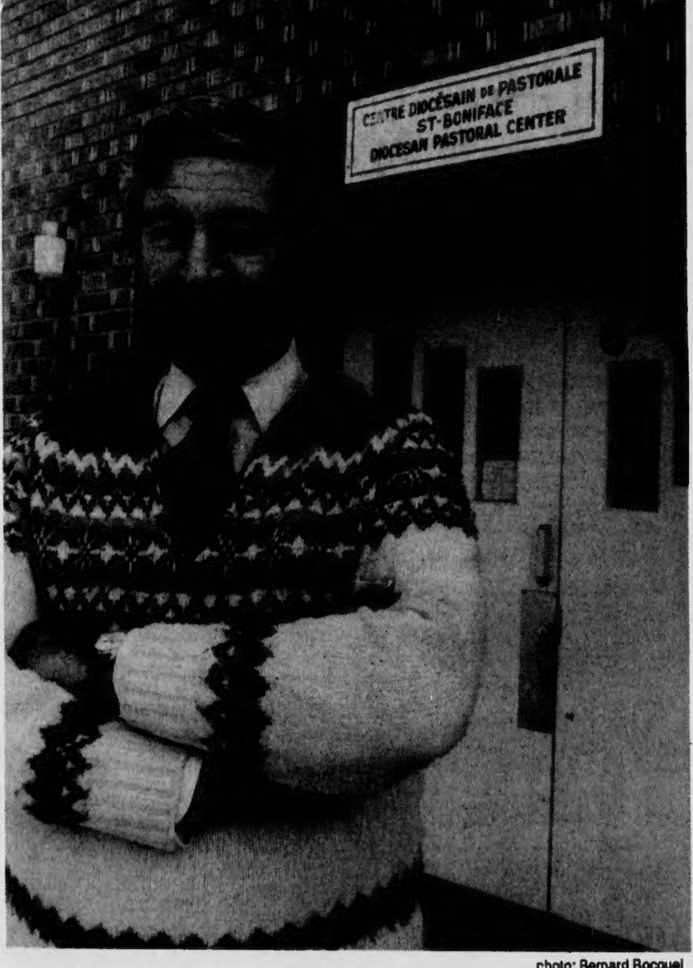


photo: Bernard Bocquel

L'abbé Gédéon Trudeau, directeur de la pastorale du diocèse de Saint-Boniface. «Apprendre à vivre et à travailler ensemble, ça fait partie de l'oecuménisme».

Le directeur de la pastorale depuis 3 ans sait d'expérience que l'Association peut bien fonctionner: voilà une douzaine d'années, il partageait déjà l'église Blessed Sacrament (à Transcona) avec les Anglicans. «C'est possible de travailler ensemble. On croit à la même chose. Il suffit d'accepter les différences dans les Églises. L'unité permet de travailler ensemble, tout en gardant la diversité. Chaque Église a des talents spéciaux».

Toutefois, si Gédéon Trudeau estime que «l'union fait la force», il souligne qu'il existe «une difficulté de trouver des spécialistes bénévoles» pour mener à bien des projets.

Bernard BOCQUEL

(1) Par «principales Églises», on entend celles qui ont des porte-parole officiels, habilités à parler au nom de leur Église, comme le pape pour l'Église catholique. Il s'agit des Églises catholique, anglicane, luthérienne et unie. Outre ces 4 Églises, plusieurs autres Églises chrétiennes participent à l'Association.

LA SEINE

La Seine adopte une politique sur le transfert de programme

On ne change pas de programme scolaire comme on change de chemise. Du moins, c'est la position de la commission scolaire de la Rivière-Seine.

A sa réunion du 30 janvier 1990, la commission scolaire a adopté, à l'unanimité, une politique régissant le transfert d'un élève d'un programme scolaire à l'autre.

La politique se résume ainsi. Avant qu'un élève puisse changer de programme scolaire, il doit avoir, au préalable, la permission du directeur général de la division scolaire. Le directeur général peut donner son approbation si le transfert de l'élève n'implique aucuns frais supplémentaires à la division scolaire.

Cette politique entérine la pratique suivie par la commission scolaire dans le passé. «On encourage fortement un élève de poursuivre ses études dans le programme scolaire où il a été inscrit dès le début», explique Wendell Sparkes, directeur général de la Seine.



Archives La Liberté

Wendell Sparks, directeur général de la Seine. Le dernier mot aux commissaires.

«Par contre, il y a toujours des cas exceptionnels. Si un élève est inscrit dans le programme français, par exemple, et qu'il y a un manque d'engagement et d'appui de la part des parents pour ce programme, on peut autoriser le transfert».

L'adoption de cette politique a été motivée par la demande de deux familles de Glenlea de transférer leurs enfants du programme français à l'école Noël-Ritchot (Saint-Norbert) au programme d'immersion.

Dans les deux cas, puisqu'il n'y a pas de secondaire immersion dans la Seine, les élèves auraient été inscrits en 10e immersion au Collège Béliveau. Puisque le Collège Béliveau est dans la division scolaire de Saint-Boniface, la Seine aurait dû débourser 1 100$ par élève pour couvrir les frais de non-résidence.

Bien que la politique donne au directeur général la responsabilité d'autoriser ou de refuser la demande de changement de programme, il n'a pas le dernier mot. Les parents peuvent toujours, en dernier recours, faire appel directement à la commission scolaire.

L.C.

SAINT-VITAL

Débat public sur l'immersion le 6

Le manque de place pour les élèves d'immersion fera l'objet d'une réunion publique mardi 6 février à 18h à la division scolaire de Saint-Vital (900, chemin St-Mary's).

Les commissaires espèrent à cette occasion informer les parents et recueillir leurs impressions et propositions. Le 8 février, ils doivent adopter une politique destinée à satisfaire le besoin d'espace des élèves d'immersion, dont les effectifs augmentent chaque année.

Parmi les solutions déjà retenues figure le partage des écoles Glenwood et Victor Mager entre le programme anglais et le programme immersion. Certains parents d'immersion préféreraient que l'on construise au plus tôt une nouvelle école pour l'immersion.

L.G.

Le point sur l'action des commissaires d'écoles

Le rapprochement avec la Manitoba Association of School Trustees (MAST) reste une des priorités des Commissaires d'écoles franco-manitobains.

Comme l'explique le président réélu (sans concurrence) lors de l'assemblée annuelle le 27 janvier, Guy Gagnon: «Lorsque l'on parle d'éducation française, de gestion scolaire, il est important que MAST consulte les commissaires francophones, que les anglophones soient sensibles à nos préoccupations».

Archives La Liberté

Guy Gagnon, réélu à la présidence des Commissaires d'écoles franco-manitobains. «L'an dernier, nous avons tenu 2 réunions de l'association en région. Nous allons continuer cette année».

Parmi les préoccupations des commissaires, il faut souligner la pénurie de professeurs. «Les chiffres sont assez alarmants», souligne Guy Gagnon. Une récente enquête menée auprès d'une quarantaine de divisions scolaires manitobaines révèle que sur les quelque 900 profs embauchés au Manitoba en septembre 89, 159 sont allés côté français et immersion.

Cet important mouvement de personnel montre à quel point les professeurs sont en demande. Résultats: des divisions scolaires rurales, comme La Rouge ou La Montagne, ont de la difficulté à trouver des enseignants; les suppléants se font rares; et la qualité des profs est parfois discutée.

Les commissaires d'écoles ont aussi dressé leur liste de voeux en prévision d'une entente financière Canada-Manitoba-Communauté, qui devrait commencer à être négociée au courant de l'année.

Les commissaires souhaiteraient, entre autres, un bureau permanent et la possibilité d'augmenter les échanges culturels entre les écoles franco-manitobaines. «Nos demandes sont très générales et restent à préciser», indique Guy Gagnon.

Les commissaires ont aussi été «sensibilisés à la programmation culturelle dans les écoles. La culture s'enseigne, s'exprime de plusieurs façons. Elle doit faire partie de notre vécu», résume Guy Gagnon, lui-même professeur à l'école Précieux-Sang.

Le Manitoba compte 30 commissaires francophones. 21 ont participé à l'assemblée annuelle. Six des 9 nouveaux élus d'octobre 89 étaient présents.(1)

Deux ont fait leur entrée au conseil exécutif: Carolyn Duhamel (vice-présidente, Saint-Boniface) et René Desharnais (secrétaire-trésorier, La Rouge). Les autres membres sont Guy Gagnon (président, La Rouge) et le directeur général, Raymond Bisson (directeur général adjoint de Norwood et président de la SFM).

Bernard BOCQUEL

(1) Les 6 nouveaux commissaires présents étaient: Carolyn Duhamel (Saint-Boniface), Lynne Cormack (Saint-Vital), Ronald Chartrand (Norwood), Robert Poirier (La Rouge), René Desharnais (La Rouge), Venance Deschambault (Saint-Lazare).

Qui ne sait vraiment pas lire?

Analphabétisme: attention aux chiffres

C'est promis, 1990 sera l'année de l'alphabétisation, il est temps de sortir ses chiffres. Le gouvernement fédéral a parlé le premier : 110 millions de $ seront consacrés dans les 5 prochaines années à la lutte contre l'analphabétisme.

En ce domaine, les statistiques révèlent un phénomène plus qu'elles ne le décrivent avec exactitude. Une chose est certaine : une bonne partie de la population canadienne est exclue de la communication écrite, et cette exclusion affecte plus particulièrement les francophones, les immigrants et les autochtones.

De la lecture de Pascal au non-déchiffrage d'une note de téléphone, la compréhension du code écrit s'établit à des degrés très divers. C'est pourquoi, on parle **d'analphabétisme fonctionnel** ou **d'illettrisme** pour décrire les difficultés actuelles des rapports à l'écrit ; à la différence de **l'analphabétisme de base** qui prédominait avant la généralisation de l'école.

Une réelle mesure du problème ne peut être faite que par des tests de lecture et de compréhension de textes d'usage courant, comme une annonce de presse ou un horaire de bus. Les tests les plus récents ont été effectués en 1987 par The Creation Research Group travaillant pour le groupe de communication Southam.

Cette enquête a révélé que 24 % des Canadiens sont des analphabètes fonctionnels *(dont 8 % analphabètes de base)*. Compte tenu de la faiblesse des échantillons, les chiffres par province sont à lire avec précaution. Ils révélaient un taux d'analphabétisme de 44% à Terre-Neuve contre 17% en Colombie *(19% au Manitoba)*.

L'apprentissage de la communication écrite étant l'une des principales missions de l'école, le taux d'analphabétisme est fortement dépendant du taux de scolarisation. Cela a entraîné certaines confusions à la suite de la récente publication d'une enquête de l'Institut canadien d'éducation des adultes.

Celle-ci reprenait les chiffres du recensement de 1981 indiquant que 22,2 % des Canadiens ont suivi moins de 9 années de scolarité. Selon ce même recensement, 30 % des francophones ont moins de 9 ans de scolarité *(6,4% ont moins de 5 années)*, tandis que seulement 14,7 % des anglophones en ont aussi peu *(2 % ont moins de 5 années d'études)*.

De là, déduire que deux fois plus de francophones que d'anglophones (29,1 % chez les francophones du Manitoba ; 42,5 % au Nouveau-Brunswick) sont complètement incapables de lire et d'écrire, c'est aller vite en besogne.

L'enquête Southam réalisée sur la base de tests révélait certes que 29 % des francophones étaient des analphabètes fonctionnels. Mais elle révélait également un taux de 23 % chez les anglophones. L'écart entre les deux communautés se creuse avec l'âge.

Pour les 18-34 ans : 14% d'analphabètes chez les anglophones, 17 % chez les francophones. Les chiffres sont respectivement de 20 % et 26 % pour les 35-54 ans, et de 36 % et 48 % pour les plus de 55 ans.

Pour définir une politique cohérente, le Canada a besoin d'évaluer précisément la situation. Les limites des chiffres actuellement disponibles ont conduit Statistique Canada à mener sa propre enquête sur la base de tests réalisés auprès d'un vaste échantillon représentatif de la population. Cette enquête est en cours de réalisation.

Les besoins de chaque communauté étant très spécifiques, les gouvernements fédéral et provinciaux recherchent des partenaires locaux pour une meilleure action. Ainsi, le groupe Pluri-Elles a reçu une subvention de 30 000$ du fédéral pour évaluer les besoins de la population franco-manitobaine. L'enquête coordonnée par Lucille Maurice (1) devait être terminée fin janvier, les conclusions et les recommandations devant être rendues publiques au mois de février.

Philippe DESCAMPS

(1) On peut joindre Lucille Maurice du Groupe Pluri-Elles au 233-1735 ou au 233-0210.



photo: Philippe Descamps

Lucille Maurice du groupe Pluri-elles coordonne l'enquête menée auprès de la population francophone du Manitoba : «Au lieu de quantifier les analphabètes, on veut montrer qu'il y a moyen de faire quelque chose.»

Une subvention provinciale de 21 600$ a déjà permis de louer des locaux au 190, rue Goulet, à côté des deux autres bureaux de Pluri-elles.

Un écart qui croît avec l'âge

Ce tableau présente le pourcentages d'analphabètes fonctionnels selon l'âge chez les francophones et les anglophones du Canada.

Il permet de constater que l'écart entre les deux groupes linguistiques se réduit parmi les jeunes générations, les plus scolarisées.

Âge	Anglophones	Francophones
18-34 ans	14%	17%
34-54 ans	20%	26%
55 ans et plus	36%	48%
Total	23 %	29%

(source : enquête Southam News 1987)

Problèmes de lecture

Les francophones minoritaires victimes de l'histoire



photo: Philippe Descamps

L'élève francophone doit consolider très tôt les bases de sa langue maternelle.

Comme l'affirme en introduction le rapport de l'Institut canadien d'éducation des adultes, «En toutes lettres et en français», l'analphabétisme est d'abord et avant tout un phénomène social.

Si les francophones, et particulièrement hors Québec, sont plus affectés que les anglophones par l'analphabétisme c'est, en résumé, parce que la société canadienne ne leur a pas permis d'accéder avec autant de chances à la communication écrite.

Selon le rapport «En toutes lettres et en français», rédigé par Andrée Boucher : «Il est indéniable que les difficultés d'accès à l'école en français (..) ont joué et continuent de jouer un rôle majeur dans la reproduction de l'analphabétisme chez les francophones en milieu minoritaire.»

Selon Andrée Boucher, ce problème que l'on retrouve dans d'autres pays bilingues, est aggravé lorsque l'une des deux langues est «dévalorisée ou socialement moins bien reconnue que l'autre».

Confronté très tôt à l'anglais, l'élève francophone n'a pas pu consolider les bases de sa langue maternelle avant d'apprendre l'anglais. Il se retrouve «doublement limité» dans les deux langues. L'immersion en français est une réussite car la langue maternelle des jeunes (l'anglais) est «forte» socialement.

Chez certaines personnes, l'imposition de l'anglais dans l'enseignement a produit un rejet intuitif de tout enseignement. Selon certaines études, l'analphabétisme en milieu minoritaire serait même une conséquence de la résistance viscérale à l'assimilation.

L'analphabétisme est un révélateur des inégalités sociales . Hors Québec, on constatait en 1981, un écart de 8% entre le revenu moyen d'un francophone et celui d'un anglophone. Les femmes francophones sont encore plus défavorisées que les hommes.

Au total, les choses ont beaucoup évolué depuis les années 60. L'écart entre les jeunes francophones et les jeunes anglophones s'est réduit. Mais le problème reste entier si la conquête de la justice sociale ne figure pas au rang de priorité.

Une bonne partie des efforts devront être concentrés sur l'éducation des adultes, «victimes de l'histoire». Des chercheurs franco-ontariens ont montré à cet égard le rôle fondamental «de la langue maternelle en alphabétisation, même lorsqu'à première vue l'apprentissage de la langue la plus directement utile peut sembler un raccourci pour les adultes».

Ph.D.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 3 février

5h00 Télé-M **Jem**

5h30 Télé-M **Ma petite pouliche**

6h00 Télé-M **G.I. Joe**

6h30 Télé-M **C.O.P.S.**

7h00 Télé-M **La Belle Vie**

7h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Arnold et Willie**

8h00 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **La croisière s'amuse**

8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**

9h00 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Bugs Bunny**

9h30 CBWFT **La bande à Piscou**
Télé-M **Les joyeux naufragés**

10h00 CBWFT **Il était une fois... la vie**
Télé-M **Flash Varicelle**

10h30 CBWFT **L'enfant venu d'ailleurs**
Télé-M **Vidéostar**

11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Enfin c'est samedi!**

11h30 CBWFT **Le clan Campbell**

12h00 CBWFT **Banduk**
TV-5 **Territoires: la Loire**

12h20 CBWFT **Le monde du vélo**

12h30 CBWFT **Génies en herbe** L'institut collégial Vincent Massey affronte l'école Saint-Joachim de La Broquerie. (reprise)
TV-5 **Hotel**

13h00 CBWFT **La bande des 6**
Télé-M **Ciné Week-end: Rien n'arrête la musique**
TV-5 **Libération** (1re de 5)

14h00 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
TV-5 **Viva: Qu'est-ce qui fait chanter les Suisses**

15h00 Télé-M **L'aventure**
TV-5 **Rallye en Himalaya**

15h30 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Les animaux du monde**

16h00 Télé-M **Charivari-jeunes**
TV-5 **Continents francophones**

16h30 Télé-M **Batman**

17h00 CBWFT - **Le téléjournal**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Visiontario II**

17h10 CBWFT **La vallée des Meerkats**

17h30 Télé-M **Avis de recherche**
TV-5 **Expédition chasse et pêche** (4e de 13)

18h00 CBWFT **Juste pour rire!**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**

18h30 Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
TV-5 **Parcours**

19h00 CBWFT **Hockey:** les Canadiens de Montréal affrontent les Sabres de Buffalo
Télé-M **Téléthon de la paralysie cérébrale 1990**

19h30 TV-5 **Sacré soirée** Invités: Vanessa Paradis, Michel Leeb, Michou.

21h00 TV-5 **Les fugitifs**

21h30 CBWFT **Le téléjournal**

21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h00 Télé-M **Poursuite du téléthon de la paralysie cérébrale 1990**

22h05 CBWFT **La politique fédérale**

22h15 CBWFT **Cinéma: Festival Claude Lelouch Le chat et la souris**

22h30 TV-5 **Jazz-in concert**

23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2**

23h30 TV-5 **Parcours** (reprise)

0h30 TV-5 **Sacré soirée** (reprise)

1h50 TV-5 **Radio France Internationale**

Dimanche 4 février

5h00 Télé-M **Téléthon de la paralysie cérébrale 1990**

7h30 CBWFT **Livre ouvert**

7h45 CBWFT **Colargol**

8h00 CBWFT **Winnie l'ourson**

8h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**

9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**

9h30 CBWFT **La véritable histoire de Malvira**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur**

11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**

12h00 CBWFT **La semaine verte**
TV-5 **Les héros du samedi**

13h00 CBWFT **Cinéma: J'ai mon voyage et Rock around the Kremlin**
TV-5 **Le concours musical international Reine Élisabeth de Belgique 1989**

14h00 TV-5 **Apostrophes: La 700e**

15h30 CBWFT **À communiquer**
TV-5 **Écho magazine: Bistrots, la grande illusion**

16h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **Trente millions d'amis**

16h30 TV-5 **L'école des fans**

17h00 CBWFT **La course Amérique-Afrique**

17h15 TV-5 **Gourmandises**

17h30 TV-5 **Le divan:** Stéphane Audran

18h00 CBWFT **Ce soir dimanche et le téléjournal**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**

18h30 CBWFT **Faut voir ça**
TV-5 **Les animaux du monde: magie dans un oeil d'or**

19h00 CBWFT **Star d'un soir**
Télé-M **Cinéma: Le lendemain du crime**
TV-5 **Apostrophes: Les tournants de la vie**

20h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** Crimes du coeur

20h15 TV-5 **Gros méchant show: la grosse méchante passion**

21h00 Télé-M **7 jours**

21h15 TV-5 **Place publique**

22h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Les nouvelles TVA**

22h19 Télé-M **Les sports**

22h20 CBWFT **Scully rencontre**

22h30 Télé-M **Magazine Montréal**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**

23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Vision mondiale**
TV-5 **Les animaux du monde**

23h20 CBWFT **Cinéma: Rétrospective Chaplin: L'opinion publique** (5e de 13)

23h30 TV-5 **Apostrophes**

0h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**

0h30 Télé-M **Sans détour**

0h45 TV-5 **Gros méchant show: la grosse méchante passion**

1h00 Télé-M **Fermeture**

1h45 TV-5 **Radio France Internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé - M : 28** **TV - 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 5 février

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h20 CBWFT **Belle et Sébastien**

7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**

8h00 Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h05 CBWFT **Une fenêtre dans ma tête**

8h20 CBWFT **Première édition**

8h25 CBWFT **Le point**

8h30 Télé-M **Aimer**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**

9h30 Télé-M **Haine et passions**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**

11h15 Télé-M **Bon appétit**

11h30 Télé-M **Mimémo**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le dernier match**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**

13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**

14h00 Télé-M **Kate et Allie**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5**

15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Temps présent: Quatre roues, quatre pays, quatre équipes**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**

16h05 TV-5 **Le petit journal**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**

17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**

18h30 CBWFT **Génies en herbe:** L'école du Précieux-Sang affronte le collège Saint-Jean-Baptiste
TV-5 **L'info-5**

19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **7 sur 7**

19h30 CBWFT **Le temps d'une paix**

20h00 CBWFT **Un signe de feu**
Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Thalassa**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Médiations**

21h25 CBWFT **Le point**

22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Actuel**

22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h20 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **Ici Montréal**

22h30 Télé-M **Les sports**

22h45 Télé-M **Ciné-nuit: La révolte des esclaves**

22h50 TV-5 **Journal télévisé d'A2**

23h20 CBWFT **Cinéma: La guerre des polices**
TV-5 **L'info-5**

23h50 TV-5 **7 sur 7**

0h45 Télé-M **Mongrain de sel**

0h50 TV-5 **Thalassa**

1h45 Télé-M **L'or du temps**

1h50 TV-5 **Radio France Internationale**

2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**

3h05 Télé-M **Ici Montréal**

3h15 Télé-M **Les sports**

3h30 Télé-M **Ad Lib**

4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Mardi 6 février

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h20 CBWFT **Alice au pays des merveilles**

7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**

8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**

8h05 CBWFT **Tam Tam**

8h20 CBWFT **Première édition**

8h25 CBWFT **Le point**

8h30 Télé-M **Aimer**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**

9h30 Télé-M **Haine et passions**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**

11h15 Télé-M **Bon appétit**

11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Cap au large**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**

13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**

14h00 Télé-M **Kate et Allie**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5**

15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **7 sur 7**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Rallye en Himalaya**

16h30 CBWFT **Minibus**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**

17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**

18h30 CBWFT **Passeport pour... Matane**
Télé-M **Épopée rock**
TV-5 **L'info-5**

19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Du côté de chez Fred**

19h30 CBWFT **Super sans plomb**

20h00 CBWFT **L'héritage**
Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Champs Élysées**

21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**

21h25 CBWFT **Le Point**

21h30 TV-5 **Ciel, mon mardi!**

22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**

22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h20 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Ici Montréal**

22h30 Télé-M **Les sports**

22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Jeu d'enfant**

22h55 TV-5 **Journal télévisé d'A2**

23h20 CBWFT **Cinéma: Exodus** (1re de 2)

23h25 TV-5 **L'info-5**

23h55 TV-5 **Du côté de chez Fred**

0h15 Télé-M **Histoires de l'autre monde**

0h45 Télé-M **Mongrain de sel**

0h55 TV-5 **Champs Élysées**

1h45 Télé-M **Chop-Suey**

2h15 Télé-M **Épopée rock**

2h25 TV-5 **Radio France internationale**

2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**

3h05 Télé-M **Ici Montréal**

3h15 Télé-M **Les sports**

3h30 Télé-M **Ad Lib**

4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Les programmes d'information en français

A CBWFT (3 \ 10)

Première édition: Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 8h20.

L'édition magazine: Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00.

Ce Soir Manitoba: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00.

Le Téléjournal et Le point: Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

Ce Soir Dimanche: Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

A TV-5 (14 \ 20)

L'info-5: Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20).

Journal télévisé de TF1 ou A2: Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h.

L'échiquier fédéral: Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h.

Parcours: Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30.

Le petit journal: Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaîne Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

7 sur 7: Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

A Télé-Métropole (28)

Mongrain de sel: Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h.

Les nouvelles TVA: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h.

Ciné-télé du 3 au 9 fév. 1990

Samedi 3 février

13h00 Télé-M Rien n'arrête la musique.
Comédie musicale avec Valerie Perrine, Steve Guttenburg et Bruce Jenner. Pour lancer ses chansons, un jeune compositeur forme un groupe musical avec des inconnus. (amér. 1980)

22h15 CBWFT Le chat et la souris.
Drame policier réalisé par Claude Lelouch avec Michèle Morgan, Serge Reggiani et Jean-Pierre Aumont. Un policier obstiné enquête sur la mort suspecte d'un promoteur doublé d'un vol de tableaux. La veuve de la victime est le suspect numéro 1 pour l'inspecteur Le Chat (fr. 1975)

Dimanche 4 février

13h00 CBWFT J'ai mon voyage et Rock around the Kremlin.
Renseignements non disponibles.

19h00 Télé-M Le lendemain du crime.
Drame policier avec Jane Fonda et Jeff Bridges. Un policier à la retraite entreprend d'innocenter une alcoolique qui s'est réveillée un matin aux côtés d'un homme mort poignardé. (amér. 1986)

20h00 CBWFT Crimes du coeur.
Comédie dramatique réalisée par Bruce Beresford. Avec Diane Keaton, Jessica Lange, Sissy Spacek, Sam Shepard et Tess Harper. Trois soeurs se retrouvent à Hazelhurst, dans la maison de leur grand-père où elles ont été élevées après le suicide de leur mère. (amér. 1986)

23h20 CBWFT Rétrospective Chaplin.
L'opinion publique (A Woman of Paris). Ne pouvant vivre avec la femme qu'il aime, un homme se suicide. (amér. 1923)

Lundi 5 février

12h00 Télé-M Le dernier match.
Drame biographique de F. Cook avec Blythe Danner, Edward Herrman et Patricia Neal. La femme d'une vedette de baseball évoque les incidents de leur histoire d'amour. (amér. 1977)

22h45 Télé-M La révolte des esclaves.
Drame historique de N. Malasomma avec Rhonda Fleming, Lang Jeffries et Ettore Manni. A Rome, une jeune patricienne s'éprend d'un esclave. (ital. 1961)

23h20 CBWFT La guerre des polices.
Drame policier réalisé par Robin Davis, avec Claude Brasseur, Marlène Jobert et Claude Rich. Le défi de capturer l'ennemi no 1 en France augmente la rivalité entre deux corps policiers. (fr. 1979)

Mardi 6 février

12h00 Télé-M Cap au large.
Comédie avec Ken Berry, Bert Convy et Celeste Holm. Diverses intrigues amoureuses à bord d'un bateau de croisière. (amér. 1977)

22h45 Télé-M Jeu d'enfant.
Drame fantastique avec Mary Crosby, Nicholas Clay et Debbie Chasen. L'étrange emmurement d'une famille dans sa maison trouve une curieuse explication. (brit. 1984)

23h20 CBWFT Exodus.
Drame épique réalisé par Otto Preminger d'après le roman de Leon Uris. Avec Paul Newman, Eva-Marie Saint et Sal Mineo. A Chypre, en 1947, un agent palestinien embarque sur un cargo 600 réfugiés juifs qu'il veut transporter en Palestine malgré l'opposition britannique. (amér. 1960) 1ère de 2 parties (suite le mardi 13 février à 23h20)

Mercredi 7 février

12h00 Télé-M La grande vie.
Comédie de R. Kinon avec Alan Meyerson, Don Adams et Tom Bosley. Diverses intrigues amoureuses à bord d'un bateau de croisière. (amér. 1975)

22h45 Télé-M Les jours et les nuits de China Blue.
Drame de moeurs de K. Russell avec Kathleen Turner, Anthony Perkins et John Laughlin. Un électronicien est amené à vivre d'étranges tribulations en enquêtant sur une styliste d'allure sévère qui se transforme le soir en prostituée. (amér. 1984)

23h20 CBWFT El norte.
Drame social réalisé par Gregory Nava. Avec Zaide Sivia Gutierrez, David Villalpando et Lupe Ontiveros. Deux Indiens du Guatemala, frère et soeur, décident de quitter leur pays natal et tentent d'atteindre les États-Unis. (amré. 1983)

Jeudi 8 février

12h00 Télé-M Le bagarreur.
Drame sportif avec Gregory Harrison, Glynnis O'Connor et Pat Hingle. Un jeune ouvrier nouvellement marié tente de joindre les deux bouts en participant à des matchs de boxe pour amateurs. (amér. 1983)

22h45 Télé-M La ferme de la terreur.
Drame d'horreur de W. Craven avec Maren Jensen, Jeff East et Ernest Borgnine. Après la mort mystérieuse de son mari, membre déchu d'une secte puritaine, une jeune femme est en butte à des phénomènes violents. (amér. 1981)

23h25 CBWFT L'année de tous les dangers.
Drame politique réalisé par Peter Weir. Avec Mel Gibson, Sigourney Weaver et Linda Hunt. En 1965, un jeune correspondant australien en Indonésie s'associé à un photographe. Lorsqu'il apprend qu'un putsch militaire est imminent, ses ambitions le poussent à publier l'information. (austr.-amér. 1982)

Vendredi 9 février

12h00 Télé-M Les gagneurs.
Drame policier de M. Chomsky avec Robert Conrad, Don Stroud et Donna Mills. Deux plagistes de Miami cachent sous leurs occupations inoffensives des activités de voleurs de bijoux. (amér. 1974)

13h30 CBWFT La fièvre de l'or.
Drame d'aventure réalisé et interprété par Charlton Heston. Avec Kim Besinger et Nick Mancuso. Des jeunes chercheurs d'or rencontrent un vétéran de la ruée légendaire. (can. 1982)

22h45 Télé-M Le pirate de mes rêves.
Comédie musicale avec Kristy McNichol, Christopher Atkins et Ted Hamilton. Pour gagner la main de la fille du gouverneur, un jeune homme élevé par des pirates cherche à s'emparer de leur trésor. (austr. 1982)

23h20 CBWFT Morts suspectes.
Drame policier réalisé par Michael Crichton d'après l'oeuvre de Robin Cook. Avec Geneviève Bujold, Michael Douglas et Elizabeth Ashley. Lorsque sa meilleure amie entre dans le coma après une opération mineure, une femme chirugien commence une enquête personnelle. (amér. 1978)

Mercredi 7 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON (reprise)**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: La grande vie**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre: La révolution romantique** (10e de 13)
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Jazz-in concert**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Parcours**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h30 CBWFT **Le petit vampire**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **SMAC** Une nouvelle émission qui plaira surtout aux jeunes de 8 à 12 ans.
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal reçoivent les Bruins de Boston
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **C'est à voir**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
20h00 CBWFT **Le grand remous**
TV-5 **Les Francofolies de Montréal:** Richard Séguin
20h30 CBWFT **Jeux de société**
TV-5 **Téléobjectif: Festival Québec — Saint-Malo**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
TV-5 **Téléobjectif: la maison des filles du roi**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Montagne**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Sauve qui peut**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **L'or et le papier**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Les jours et les nuits de China Blue**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h15 TV-5 **L'info-5** (2e édition)
23h20 CBWFT **Cinéma: El norte**
23h45 TV-5 **C'est à voir**
0h45 Télé-M **Hockey** (reprise)
TV-5 **Les Francofolies de Montréal** (reprise)
1h15 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
2h15 TV-5 **Radio France internationale**
4h15 Télé-M **Bon appétit**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Jeudi 8 février

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettres**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Le bagarreur**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre La révolution romantique** (11e de 13)
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Quelques hommes de bonne volonté** (6e de 6)
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **C'est à voir**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Viida: l'aventure lapone**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Séries plus: La voix du coeur** (1re de 2)
Télé-M **Cinéma**
TV-5 **Ex Libris.**
20h00 TV-5 **Avis de recherche: Annie Cordy**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Vues d'Afrique**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Le monde du vélo**
Télé-M **Ici Montréal**
22h25 CBWFT **CTYVON**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Carabine FM**
22h45 Télé-M **Cinéma: La ferme de la terreur**
22h55 CBWFT **La cour en direct**
23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2 (reprise)**
23h25 CBWFT **Cinéma: L'année de tous les dangers**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 TV-5 **Ex Libris** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h00 TV-5 **Avis de recherche**
1h45 Télé-M **Miami**
2h30 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Vendredi 9 février

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Les gagneurs**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Cinéma: La fièvre de l'or**
14h00 Télé-M **Chacun chez soi**
14h30 Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ex Libris**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Séries plus: La voix du coeur** (2e de 2)
Télé-M **Miami**
TV-5 **Temps présent: Rêves de bistrot**
20h00 Télé-M **Le dépanneur olympique**
20h05 TV-5 **Monsieur Hergé**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **L'art au monde des ténèbres**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Laser**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Alice**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Le pirate de mes rêves**
23h05 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h20 CBWFT **Cinéma: Morts suspectes**
23h35 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h05 TV-5 **Temps présent** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h05 TV-5 **Monsieur Hergé**
1h45 Télé-M **Le match de la vie**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**



RÉSERVEZ VOS BILLETS POUR UN SPECTACLE QUI A TOUT POUR VOUS PLAIRE!

LA MENTEUSE

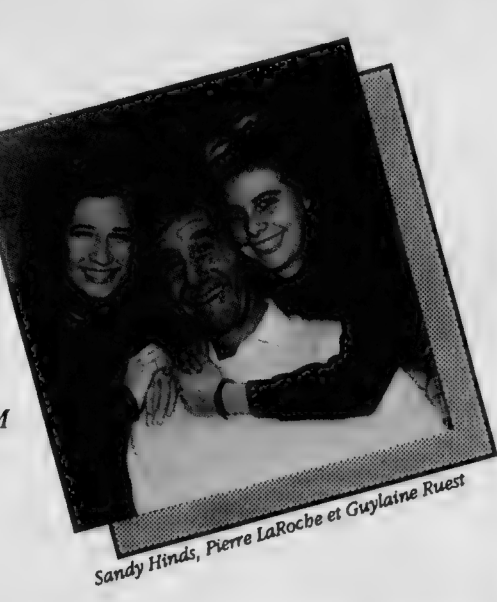
De Bricaire et Lasaygues.

Une mythomane au grand coeur s'est attirée des problèmes. Elle ment pour bien faire, provoquant ainsi, dans son entourage, une série de malentendus burlesques. Un petit mensonge pour ne pas faire de la peine à quelqu'un, un autre pour éviter les longues explications et . . . voilà que règne la confusion totale!

Un marathon de rire . . .

Du 2 au 10 février 1990
Salle Pauline-Boutal du CCFM

RÉSERVATIONS
233-8972



Sandy Hinds, Pierre LaRoche et Guylaine Ruest

Camp français
Divison scolaire de Winnipeg nº 1

Programme d'immersion linguistique dans un contexte de plein air pour les élèves de la 7e année.

Poste offert

Coordinateur(trice)

responsable d'une équipe de moniteurs/monitrices, organiser l'horaire et les activités, former le personnel en consultation avec les professeurs du camp.

Exigences

- avoir 18 ans ou plus,
- posséder une bonne maîtrise des deux langues officielles,
- l'expérience de l'organisation des camps et de l'animation avec les jeunes en contexte de plein air.

Dates:

Formation: le 9 avril
Camp: du 7 au 11 mai

Candidature

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae écrit avant le **9 février** à:

Pamela Rayner
École River Heights
1350, avenue Grosvenor
Winnipeg (Manitoba) R3M 0P2
Information: 488-7090

Division scolaire Saint-Vital nº 6

Bulletin nº 135/90

Titre : Réceptionniste-standardiste bilingue

Lieu de travail : Bureaux de la Division scolaire

Début : Aussitôt que possible

Rémunération :

Salaire : Classe 2 : 16 598,40$ à 18 454,80$ par année (638,40$ à 709,80$ par deux semaines) en cours de révision

Heures : 35 heures par semaine, 12 mois par année

Avantages : Selon la convention collective actuellement en vigueur pour les employés de bureau de la Division scolaire de Saint-Vital, Section 1254 du SCFP.

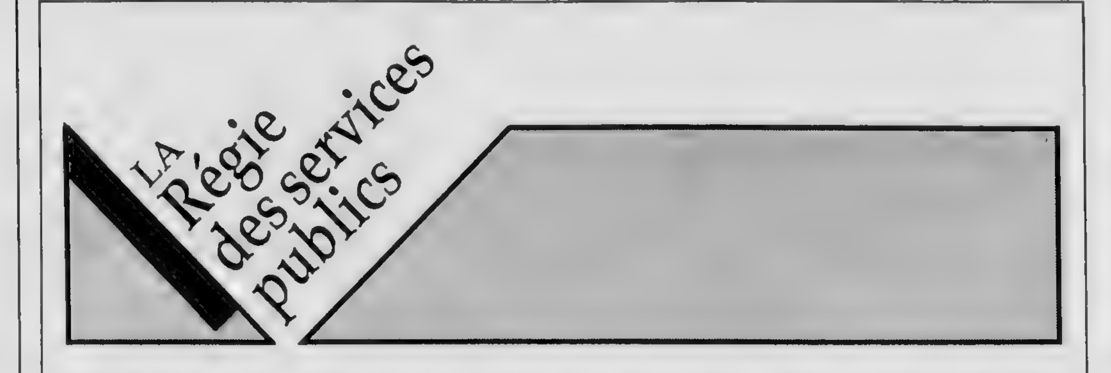
Poste :

Sous la direction du secrétaire-trésorier adjoint, la personne choisie sera chargée de recevoir tous les appels et les visiteurs aux bureaux de la Division. Elle devra remplir les fonctions de commis dactylo en plus du travail de bureau pour le préposé aux comptes et le vendeur. Elle sera également chargée de trier le courrier reçu et d'aider avec le courrier à expédier, en plus de remplir toute tâche connexe au besoin.

Qualités requises :

- être bilingue
- savoir taper 45 mots/minute
- comprendre le fonctionnement d'un standard téléphonique
- avoir des habiletés en relations publiques et en communication
- avoir un diplôme d'études secondaires

Veuillez faire parvenir un court curriculum vitae, en français et en anglais, citant le numéro de bulletin, au Service du personnel, Division scolaire de Saint-Vital, 900, chemin Saint-Mary's, R2M 3R3, avant 16h le vendredi 9 février 1990. On demande un curriculum vitae séparé pour chaque bulletin d'offre d'emploi.



Rappel d'avis d'audience publique

Demandeur : LA RÉGIE DE L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ DU MANITOBA

Demande : **La Régie de l'hydro-électricité du Manitoba («Manitoba Hydro»)** a soumis une demande à la Régie des services publics (la «Régie») afin de faire approuver une augmentation de 25 700 000$ des revenus qu'elle tire de la consommation générale. Cette augmentation de tarif, approximativement de 4,5%, entrerait en vigueur le 1er avril 1990.

Manitoba Hydro a également soumis une demande pour obtenir une ordonnance provisoire sans préavis relative aux tarifs du coût total de l'électricité générée au diesel. Cette demande a été présentée à la Régie qui y a accordé son approbation provisoire.

Ces demandes sont soumises en vertu de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation additionnelle de celles-ci.*

Tous les détails de ces demandes ont été fournis dans les avis d'audience publique préalablement publiés et sont indiqués dans les demandes de Manitoba Hydro.

Détails des demandes : Les parties intéressées peuvent obtenir les détails complets de ces demandes en soumettant une demande écrite à:

Mme Roslyn Roth
Conseiller juridique
La Régie de l'hydro-électricité du Manitoba
C.P. 815
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P4

ou en appelant Mme Roth au (204) 474-3946, (les appels à frais virés seront acceptés).

Les demandes et les preuves à l'appui peuvent également être consultées aux bureaux de la Régie.

Audience : La Régie tiendra une audience publique au sujet de la demande de Manitoba Hydro à la

Salle LaVérendrye
Hôtel Fort Garry
222, av. Broadway
Winnipeg (Manitoba)

L'audience publique aura lieu le **19 février 1990, à 9h** et se poursuivra aussi longtemps que nécessaire.

La Régie entendra les intervenants à compter de 13h, le lundi 19 février 1990.

L'étude de la proposition de Manitoba Hydro relative aux tarifs du coût total de l'électricité générée au diesel et la confirmation, ou autre disposition, de l'ordonnance sans préavis nº 186/89 débutera à 9h, le mercredi 21 février 1990.

Participation : Aux fins de cette audience, les intervenants se définissent comme les personnes, les organismes et les corporations qui ont l'intention de participer totalement à l'audience en contre-interrogeant les témoins, en déposant des preuves, en soumettant des mémoires et en participant à la présentation finale.

Étant donné que le délai prescrit pour l'inscription en tant qu'intervenant est écoulé, les personnes intéressées à obtenir le statut d'intervenant devront le demander à la Régie, sur place.

Les parties qui désirent seulement s'adresser à la Régie ou soumettre un mémoire, mais qui n'ont pas l'intention de participer à l'audience complète seront des présentateurs. Les présentateurs devront avertir le secrétaire de la Régie de leur intention de participer à l'audience publique, au plus tard le 8 février 1990.

Séances en province : La Régie tiendra une séance publique au cours de laquelle Manitoba Hydro répondra aux commentaires des abonnés:

Le lundi 26 février 1990, à 13h, à la salle du conseil, 232, rue Wellington Ouest, Virden (Manitoba).

Aucune preuve documentaire ne sera admise par la Régie à cette séance.

Frais d'intervenants : L'ordonnance nº 163/87 de la Régie, datée du 12 novembre 1987, prévoit notamment la méthode d'intervention, ainsi que le remboursement possible des frais aux intervenants et les directives pour ce faire. Les parties désirant soumettre une demande de remboursement de leurs frais devraient consulter cette ordonnance.

Daté ce 17e jour de janvier 1990.

G. O. Barron
Secrétaire
Régie des services publics

Les lieux sont accessibles aux fauteuils roulants.

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba 

Suivez le guide

Les livres d'occasion de Les Mundwiler

Collectionneurs, chercheurs, historiens ou simples lecteurs soucieux d'économie: tout le monde peut trouver son bonheur dans une librairie de livres d'occasion.

La Winnipeg Association of Secondhand Booksellers regroupe une vingtaine de librairies, dont la Highbrow Books, située au 304, rue Notre-Dame.

«Il y a essentiellement 2 types de magasins, explique le propriétaire, Les Mundwiler: ceux qui achètent, vendent ou échangent des livres de poche; et ceux qui, comme moi, se spécialisent dans les livres à couverture rigide».

Les livres de poche ont leurs collectionneurs. «Surtout pour les vieux livres de science-fiction et les bouquins à couverture exotique en couleurs des années 40 et 50», indique Les Mundwiler.

Mais surtout, les librairies d'occasion offrent des prix battant toute concurrence et permettent de mettre la main sur des ouvrages épuisés.

«J'ai là une première édition en anglais datant des années 30 d'un roman de Gabrielle Roy, indique-t-il à titre d'exemple. Il se peut fort bien qu'il s'agisse du seul exemplaire à Winnipeg».

Les Mundwiler, qui affirme posséder le plus gros stock de livres d'occasion en français à Winnipeg (9 étagères) montre aussi un recueil de poèmes de Louis Riel publié à Montréal en 1886.

«Il y a une grande richesse à Winnipeg. Nous couvrons pratiquement tout un siècle. Malheureusement, les bouquins ne sortent pas des maisons parce que le marché n'est pas assez développé, comme à Toronto ou Vancouver».

Ses clients? «Pas trop de chercheurs ou d'étudiants. Plutôt de simples amateurs qui viennent acheter quelques livres, fouiller ici et là. Faire ses achats dans un magasin de livres d'occasion relève un peu de l'archéologie».

Pour avoir la liste des vendeurs de livres d'occasion à Winnipeg, on peut appeler Les Mundwiler au 943-5668 ou passer à sa librairie (ouverte de 10h à 17h le samedi, de 12h à 17h le dimanche et de 11h à 17h durant la semaine).

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Deux nouveaux visages au Cercle Molière

Le théâtre pour se découvrir

Pour sa prochaine pièce, «La Menteuse», présentée comme «du théâtre de distraction qui divertit et qui fait rire», le Cercle Molière a confié deux rôles clé à deux nouveaux comédiens: Guylaine Ruest et Donald Legal.

Guylaine Ruest, 18 ans, et Donald Legal, 19 ans, se connaissent depuis presque toujours. Pour une bonne raison: leurs pères, Paul Ruest et Roger Legal, sont de vieux amis qui avaient mis en commun des souvenirs d'école dans le livre «Les pensionnaires» et leur envie d'écriture dans la pièce «Les manigances d'une bru», montée par le Cercle Molière à la toute fin des 70.

Une soirée mémorable

Il va sans dire que Guylaine Ruest et Donald Legal se souviennent encore de la première des «Manigances d'un bru». Et s'il serait difficile d'affirmer que leur désir de monter sur les planches remonte à cette soirée mémorable, il est en tout cas certain que leurs parents restent bien présents.

Dixit Donald Legal: «Ce n'est pas la motivation principale, mais quand même: on veut bien faire, on ne veut pas faire honte à papa-maman! On pense bien que ça va marcher. Ça ne peut pas faire autrement: le texte est formidable, le décor est du tonnerre et on a tellement répété que ça ne peut pas ne pas marcher!».



photo: Bernard Bocquel

Guylaine Ruest et Donald Legal, de Sainte-Anne-des-Chênes, font leur début au Cercle Molière. Pour Guylaine Ruest: «Les gens aiment voir des nouveaux visages au Cercle Molière. Des nouveaux, c'est le fun». Pour Donald Legal: «J'avais pas fait de théâtre pour la peine, et tout le monde au Cercle fait tout pour nous! C'est incroyable».

Le nombre de répétions a particulièrement marqué Donald Legal: «On ne se rend pas compte du travail. Les répétitions, c'est tous les jours depuis un mois et demi, de 5h du soir à 10h, plus les fins de semaine».

Mais quelle expérience, assure Guylaine Ruest: «J'étais une mordue du théâtre, sans savoir vraiment ce que c'était. Maintenant que je le sais, je veux déjà en faire d'autre!». Donald Legal renchérit: «Ce n'est certainement pas ma dernière pièce».

Il faut dire que le théâtre, c'est l'occasion par excellence de se découvrir, pour toujours mieux rentrer dans le personnage qu'il faut créer. Guylaine Ruest confie bien volontiers qu'elle «aime laisser aller son imagination, inventer des histoires, faire croire des choses». Un penchant naturel qui lui permet sans doute de mieux cerner son rôle de mythomane (elle est la menteuse de «La Menteuse»).

En jouant, Guylaine Ruest a découvert qu'elle était capable d'en rajouter et d'affiner: «Des fois, je me disais: non, je pourrai pas faire ça. Et quand je le faisais, ma tête disait: ça marche, c'est pas croyable!».

Donald Legal, lui, a découvert qu'il devait apprendre à exprimer ses sentiments «plus physiquement». Une nécessité quand on interprète «un jeune amoureux romanesque».

Heureusement, les deux comédiens se connaissant bien, il était plus facile, pour reprendre l'expression de Guylaine Ruest, «d'avoir l'air réel. Ça aide de se connaître quand on fait du vrai théâtre pour la première fois. Aussi, on pouvait être plus ouvert dans nos commentaires et se dire des choses sans qu'elles passent pour des insultes».

Bernard BOCQUEL

«La menteuse», de Jean-Jacques Bricaire et Maurice Lasaygues, avec «une touche d'adaptation» de Jean-Guy Roy, est mise en scène par Irène Mahé. A l'affiche du Cercle Molière du 2 au 10 février.

Les comédiens sont, outre Guylaine Ruest et Donald Legal: Pierre LaRoche, Sandy Hinds et Jacqueline Hogarth. Billets: 233-8972.

Le rôle du Festival Théâtre Jeunesse

Guylaine Ruest et Donald Legal, tous deux étudiants au CUSB, doivent sans doute leur grand début sur les planches au Festival Théâtre Jeunesse, où ils se sont faits remarquer en 1987.

Ils jouaient dans une pièce intitulée «par Omission», une création collective qui leur a valu le prix de meilleur(e) comédien(ne) de soutien.

Aujourd'hui, ils ont un message pour ceux qui songent à exclure l'immersion du Festival Théâtre Jeunesse: «On joue au Cercle grâce en partie au FTJ. Le Festival est là pour les jeunes. Il devrait être non compétitif et la politique devrait être exclue».

Louis Riel en bande dessinée:

Le public est invité à un vin-fromage pour le lancement officiel d'un album de bande dessinée consacré à la vie de Louis Riel, mercredi 7 février à 20h à la bibliothèque de Saint-Boniface (édifice Centre-ville).

L'album d'une soixantaine de pages, publié par les Éditions des Plaines, est l'oeuvre de Robert Freynet, de Sainte-Geneviève.

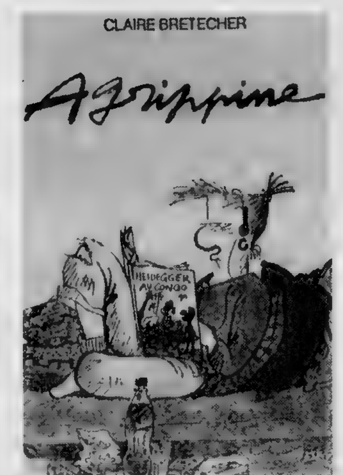
Lectures

BANDES DESSINÉES

Agrippine, de Claire Brétécher.

Agrippine est une jeune adolescente moderne qui fait des projets rêveurs sur son avenir. Sa famille est là, toutefois, et cela la gêne d'avoir les vieux (ses parents), ou les mômes (ses frères), qui ne la comprennent pas du tout. Le talent de l'artiste éclate encore.

(1989)



Claire Brétécher, ou la magie de la bande dessinée sociale.

ÉCONOMIE

L'état du Tiers-Monde.

Faisant suite à l'édition de 1987, ce livre explique l'évolution rapide du Tiers-Monde, tant au point de vue politique que social. Parfait document augmenté de cartes, adresses, index.

(Éd. La Découvertes, 1989)

CUISINE

Le goût supérieur.

Attention, végétariens! la cuisine sans viande n'est plus ce qu'elle était autrefois. On peut parfaitement se nourrir sans viande et préparer des plats délicats et raffinés. Les recettes de ce livre peuvent satisfaire les gourmets les plus difficiles.

SCIENCE

Plus faire pour apprendre, Les pendules 01. de Ron.

Des pendules, fabriquées avec des trombones, de la ficelle, des pièces de monnaie, etc. pour faire des expériences scientifiques, voilà une méthode originale et simple à utiliser. Livre pouvant intéresser les amateurs de sciences aussi bien que les éducateurs.

(Marson, 1989)

BIOGRAPHIE

Jackie, de David Heymann.

Une biographie de la grande dame américaine qu'est Jacqueline Bouvier Kennedy Onassis. Bien que tous les journaux du monde entier aient parlé d'elle, elle garde, pourtant, un certain mystère. L'auteur se veut le plus objectif possible dans le portrait qu'il a fait d'elle.

(Éd. Laffont, 1989)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Les Rendez-Vous

CINÉMA

• ***«The Awful Truth»***, de Leo McCarey (EU 1937). Un classique des comédies romantiques hollywoodiennes, avec Cary Grant, Irene Dunne et Ralph Bellamy, oscar du meilleur réalisateur. Mercredi 7 février à 14h au musée des Beaux-Arts, dans la série «Arts Break».

• ***«L'effrontée»***, un film de Claude Miller (Fr., 1986) avec Charlotte Gainsbourg. Ce devait être un film de François Truffaut, mais le célèbre cinéaste français est décédé avant d'avoir réalisé son projet. Le producteur Claude Berri a demandé à Claude Miller, ancien assistant de Truffaut, de le réaliser. Une adolescente d'un milieu modeste renverse le petit monde qui l'étouffe et part à l'aventure. Au Cinéma 3 (angle Ellice et Sherbrook), à partir du 2 février, à 19h30 et 21h30.

• ***Rétrospective Ingmar Bergman***, au musée des Beaux-Arts (300, boulevard Memorial).

Samedi 3 et dimanche 4 à 20h : «Le silence» (1963)

Jeudi 8, à 17h15, et vendredi 9 février, à 20h : «Persona» (1967).

ENFANTS

• ***Apprendre à reconnaître des empreintes d'animaux***, atelier du Musée des enfants du Manitoba, les 1er et 2 février entre 15h30 et 16h30. Renseignements au 957-0005 ou au 949-0109.

• ***«Le conte du royaume animal»***, activité du Musée des enfants pendant la fin de semaine des 3 et 4 février, également les 8 et 9 février dans l'après-midi.

• ***«Treasure Island»***, une fabuleuse course au trésor avec les héros classiques Long John et Gunn. Un spectacle pour les enfants à partir de 6 ans. Du 5 au 11 février, au Fantasy Theatre (944-0581).

• ***Le Festival International des enfants*** aura lieu à la Fourche du 5 au 10 juin. On peut d'ores et déjà se munir de billets, avec une réduction de 20% avant le 28 février, en s'adressant au 255-0341.



Le groupe n°5 sera l'invité du Foyer vendredi 2 février.

EXPOSITIONS

• ***«Progressions»***, exposition de travaux des membres de l'Association des graveurs du Manitoba. Jusqu'au 9 février dans la Galerie I du CCFM.

• ***«La découverte»***, Patrick Le Madec expose 8 années de recherches dans la peinture. Jusqu'au 9 février dans la Galerie II du CCFM.

• ***«L'estampe originale»***, visite guidée de l'exposition présentée au musée des Beaux-Arts jusqu'au 11 février. Oeuvres des grands peintres français de la fin du XIXe siècle : Gaughin, Rodin, Toulouse-Lautrec, Renoir, etc. Samedi 3 février à 14h.

CONCERTS

• ***«Choral Connections»***, les Winnipegs Singers invitent le Vancouver Chamber Choir sous la direction de John Marten et de Jon Washburn. L'ensemble de Vancouver fut le premier au Canada à devenir entièrement professionnel (en 1971).

Il présente des morceaux du XXe siècle, tandis que les chanteurs de Winnipeg interpréteront des morceaux de la Renaissance. Les deux ensembles se retrouveront pour des airs de Schumann et de Healey Willan. Dimanche 4 février, à 20h, dans l'église Westminster United Church ; billets à 10$ et 12$ au comptoir BASS ou au 453-7311.

• ***«Masterworks n°6»***, la violoncelliste winnipégoise Zara Nelsova se joint à l'orchestre symphonique dirigé par Bramwell Tovey. Au programme : le concerto en mi mineur, opus 85 d'Elgar, la symphonie n°1 en si bémol de Walton et deux études pour cordes de Ridout.

• ***Pyyow*** sera au Mârdi Jazz du Foyer, le 6 février au CCFM.

• ***Joël Bergeron et le Groupe n°5*** seront les artistes invités du Foyer, le 2 février.

• ***Le groupe de folklore populaire Boulfer & Co*** sera l'invité du Foyer, du 8 au 11 février au CCFM.

CÉLÉBRATIONS

• ***Le musée de l'Homme et de la Nature*** fête son 20e anniversaire. Journée portes ouvertes, dimanche 4 février de 13h à 17h (190, avenue Rupert).

• ***«Women Coffee house»***, avec Kris Purdy et Karen Gussie. Le centre culturel West End et le Winnipeg Gay/Lesbian Ressource Centre fêtent le 116e anniversaire de Gertrude Stein. Samedi 3 février à 20h.

Femmes de lettres née au États-unis, Gertrude Stein a essentiellement vécu dans les milieux culturels de Paris (1874-1946). Passionnée de peinture, son style a été qualifié de «Cubisme littéraire».

OPÉRA

• ***«Cosi Fan Tutte»***, l'un des 4 principaux opéras de Mozart, sera présenté pour la dernière fois vendredi 2 février par l'Association de l'Opéra du Manitoba avec une distribution entièrement canadienne, dont notamment le baryton québécois Gaëtan Laperrière. Il est conseillé de réserver ses billets à l'avance aux comptoirs Bass (985-6800).

Une sélection de Philippe DESCAMPS

RADIO

«Les belles heures» à Saint-Boniface

L'équipe du magazine culturel national de Radio-Canada, «Les belles heures», sera à Saint-Boniface cette fin de semaine pour un panorama culturel franco-manitobain.

Les auditeurs de CKSB-Manitoba pourront entendre en direct, samedi 3 février de 10h à 12h, les invités de l'animateur Winston McQuade dans le cadre de l'émission «Chute libre». La même émission sera diffusée pour les auditeurs de tout le Canada aux «Belles heures» habituelles, de 13h à 15h, le lundi 5 février.

Pour cette vaste entreprise de décentralisation radiophonique, toute l'équipe du magazine culturel généralement consacré à la scène québécoise s'est déplacée à Saint-Boniface. Quatre animateurs montréalais s'entretiendront avec des acteurs de la scène culturelle francophone au Manitoba.

Les invités du jour seront : Norman Dugas, compositeur ; Eric Lussier, claveciniste ; Roger Léveillé, auteur ; Etienne Gaboury, architecte ; Marcel Gosselin, sculpteur ; Ingrid Joubert, professeur de littérature et de théâtre et Irène Mahé du Cercle Molière. Daniel Tougas, de CKSB, interviendra également sur les ondes pour un portrait du Manitoba.

D'autres entretiens seront enregistrés avec une douzaine de Manitobains. Ils seront diffusés sur les antennes nationales au cours des mois de février et mars prochain (toujours en semaine, de 13h à 15h).

Ph.D.



Winston McQuade anime l'émission «Les belles heures» sur Radio-Canada depuis la rentrée 1989. Auparavant, on a pu le voir à la télévision dans les émissions «Télex-Art» ou «L'heure de pointe».

Hanover-Taché

Classement général

(au 29 janvier 1990)

Division Nord

	G	P	N	T
Niverville	17	3	0	34
Sainte-Anne	15	4	1	31
I-d-Chênes	9	11	1	19
Landmark	8	10	0	16
Steinbach	4	18	0	8

Division Sud

	G	P	N	T
Saint-Malo	14	5	0	28
Grunthal	14	7	0	28
Saint-Pierre	8	12	0	16
Mitchell	6	14	0	12
La Broquerie	5	16	0	10

Classement individuel

(au 29 janvier 1990)

	B	P	T
Denis Trudel *Saint-Malo*	23	33	56
Marc Nault *Sainte-Anne*	21	34	55
Larry Skoleski *Niverville*	26	26	52
Kevin Penner *Sainte-Anne*	20	28	48
Denis Lajoie *Sainte-Anne*	14	32	46
Robert Rioux *Saint-Pierre*	14	28	42
Ron Davies *Sainte-Anne*	22	17	39
Glen Friesen *Grunthal*	15	23	38
Art Coulombe *Saint-Malo*	13	23	36
Jules Enns *Sainte-Anne*	10	26	36

André Brin: la voix de la Ligue Hanover-Taché au petit écran

«Les joueurs ont quelque chose à dire»

Le visage d'André Brin est bien connu des lecteurs et lectrices de La Liberté. Ça fait maintenant quatre ans qu'il signe une chronique sur la Ligue nationale de Hockey dans votre hebdo.

Depuis 1988, il est également chroniqueur sportif à CBWFT, la télévision de Radio-Canada. C'est à lui que revient« l'heureuse tâche» de se rendre, une fois par semaine, dans les divers villages du Sud-Est, filmer un match de la Ligue Hanover-Taché.

«Il y a un intérêt chez notre public pour la Ligue Hanover-Taché», affirme André Brin. «La majorité des Franco-Manitobains ont joué dans la ligue, ou ont de la parenté qui a joué dans cette ligue. Tu vas dans les villages et ils veulent parler des matchs, des joueurs».

«Évidemment, tu ne peux pas couvrir la Ligue Hanover-Taché tout à fait de la même façon que la Ligue Nationale. Ce n'est pas le même calibre de hockey. Surtout, les joueurs de la Hanover-Taché n'ont pas les mêmes motivations».

«Dans la Ligue Hanover-Taché, les joueurs ne jouent pas pour l'argent, ou du moins ça ne devraient pas être le cas. Ils sont motivés beaucoup plus par la fierté, une fierté qui n'est pas toujours là au niveau professionnel».

«Par contre, tu dois les prendre au sérieux parce que, pour eux, c'est sérieux. Leur coupe vaut autant pour eux que la coupe Stanley pour les équipes professionnelles. Et tu dois respecter leurs efforts, leurs objectifs».

«La Ligue Hanover-Taché, c'est la compétition entre villages, c'est la fierté de battre le village voisin. Ce qui m'a frappé le plus lorsque j'ai vu mes premiers matchs, c'est l'intensité, l'émotion, tant sur la glace que dans les gradins».

«Si tu me demandes ce dont je vais me souvenir de la Hanover-Taché dans 25 ans, c'est cet intensité, ces émotions. J'imagine que c'était comme ça il y a 25 ans, et ce le sera toujours dans 25 ans».

«Souvent, les joueurs de la Hanover-Taché donnent de meilleurs interviews que les professionnels. Les joueurs de la Hanover-Taché ont quelque chose à dire. Un joueur professionnel répète toujours les mêmes clichés.»

«Un Gilbert Dubé de La Broquerie, un Jude Boulianne de Sainte-Anne, un Jacques Lévesque de Saint-Pierre-Jolys comprennent bien ce qui s'est déroulé durant la partie. C'est peut-être parce que les joueurs parlent et discutent entre eux des matchs pendant des jours. Ce que les professionnels ne font pas».

«En présentant les points forts d'un match de la Hanover-Taché à la télévision, j'espère qu'on donne de l'encouragement aux joueurs. On donne peut-être aux joueurs une autre petite raison de continuer à jouer, d'être encore plus fier de leur village».

«Mais surtout, ce sont des souvenirs. Ils peuvent revivre certains instants en les revoyant à la télévision. Et ils peuvent les enregistrer pour l'avenir».

Lucien CHAPUT

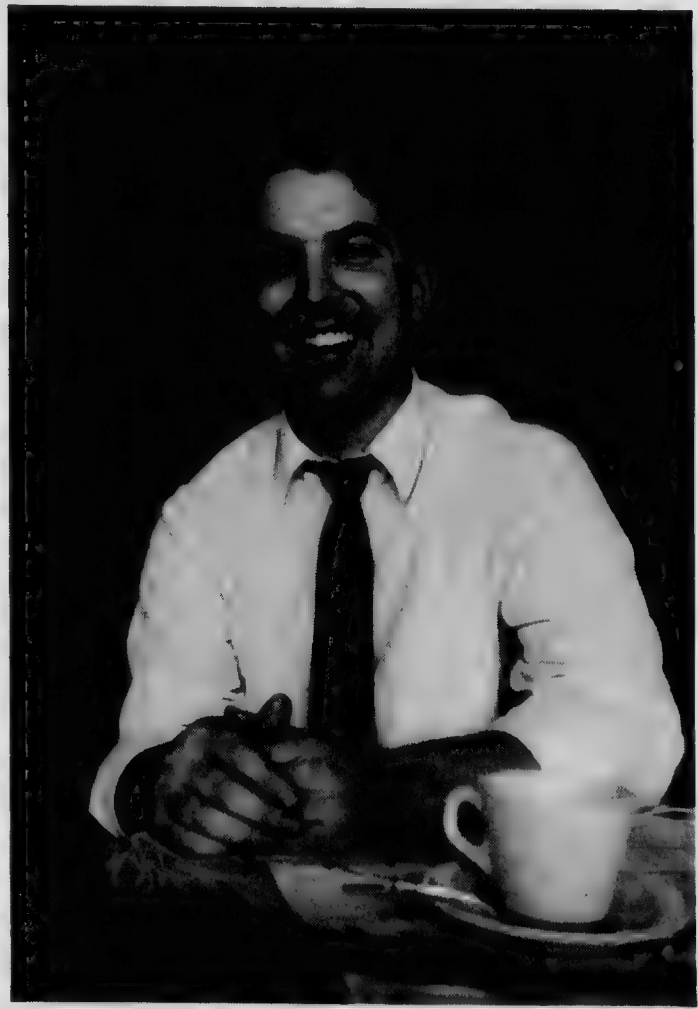


photo: Lucien Chaput

André Brin, chroniqueur sportif. «J'aime les petits joueurs. C'est eux, les joueurs les plus vifs, les plus spectaculaires. Et dans la Ligue Hanover-Taché, il y en a plein. Marc Nault de Sainte-Anne, Denis Trudel de Saint-Malo, ce sont les Doug Small de la Hanover-Taché».

La passion d'André Brin

Il faut, de temps en temps, renverser les rôles. Interviewer l'intervieweur. Sinon, de quelle autre façon pourrait-on apprendre qu'André Brin, le chroniqueur de la Ligue Hanover-Taché à Radio-Canada, est né au Nigéria?

Ou qu'à l'âge de 10 ans, il a tenté d'enseigner le hockey à de jeunes Algériens, pour qu'il puisse jouer au hockey sur les trottoirs d'Alger?

«Le fait que je n'ai pas pu jouer au hockey pendant les deux ans qu'on était en Algérie explique pourquoi je suis devenu un partisan du sport plutôt qu'un participant», souligne l'annonceur sportif âgé de 24 ans.

«J'adore le hockey au point où j'étudie le hockey. Le Hockey News, je le lis de la première à la dernière page. J'épluche les annuaires des différentes équipes. J'étais comme ça à l'âge de 10 ans, je le suis encore aujourd'hui».

«Lorsque je rencontre des anciens confrères de classe, ils me disent: tu dois être au paradis! Le fait que je suis maintenant dans les sports 24 heures sur 24, c'est formidable. J'aimerais pouvoir en faire plus. Mais il y a seulement 24 heures dans une journée!»

L.C.

Dis-moi combien tu gagnes et je te dirai combien tu vaux

Les joueurs de la Ligue Nationale ont suivi les traces de leurs collègues au baseball. Les salaires sont maintenant connus de tous, ce qui devrait aider la cause des joueurs lorsqu'il est temps de négocier.

Depuis quelques jours, les partisans du hockey ne parlent que des sommes astronomiques qui ont été publiées mardi. Et soyez certains qu'il en va de même dans les différents vestiaires de la Ligue Nationale.

Des surprises, on en a eues! Dave Taylor au 4e rang de la Ligue avec près d'un million par année!! Alors que Brett Hull, Joe Sakic et Daniel Marois, tous d'excellents jeunes joueurs, décrochent à peine un neuvième du salaire de Taylor.

Rappelons-nous par contre que les contrats sont décernés pour ce que le joueur a déjà accompli. Personne ne sait ce qu'il risque de réussir dans l'avenir. Les gérants regardent dans leur boule de cristal, mais côté négociations le passé dicte le salaire.

Lorsque Sakic et Marois ont entamé des négociations avec leurs équipes respectives, ils n'avaient aucune expérience. Ni l'une ni l'autre des parties impliquées ne savaient ce qui allait



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

se produire.

Ceci dit, il est clair que plusieurs joueurs ont été surpris mardi matin. Imaginez un peu la réaction de Luc Robitaille lorsqu'il a su qu'il touchait moins que McSorley, Laidlaw et Crowder. Ou celle de Phil Housley lorsqu'il a su que 3 défenseurs des Sabres faisaient plus que lui.

L'avion privé de Bruce McNall

Il va falloir surveiller avec attention les négociations de cet été. Il est fort possible que le hockey prenne le chemin du baseball. Que les salaires augmentent à un rythme fou, ce que souhaitent les joueurs, ce que déplorent les propriétaires.

Si Taylor peut demander 950 000 dollars, Laurie Boschman pourrait peut-être en réclamer 600 000. Si Gord Donnelly reçoit 170 000 dollars par campagne, Robitaille n'aurait pas tort de demander 900 000. Et ainsi de suite.

Il y a un autre point qu'il faudra surveiller. C'est ce qui va se produire à l'intérieur des équipes. Est-ce que cette nouvelle information va influencer le jeu? Déjà, les équipes qui paient le plus grassement leurs joueurs sont loin d'être en tête au classement...

A Los Angeles, on sait qu'il y a des cliques qui se forment. Ceux qui retournent de voyages à l'extérieur dans l'avion privé de Bruce McNall et les autres... Et on sait ce qui se produit avec les Kings.

Entre-temps, les équipes avec le moins d'écart entre les salaires dominent au classement. Voir Boston, Montréal et Calgary.

Voilà ce qui se passait avant les chiffres de mardi. Qu'est-ce qui va se passer maintenant que les écarts sont bien documentés?

SAINT-PIERRE-JOLYS

Les Tweens aux jeux d'hiver de Carman

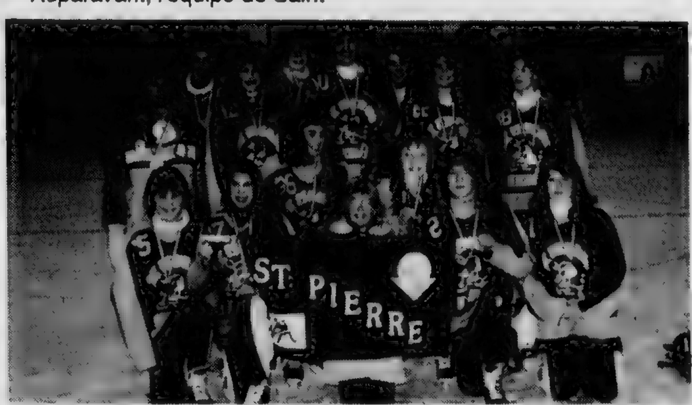
L'équipe de ringuette des Tweens de Saint-Pierre-Jolys s'est qualifiée pour les jeux d'hiver du Manitoba, qui auront lieu en mars à Carman, en remportant la médaille d'or aux jeux d'hiver d'Eastman.

Les jeunes filles de Saint-Pierre se sont qualifiées au dépend des Saberettes de Sainte-Anne-des-Chênes. Elles ont remporté la finale régionale le 21 janvier par 3 buts à zéro. Deux joueuses ont particulièrement été remarquées : Joanne Labossière à l'attaque en marquant les 3 buts de son équipe, et Magali Nayet dans les buts en repoussant de nombreuses offensives.

Auparavant, l'équipe de Saint-Pierre-Jolys avait éliminé l'équipe «Pineview» (de Pine Falls et Powerview) par 9 à 8, ainsi que Steinbach (8 à 1), Beauséjour (9 à 8) et Lac du Bonnet (6 à 0). Les jeunes de Sainte-Anne-des-Chênes avaient battu celles de Beauséjour en demi-finale par 5 à 2.

L'entraîneur Gilbert Ruest est d'autant plus satisfait que la ringuette est le seul sport représentant Saint-Pierre-Jolys pour les jeux de Carman. Satisfait par le travail de son équipe, il tient à souligner : «Pour les filles, la ringuette c'est aussi important que le hockey pour les garçons.»

Ph.D.



Au premier rang (de g. à d.) : Renée Mellor, Francine Salve, Liane Musick, Trish Gagné, Roxanne Hébert, Vanessa Chopik et Lynne Curé. Au second rang : Cécile Lesage (entraîneur adjoint), Francine Labossière, Carole Tessier, Chantal Morrissette, Joanne Labossière, Venice Lesage, Diane Ruest, Gilbert Ruest (entraîneur) et Magali Nayet.

Section Spéciale

Festivalons !









photo: Hubert Pantel

Bon Festival

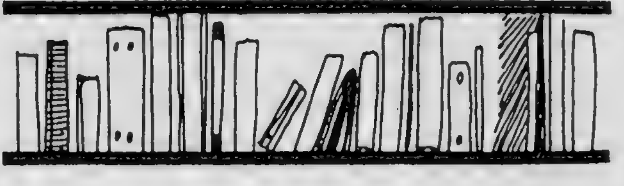


Les Soeurs Grises du Manitoba
151, rue Despins
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0L7

Bon succès au
Festival du Voyageur

AGENCE D'ASSURANCES
AURÈLE DESAULNIERS (1987)
B-390, boulevard Provencher

N'oubliez pas de renouveler vos Autopac avant le 28 février 1990.



La Boutique du Livre

Joyeux Festival à tous!

En notre 10e anniversaire profitez du festival d'aubaines. 20% sur matériel en stock du 9 au 17 février 1990.

Heures d'ouverture:
du lundi au samedi
de 10h à 17h

315, rue Kenny
Saint-Boniface
(Manitoba) R2H 3E7
Tél.: 237-3395



ÇA FAIT CHAUD AU COEUR

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR



C'est des spectacles pour tous les goûts du 9 au 18 février 1990

Plus de 400 spectacles aux sites suivants:

Parc du Voyageur, mettant en vedette une variété d'artistes

Le lieu historique national La Fourche, présentant des artistes autochtones

Les relais:
- Auberge du Violon, 210, rue Masson
- Relais du Voyageur, 340, boul. Provencher
- Rame de Nuit, 200, av. de la Cathédrale
- Relais des Pionniers, 445, rue Tissot
- Grenier de l'Abbaye, 271, av. de la Cathédrale
- Chez les Bois Brûlés, 1009, chemin St-Mary
- Relais des vieux amis, 217, rue Masson

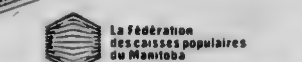
Le Rendez-Vous, 768, av. Taché
- Voix de Chez Nous, le dimanche 11 février
- Mon collège, d'hier à demain, le lundi 12 février
- Soirée cajune avec Beausoleil, le mardi 13 février
- Une célébration de la vallée de la rivière Rouge, le mercredi 14 février
- Plume Latraverse au Farcetival, le vendredi 15 février
- Hart Rouge et Luc de Larochellière en spectacle, le samedi 17 février

Les billets pour les soirées du Rendez-Vous sont disponibles au guichet du Rendez-Vous, 768, av. Taché

Le Festival du Voyageur, c'est aussi l'histoire, les activités spéciales, la programmation pour enfants, les compétitions et les sports. Il y en a pour tous les goûts!

Pour plus de renseignements, composez le 233ALLO ou visitez notre centre d'information CANTEL au parc Provencher.

Schenley





Rencontre avec Gabriel et Marcelle Forest

Les voyageurs officiels, ambassadeurs et pas mascotte

Pour Marcelle et Gabriel Forest, devenir les 11e Voyageurs officiels était presque inscrit dans l'ordre des choses.

Plus que des habitués, ce sont des fidèles : «On suit le Festival du Voyageur depuis les débuts, explique Marcelle. On a toujours fait énormément de bénévolat.»

Si, dans les premiers temps, ils participaient au Festival «pour aider la cause», aujourd'hui c'est surtout pour «profiter de l'hiver». Gabriel Forest connait bien le Festival de l'intérieur : il vérifie les comptes pour sa société de comptable depuis plusieurs années.

Depuis les premiers Festivals, ils constatent tous deux une évolution du divertissement pur et simple vers l'événement culturel. Pour Marcelle : «Les aspects historiques et culturels sont devenus tellement importants. On en a toujours à apprendre de notre histoire». «L'histoire des voyageurs, c'est une grande partie de l'histoire du Manitoba», ajoute Gabriel.

«Ambassadeurs» du Festival, le couple des Voyageurs officiels défend aussi les couleurs de la ville de Winnipeg en Amérique du Nord. Les Forest reviennent de Saint-Paul où ils sont montés sur le char allégorique de la ville. D'autres voyages les attendent au printemps.

Dès le mois de janvier, le titre de Voyageurs officiels est «une job à plein temps». Gabriel voit son rôle comme celui «d'un ambassadeur pour promouvoir le Festival» dans toute sa dimension et non pour expliquer la «politique» de celui-ci. Marcelle précise : «C'est plutôt un rôle visuel. Quand les voyageurs officiels rentrent dans une salle, ils deviennent le centre d'attrait. On sent de l'électricité dans l'air.»



Marcelle et Gabriel Forest : «On n'a jamais manqué un seul festival.» photo: Philippe Descamps

Marcelle Forest tient à souligner l'évolution vers une plus grande reconnaissance de la femme : «Au début on parlait de la femme du Voyageur officiel, alors qu'aujourd'hui, c'est le couple qui est identifié comme tel.»

Les Forest ont toujours considéré cette époque de l'année comme des vacances. Ils ont toujours préféré le Festival et ses retrouvailles en famille à un voyage en Floride ou à Hawaï.

Ils attendent particulièrement les soirées dansantes. «C'est un temps où l'on s'amuse avec nos amis, on sort en groupe, raconte Marcelle. On aime la danse. D'ailleurs, on a fait connaissance chez les Gais Manitobains.»

Philippe DESCAMPS

Les boîtes de nuit durant le Festival

Durant le Festival du Voyageur, tout le monde est de la partie. Ainsi le Foyer du Centre culturel franco-manitobain, le Canot du Festival du Voyageur, l'Hôtel Norwood et le Club La Vérendrye présentent des artistes spéciaux.

Le Foyer du CCFM

Le jazz et la musique rock cèdent leur place à des artistes faits sur mesure du 10 au 17 février. Lesquels? BoulFer et Cie *(Patrice Boulianne et David Ferland)*; Nouveau Station Wagon *(Solange Campagne, anciennement de Folle Avoine)*; et la Chorale Partage de Bonheur *(deux spectacles seulement, à 14h30 le samedi 10 et le dimanche 11 février).*

Du 10 au 17 février au Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher. Billets disponibles à la porte seulement: 3$ (le 10 et le 11); 5$ (du 12 au 17).

Eric Surette au Canot

On appelle Eric Surette l'homme-orchestre de la Nouvelle-Écosse. L'artiste invité du Canot présentera ses spectacles en début d'après-midi (11h à 14h) et en soirée (23h à 2h). Le point fort du Canot: c'est une boîte de nuit qui reste ouverte jusqu'aux petites heures du matin. C'est souvent le lieu de rencontre des artistes qui ont terminé leur spectacle.

Du 12 au 17 février au Canot (768, avenue Taché). Gratuit pour le membres du Canot; 3$ pour les non-membres.

Hadley Castille à l'Hôtel Norwood

Le seul problème avec l'Hôtel Norwood, c'est qu'il est difficile d'y entrer après 20h. Car la salle de spectacle est déjà comble. Hadley Castille, l'un des maîtres de la musique cajune, est toujours populaire durant le Festival du Voyageur. Un conseil pratique: si vous voulez une place, pointez-vous à l'Hôtel Norwood à 19h30.

Du jeudi 15 au samedi 17 février à l'Hôtel Norwood (112, rue Marion). Billets en vente à la porte seulement: 3$.

Marie Ménard au Club La Vérendrye

Marie Ménard interprétera des vieilles chansons traditionnelles canadiennes-françaises et des chansons populaires d'aujourd'hui au Club La Vérendrye durant le Festival du Voyageur. Les spectacles en après-midi *(de midi à 14h)* sont gratuits et ouverts au public. Les spectacles en soirée *(de 17h à 1h)* sont réservés aux membres du Club La Vérendrye.

Du lundi 12 au samedi 17 février au Club La Vérendrye (614, rue Des Meurons). Entrée gratuite en après-midi. 233-8997.

Mangeons bien, vivons gras...

Le Bal du Gouverneur

Tout le monde est en costume d'époque. Au menu: un repas somptueux et une soirée dansante. L'orchestre de chambre Les cordes du bourgeois assurera l'ambiance musicale. Le groupe Free Lance fera danser les convives. Trente des 59 tables disponibles sont déjà réservées.

Samedi 10 février à 17h30 à la place Fort Garry (85, rue Garry). Billets: 45$ la personne au 237-7692.

Le P'tit Bal du Gouverneur

Puisque le Gouverneur de la Colonie ne pouvait pas recevoir tout le monde, le menu peuple organisait son propre bal. Organisé par le Club La Vérendrye, le P'tit Bal propose un souper, une soirée dansante avec Marcel Pattyn et son orchestre et un concours de meilleurs costumes d'époque.

Samedi 10 février à 20h au Club La Vérendrye (614, rue Desmeurons). Billets: 8$ au 233-8997.

La Grande bouffe cajune

Une première cette année: l'Hôtel Norwood organise une soirée cajune avec Hadley Castille et son orchestre. Les écrevisses et le cuisinier viennent directement de la Louisiane. Il y a de la place pour 304 personnes. Il faut réserver d'avance car les billets ne seront pas vendus à la porte.

Mercredi 14 février à 18h30 à l'Hôtel Norwood (112, rue Marion). Billets: 25$ au 233-4475.

L.C.

Au Festival, faut s'arrêter aux relais!


Place aux grandes et petites vedettes...

Au Festival du Voyageur, les relais sont synonymes de valeurs sûres. Au fil des années, les relais ont tous réussi à établir leur réputation, à définir leur image de marque.

Si bien que les festivaleurs savent à quoi s'attendre lorsqu'ils vont au Grenier de l'Abbaye ou Chez les Bois Brûlés.

Pour les festivaleurs moins expérimentés, ou pour celles et ceux qui veulent tout bonnement se rafraîchir (!) la mémoire, voilà le point sur les relais.

L'Auberge du Violon

Comme son nom l'affiche, ce relais est le paradis des violoneux, la musique par excellence du Festival du Voyageur.

Organisée par les Chevaliers de Colomb du conseil Saint-Boniface, l'Auberge du Violon est située au 210, rue Masson (Salle Langevin).

Ce relais met en vedette en soirée Ronald Valois. Remarque: dimanche 11 après le défilé, l'Auberge deviendra le paradis des enfants.

Heures d'ouverture: samedi 10, de 16h à minuit; dimanche 11, de 9h30 à 23h30; du lundi 12 au mercredi 14, de 11h à 23h30; du jeudi 15 au samedi 17, de 11h à 1h.

Chez les Bois Brûlés

Les Bois Brûlés c'est, bien entendu, les Métis. Ce relais organise des spectacles destinés à toute la famille en mettant l'accent sur l'hospitalité légendaire des Métis.

Parmi les artistes qui se produiront à la Salle Saint-Eugène (1009, chemin Sainte-Mary's): Denis Encontre, Dennis Connelly, Pat Joyal.

Heures d'ouverture: mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16: 16h, avec spectacles à 20h. Samedi 17, les activités commencent à midi.

Le Grenier de l'Abbaye

C'est l'occasion ou jamais de voir les membres du Club Richelieu de Saint-Boniface habillés en moine.

Cette année, les moines ont confié à l'artiste québécois Jean Racine le soin de créer l'ambiance. Comme toujours, le Centre récréatif Notre-Dame (271, avenue de la Cathédrale) sera transformé en abbaye.

Heures d'ouverture: du dimanche 11 au mercredi 14, de 19h30 à minuit; du jeudi 15 au samedi 17, de 19h30 à 1h.

Le Relais des Pionniers

Il faut le souligner: ce relais, organisé par les Chevaliers de Colomb des Saints-Martyrs-Canadiens se tiendra cette année au Centre Saint-Louis (445, rue Tissot) et non plus au Parc Windsor.

Plusieurs chorales locales ont été invitées pour égayer la foule. Mais le plat de résistance musical sera offert par l'Ensemble folklorique de l'Outaouais.

Heures d'ouverture: dimanche 11 de 9h à 22h; du lundi 12 au samedi 17, de 16h30 à minuit (avec l'Ensemble de l'Outaouais à 20h).


Boire, manger et surtout, s'amuser...

Le Relais du Voyageur

La réputation de ce relais situé au coeur du Centre culturel franco-manitobain n'est plus à faire. C'est un lieu de passage obligé durant la journée pour rencontrer ces vieilles connaissances qu'on n'avait plus vues depuis le dernier Festival. Convivialité et ambiance garanties.

CKSB diffusera en direct de 12h10 à 13h du lundi au vendredi avec le groupe Nouveau Station Wagon. Le spectacle est assuré par Gil Vandal, parfois accompagné des Danseurs de la Rivière-Rouge.

Heures d'ouverture: la soupe aux pois se consomme dès la fin de matinée et les portes ferment généralement vers les une heure du matin.



Les vieux amis ont leur place au Festival 1990...

La Rame de Nuit

Les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface ont prévu un tout nouveau décor cette année. C'est le relais où les sons tiennent plus de la soirée rock que de la veillée du bon vieux temps.

Il est recommandé d'attacher sa ceinture fléchée, parce que le groupe Razzia est du genre qui décoiffe.

Heure d'ouverture: du mercredi 14 au samedi 17, de 19h30 à 1h.

Les Anciens et les Vieux amis

Voilà pour les relais principaux. Signalons une nouvelle initiative, le Relais des Anciens, mis sur pied par le Foyer Valade, destiné aux personnes âgées.

Il se tiendra 3 fois durant la semaine du Festival: les 13, 14 et 15 février. Pour les détails: Georgette Dupuis, au 254-3332.

Notons enfin que la Fédération des aînés du Manitoba (FAFM) a prévu son Relais des Vieux Amis à la salle des Chevaliers de Colomb, 200, rue Masson, le mardi 12 février de 13h30 à 17h.

B.B.



Aux bonnes retrouvailles!



La marche des retrouvailles lance officiellement le 21e Festival du Voyageur. Rendez-vous sur le boulevard Provencher, vendredi 9 février à 19h30.

Des manifs en plein air

Des manifestations de joie de vivre. Des raisons pour sortir de la maison. C'est un peu ça le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard, le défilé du Voyageur et la Grande Finale.

Le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard est le lancement officiel du Festival du Voyageur. Dès 19h30 le vendredi 9 février, c'est la marche des retrouvailles suivie des feux d'artifices et un gigantesque party en plein air sur le boulevard Provencher. Neuf spectacles auront lieu sur l'une des trois estrades installées sur le Boulevard.

Le 21e défilé annuel aura lieu le dimanche 11 février à 12h30. Le point de départ: l'angle des rues Fermor et Sainte-Anne. Le parcours: rue Sainte-Anne, chemin Sainte-Marie, la Kenny, Enfield, et la Saint-Jean-Baptiste jusqu'à l'avenue de la Cathédrale.

La Grande Finale mettra fin au 21e Festival du Voyageur. Encore cette année, La Grande Finale aura lieu au Fort Gibraltar du Parc Whittier. Elle se déroulera le dimanche 18 février de 15h30 à 16h30.

L.C.

Le Festival à la radio et à la télé

C'est pas tout le monde qui peut se rendre au Festival du Voyageur. Pas de problème. La radio et la télé de Radio-Canada se plient en quatre pour être de la partie.

Radio-Réveil, l'émission radiophonique du matin animée par Jean-Marc Ousset, sera diffusée en direct du Centre communautaire Précieux-Sang *(200, rue Kenny)* du lundi 12 au vendredi 16 février de 6h à 9h30. Les étudiants de la 12e de l'école Précieux-Sang préparent les déjeuners aux crêpes.

Ici-Midi, la nouvelle émission radiophonique animée par Vincent Dureault, sera diffusée en direct du Relais du Voyageur au Centre culturel franco-manitobain *(340, boulevard Provencher)* de 12h10 à 13h du lundi 12 au vendredi 16 février.

Enfin, le fameux **Télé-Relais** de CBWFT sera au Rendez-Vous du Festival du Voyageur du lundi 12 au vendredi 16 février. Maurice Paquin animera cette émission diffusée en direct de 18h30 à 19h. L'entrée est gratuite. Mais il faut se procurer un billet au préalable. Les laissez-passer sont disponibles à CKSB *(607, rue Langevin; 786-0240)* et au guichet du Rendez-Vous *(768, avenue Taché)*.

L.C.

Les grands spectacles du Rendez-Vous

Un seul conseil: réservez vos places maintenant!

Pas de spectacles, pas de Festival du Voyageur. Et dans plusieurs des cas, pas de réservations, pas de billets. Voilà pourquoi il est souvent nécessaire de choisir maintenant les spectacles qui vous intéressent et d'acheter les billets immédiatement.

Encore cette année, les billets pour certains spectacles seront introuvables. La soirée du lundi 12 février intitulée «Mon Collège d'hier à demain» est déjà à guichet fermé.

Un revendeur de billets prévoyant pourrait se faire quelques cennes avec cette soirée qui regroupe, entre autres, Placide Gaboury, Daniel Lavoie et Mona Gauthier-Hutchings!

Voici une sélection des spectacles et des artistes qui participent au 21e Festival du Voyageur qui a lieu du 9 au 18 février 1990.

Les voix de chez nous

La salle du Rendez-Vous est transformée en café pour cette soirée dédiée aux plus belles voix du Manitoba français. Solistes, petits ensembles et chorales exploitent tous les genres vocaux allant de l'opéra au barbershop. Christian Le Roy anime la soirée. Marcien Ferland fournit la direction artistique.

Dimanche 12 février à 20h45 à la salle du Rendez-Vous (768, avenue Taché). Billets: 10$ au 233-9214.

Soirée cajune avec Michael Doucet et Beausoleil

La soirée cajune est vite devenue une tradition au Festival du Voyageur. Cette année, l'artiste invité est Michael Doucet et son groupe Beausoleil. Michael Doucet a été couronné «meilleur musicien Cajun/Zydeco» pour l'année 1989; et Beausoleil, le meilleur groupe de musique cajune de la Louisiane.

A l'heure où nous allions sous presse, la moitié des 650 billets disponibles avait déjà été vendue.

Mardi 13 février à 20h à la salle du Rendez-Vous (768, avenue Taché). Billets: 14$ au 233-9214.

Célébration de la vallée de la rivière Rouge

On retourne au début de la Colonie de la Rivière-Rouge. Autochtones, Métis, Français, Irlandais et Écossais avaient chacun leur façon de chanter, danser et s'amuser. C'est pour célébrer l'apport de ces peuples que cette soirée est organisée. Parmi les groupes et artistes invités, signalons Les Danseurs de la Rivière-Rouge, Denis Encontre, Pat Joyal, Thunder Bear Group - Native Powwow et les McConnell Irish Dancers.

Mercredi 14 février à 20h15 à la salle du Rendez-Vous (768, avenue Taché). Billets: 10$ au 233-9214.



Hart Rouge au Rendez-Vous samedi 17 février. La relève...

Le Farcetival et Plume Latraverse

A tout seigneur, tout honneur. Les comédiens des années passées cèdent leur place à Plume Latraverse et son humour de quartier populaire. Celui qui a popularisé Les blues de la bêtise humaine durant les années 70 visite Winnipeg pour la première fois dans sa carrière. Sans farce, faites vite! La moitié des billets ont déjà été vendus.

Vendredi 16 février à 20h15 à la salle du Rendez-Vous (768, avenue Taché). Billets: 14$ au 233-9214.

Un samedi soir au Rendez-vous...

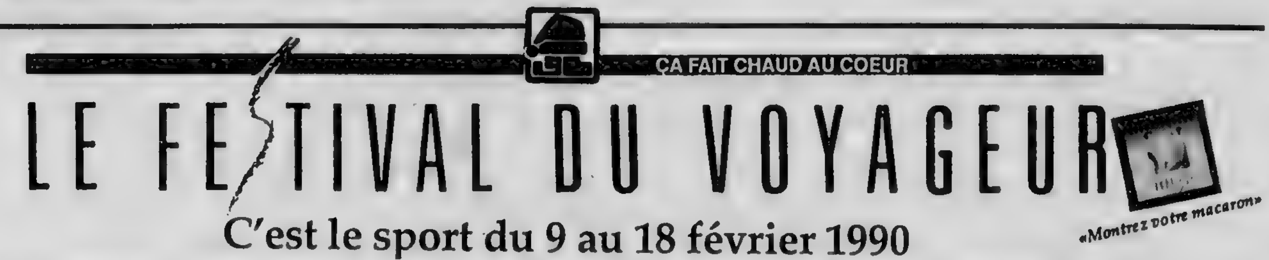
L'avenir, la relève, les artistes francophones des années 90. C'est ainsi que le groupe Hart-Rouge et l'auteur-compositeur-interprète Luc de Larochellière sont perçus.

Hart-Rouge est très connu au Manitoba français. D'ailleurs, c'est à Winnipeg que ce groupe rock a vu le jour il y a maintenant trois ans. Domiciliés aujourd'hui à Montréal où ils préparent leur prochain disque, Michelle, Annette, Paul et Suzanne Campagne vont sans aucun doute livrer un spectacle innoubliable.

Luc de Larochellière, nommé auteur-compositeur de l'année 1989 par l'industrie du disque québécois, partagera la soirée avec Hart-Rouge. De Larochellière a un disque à son crédit: «Amère America». Ses chansons? «De superbes textes qui traduisent une maturité, une lucidité et un humour caustique étonnants chez un artiste aussi jeune (il a 22 ans)», soulignent unanimement les critiques québécois.

Samedi 17 février à 20h30 à la salle du Rendez-Vous (768, avenue Taché). Billets: 14$ au 233-9214.

L.C.





Beatrice



Le Festival en plein air

L'un des principaux mérites du Festival du Voyageur, c'est de prouver que l'hiver peut être aussi riche en activités de plein air que les autres saisons. En voici un aperçu.

• La galerie hivernale

D'après un sondage réalisé en mars 1989, le concours de sculptures sur neige du parc Provencher est l'activité la plus populaire de tout le Festival. Il est vrai que tous les membres de la famille peuvent y participer, comme sculpteurs ou comme simples spectateurs.

De plus, des étudiants en architecture de l'Université du Manitoba réaliseront rien moins qu'une ville du future tout en neige.

• Les sculptures sur glace au parc du Voyageur

Pour la 2e année, la Winnipeg Ice Carving Association va mettre à contribution ses membres au grand plaisir des visiteurs. La sculpture sur neige ne sera pas en reste avec la présence de plusieurs équipes venues de tout le pays.

• Le parc du Voyageur

Les activités habituelles s'y dérouleront: promenades en traîneau à chiens ou en charettes, patinoire, jardins avec tunnels de neige, etc. Le parc est ouvert les samedis 10 et 17 et le dimanche 11 de 10h à 22h; dimanche 18 de 10h à 16h; lundi 12 à vendredi 16 de 9h à 16h et de 19h à 22h.



Le Festival du Voyageur 1990 : renouer connaissance avec la chaleur de l'hiver.

• les activités sportives

Courses internationales de chiens attelés samedi 10 et dimanche 11 février au parc du Voyageur; course de chevaux sur la Rouge et l'Assiniboine le 17 février à partir de 13h30; courses de ski de fond le 17 février au parc du Voyageur à partir de 10h; tournoi de rugby dans la neige au parc du Voyageur le 17 février de 9h à 16h30.

Le retour des sculptures de neige

Les sculpteurs d'éphémère

Les sculpteurs sur neige sont des gens curieux. Les rigueurs de l'hiver, loin de les effrayer, les enchantent. Et plus la neige tombe forte et dure, plus ils sont aux anges!

Prenez Claude Boivin, David McNair et Gilbert Painchaud. Ils viennent de passer chacun une trentaine d'heures sur le site de La Fourche, à tailler et retailler deux gros blocs de neige, sous une température sibérienne (1). Travaux forcés? «Pas du tout, répondent en coeur les 3 neigistes; simples plaisirs d'hiver!».

Ils n'en sont d'ailleurs pas à leur première expérience. Gilbert Painchaud et David McNair, qui travaillent comme graphistes à La Liberté, ont fait leurs premières armes en 1987, dans la Galerie hivernale (parc Provencher) du Festival du Voyageur.

La neige réduite en poudre

Très vite, ils ont appris les quelques règles indispensables à la réalisation d'une bonne sculpture de neige. «L'équipe idéale, c'est 2 personnes qui travaillent bien ensemble et qui se comprennent, explique David McNair. Trop de mains dans la soupe, ça peut faire tout rater».

Autre règle importante: ne jamais se lancer tête baissée sur le bloc avant d'avoir bien réfléchi à son projet et esquissé des croquis. «Il faut avoir l'oeuvre bien en tête», résume Gilbert Painchaud.

Il faut aussi être capable de «s'ajuster». Car le sculpteur de neige, plus que tout autre artiste, est soumis à de nombreux impondérables. Le premier d'entre eux et le plus important: la qualité de la neige.

«La meilleure neige est celle qui a été réduite en poudre et soufflée, explique Claude Boivin. Malheureusement, les blocs de neige sur lesquels on travaille le plus souvent sont remplis de toutes sortes de choses: des trous, de la glace, de l'herbe, des bouts de plastique...Ça nous oblige parfois à modifier le projet au fur et à mesure qu'on le réalise».

Il y a un autre facteur sur lequel les neigistes ont peu de contrôle, ce sont les dégradations du public. «Quand tu vois des adultes qui aident leurs enfants à grimper sur les sculptures pour prendre des photos, ça fait mal», reconnaît David McNair.

Seul moyen, faute de clôture, de limiter les dégâts: éviter les sculptures qui invitent à l'escalade (les escaliers sont bannis!) et éliminer les détails qui risquent de se briser au moindre frôlement.

Même s'ils acceptent avec stoïcisme que leurs oeuvres sont promises très rapidement au néant, nos 3 neigistes ne cachent pas qu'ils préféreraient les voir vivre un peu plus longtemps.

«C'est comme un souper que tu as préparé toute une après-midi et qui est dévoré en 30 minutes!», lance David McNair. «D'un autre côté, si la sculpture est ratée, tu sais que ça ne va pas durer».

Qu'est-ce qui les motive donc à se dépenser ainsi des jours durant sur des sculptures condamnées à fondre comme neige au soleil? «Le plaisir d'être dehors, de faire des choses en hiver», explique David McNair. Et Pour Gilbert Painchaud, la sculpture de neige, «c'est comme se retrouver dans un autre monde, se sentir un avec le bloc».

Laurent GIMENEZ

(1) L'artiste Miguel Joyal a réalisé deux des quatre sculptures prévues à la Fourche dans le cadre du Festival du Voyageur: Lieu de rencontre et le Calumet de la paix. Les thèmes des deux autres sculptures sont également liés à La Fourche: Croissance de la prairie pour David McNair et Claude Boivin, et Immigration pour Gilbert Painchaud.



photo: Laurent Gimenez

«La technique de la sculpture sur neige s'apprend rapidement», affirment Gilbert Painchaud et David McNair. La preuve: dès leur 2e participation à la Galerie hivernale du Festival du Voyageur, en 1988, il ont remporté le 3e prix avec une sculpture intitulée Le feu. L'année dernière, David McNair et son équipe ont remporté le 1er prix et Gilbert Painchaud le 3e prix.



photo: Laurent Gimenez

David McNair, neigiste.

Conseils aux débutants

Pour ceux qui en sont à leurs premières armes dans le domaine de la sculpture sur neige, nos 3 experts livrent quelques secrets qui peuvent éviter des déconvenues.

- **S'équiper de bons outils**

Il y en a trois indispensables: le godendart (une longue scie à 2 manches), pour découper les blocs; la pelle plate, qui peut passer dans les endroits délicats où le godendart ferait des massacres; et la râpe (que l'on construit soi-même en enroulant du grillage autour d'un bout de bois), pour les travaux de finition.

- **Eviter les détails**

Les frises, bas-reliefs et autres effets délicats sont déconseillés, à moins que l'on soit un expert du ciseau. Ils risquent en effet de vous faire perdre un temps précieux et surtout d'aboutir à un résultat pour le moins décevant.

Mieux vaut s'en tenir à des formes simples et harmonieuses, dont on aura préalablement jugé les effets à l'aide de croquis.

- **Ne pas faire de modelage**

La forme de la sculpture doit surgir du bloc et non pas résulter d'un collage de paquets de neige autour du bloc. On enlève de la neige, on n'en rajoute pas (le moins possible en tout cas).



photo: Laurent Gimenez

Croissance de la prairie, une sculpture signée David McNair à La Fourche.



CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.

Bon succès à La Rame de Nuit et bon Festival à tous!

116-383, boul. Provencher, St-Boniface (Manitoba) R2H 0G9 Tél.: 237-8947

La Rame de Nuit avec RAZZIA

Venez ramer avec nous
au Gymnase ouest du CUSB
196, avenue de la Cathédrale

du mercredi 14 au samedi 17 février 1990
de 19h30 à 1h00

4$ mercredi
5$ jeudi au samedi

1$ de rabais avec macaron de participation

téléphone: 237-5094

Programme:
du mercredi 14 au samedi 17
de 19h30 à 1h
RAZZIA
mercredi 14 et vendredi 16
de 20h00 à 20h30
Groupe 5
jeudi 15 et samedi 17
de 20h00 à 20h30
Joël Bergeron

Entrée:
mercredi 14 : 4$;
du jeudi 15 au samedi 17 : 5$



«Razzia» — C'est quatre gars archi sympathiques bien engagés dans le cap de la trentaine. Et, comme dirait le chanteur du groupe, Louis Lélissier: «On vient de Détroit. DétroitRivières (de Trois-Rivières). Et on ne demande pas mieux que de mettre le party dans la place en musique, en chanson et en humour».

100-Nons — Parmi les dernières formations à se déchaîner sur la scène musicale francophone du Manitoba, on retrouve «Groupe 5».



Joël Bergeron — Le groupe de Joël Bergeron, c'est une musique unique et énergique, un son «clean», un groupe de musiciens souriant, enfin c'est l'fun!







DEL'S SPECIALTY MEATS
586, RUE DES MEURONS
ST-BONIFACE (MANITOBA)
R2H 2P9





171, rue Dumoulin
233-7183

Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.

requièrent les services d'un(e)

secrétaire administratif(ve)

Description de tâches:

- secrétariat
- comptabilité — tenue de livres
- accueil

Qualités recherchées:

- très bonne connaissance des deux langues officielles
- attitude professionnelle
- très bonne maîtrise des techniques du secrétariat (le traitement de texte WordPerfect 4.2)
- expérience dans la tenue de livres

Salaire: à négocier selon les qualifications et l'expérience

Date d'entrée en fonctions: le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre demande, ainsi que votre curriculum vitae, avant le **15 février 1990**, à:

Madame Hélène d'Auteuil
Directrice générale
Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



Office national des transports du Canada | National Transportation Agency of Canada

Avis de demande

Référence nº M4205-G80-3
nº 90013 au rôle

Date: le 31 janvier 1990

Gold Belt Air Transport Inc. — Demande en vue de modifier la licence nº 890461

Sous le couvert de la licence nº 890461, Gold Belt Air Transport Inc. est autorisée d'exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Pickle Lake, Wunnummin, Kingfisher Reserve, Round Lake (Weagamow Lake), Bearskin Reserve, Big Trout Lake Reserve, Summer Beaver Settlement, Webequie, Kasabonika Reserve et Sioux Lookout (Ontario) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C.

Gold Belt Air Transport Inc. demande maintenant à l'Office national des transports l'autorisation de modifier la licence nº 890461 afin d'ajouter les points Fort Hope, Lansdowne House, Sachigo, Muskrat Dam, Cat Lake, Angling Lake, Ear Falls, Dryden, Fort Frances et Thunder Bay (Ontario); et Winnipeg (Manitoba).

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme ayant un intérêt à cet égard qui s'oppose à la délivrance de la licence peut intervenir contre la demande, en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, le cas échéant, doit être déposée au plus tard le **5 mars 1990**, et une copie doit en être signifiée simultanément à la demanderesse. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, la date du dépôt ou de la signification d'un document est celle où l'Office ou le destinataire le **reçoit**.

La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Une preuve acceptable de signification doit être donnée à l'Office. En cas d'opposition, l'Office doit être convaincu que la délivrance de la licence n'amènera pas une réduction importante du service intérieur à l'intérieur, à destination ou en provenance de tout point de la zone désignée ou n'y perturbera pas la prestation des services aériens. Il appartient à l'intervenant de convaincre l'Office que la licence demandée ne devrait pas être délivrée.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les Règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario) K1A 0N9, par télex nº 053-4254 ou 053-3615, par télécopieur nº (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le soussigné ou avec M. Primeau au (819) 997-1792.

George N. Rodgers
pour le directeur, Services intérieurs
Direction générale de l'entrée sur le marché
et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canada

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 2 avril 1990 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 23 février 1990 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

Manitoba

Agent des ressources culturelles

Relevant du directeur, le titulaire sera le principal lien entre la Direction et la communauté culturelle en milieu rural et septentrional, au Manitoba. Le titulaire se chargera de tous les aspects des tâches qu'on lui confiera et comprenant notamment les relations avec des organismes provinciaux et communautaires sans but lucratif oeuvrant dans le domaine des arts et d'autres organismes ou programmes d'avancement des arts, l'analyse des demandes de subventions, la participation à l'examen du programme, la planification du programme, l'élaboration des politiques et le processus d'établissement des budgets.

Le titulaire sera responsable de plusieurs autres tâches complexes exigeant la connaissance des méthodes gouvernementales ainsi que la capacité de prendre des décisions d'une manière indépendante, d'interpréter, de négocier et d'établir des relations de collaboration avec les confrères de travail, les autres ministères et les services et organismes gouvernementaux. Le candidat retenu devra posséder une éducation appropriée, plusieurs années d'expérience de la communauté culturelle et une vaste expérience pratique de la mise sur pied de groupes bénévoles. Il devra préférablement connaître la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes et la gestion financière, et posséder de l'expérience dans ces domaines. Il sera essentiel d'avoir des aptitudes dans le domaine de l'analyse, ainsi que des qualités supérieures en matière de communications orales et écrites. Le bilinguisme constituera un atout. Les personnes appartenant aux groupes cibles de l'Action positive recevront la préférence.

Échelle de salaire: de 35 878 $ à 43 216 $ per année
N° de concours: 3159
Date de clôture: le 26 fevier 1990
Adresse: Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba
Service du personnel
177, Avenue Lombard, bureau 206
Winnipeg (Manitoba), R3B 0W5

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-dessous, adressées au Directeur régional, Division des contrats, Région ontarienne, Travaux publics Canada, 4900, rue Yonge (10ᵉ étage), Willowdale (Ontario) M2N 6A6, seront acceptées jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. Les documents de soumission peuvent être étudiés ou obtenus au bureau du Directeur général, Travaux publics Canada, Région ontarienne, Bureau des soumissions, 10ᵉ étage, 4900, rue Yonge, Willowdale (Ontario) ainsi qu'aux bureaux de Travaux publics Canada, Bureau des soumissions, 221, rue Archibald nord, Thunder Bay «F» (Ontario).

PROJET

Nº 632431 — SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA
Pikangikum (Ontario)
Poste de soins infirmiers

Date limite : le 20 février 1990

Renseignements: 416-224-4240

Les documents des soumissions peuvent également être examinés à l'Association des constructeurs de Toronto, 1, avenue Sparks, Willowdale (Ontario); l'Association des constructeurs de Thunder Bay, 857, rue Mary nord, Thunder Bay (Ontario) ainsi qu'à l'Association des constructeurs de Winnipeg, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba).

Les caractéristiques du site et d'autres aspects de ce projet étant uniques en leur genre, le ministère juge hautement important que les personnes qui ont l'intention de soumettre une offre soient présentes à la séance d'information et à la visite des lieux qui auront lieu le **13 février 1990**, à 9h, à l'aéroport de Winnipeg, hangar d'air west. Les personnes intéressées doivent appeler, avant le **9 février 1990, M. A. Margiotta au (416) 224-4140.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Assistant(e) médical(e)-réceptionniste-secrétaire

bilingue (anglais, français)

pour un bureau de medécin. Le poste est permanent à temps plein.

Prendrons les appels au 452-4542.

L'école Queen Elizabeth

(immersion 3 à 9)

est à la recherche

d'un(e) technicien(ne) de bibliothèque

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae avant le **8 février 1990** au:

Directeur
École Queen Elizabeth
363, promenade Enfield
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1C6

Entreprise de menuiserie industrielle

St-Malo (Manitoba).

Située entre la frontière des É.-U. et Winnipeg, cette entreprise génère des profits considérables qui peuvent être haussés. Peut employer de deux à dix (ou plus) ouvriers. Facilités de paiement seront accordées à personnes qualifiées.

L'Immobilière de St-Pierre
C.P. 339
St-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0.
1-433-7899.
FAX: 1-433-7621.

Nous avons accès à tous genres de commerces, entreprises, fermes, terrains de recréation ou à développer, résidences etc.

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE LOUISE DESMARAIS, du village de Saint-Jean-Baptiste, dans la province du Manitoba, veuve.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er mars 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour de janvier 1990.

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ÉMILE JEAN-BAPTIST COUTURE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 30e étage, 360, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 4G1, le ou avant le 12 mars 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour de janvier 1990.

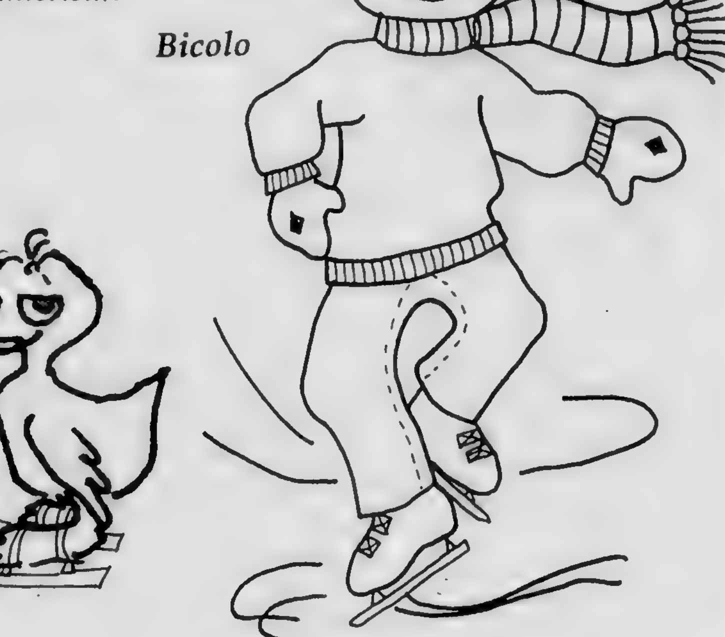
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Procureurs de la succession
Compétence de Richard J. F. Chartier

La page de BICOLO

Bonjour, bonjour, les amis!

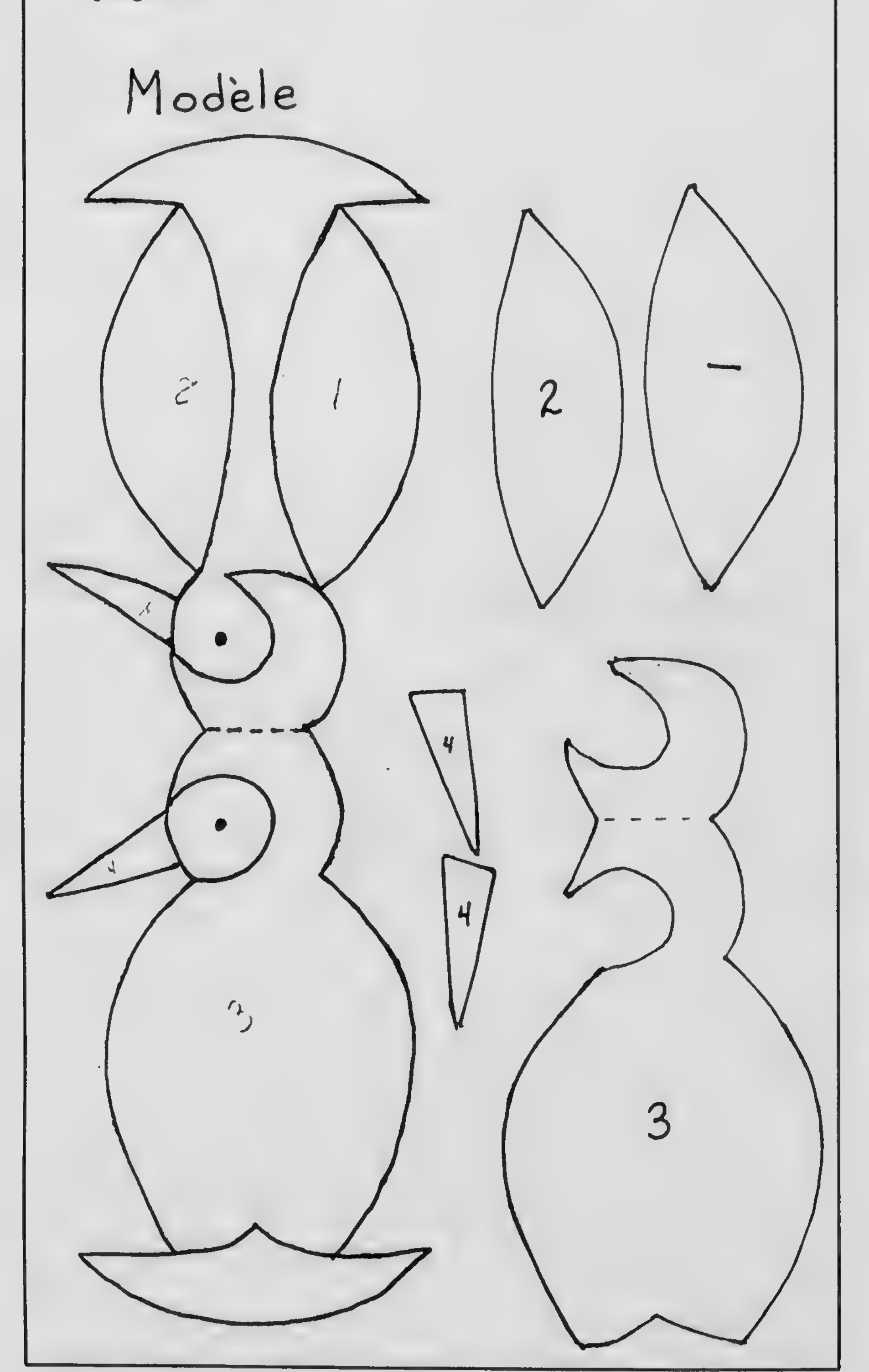
Profites-tu bien de l'hiver? Moi, je m'amuse comme un petit fou. En hiver, j'aime bien jouer dehors mais j'aime aussi faire des petites choses tranquilles à l'intérieur.

Bicolo



Bricolage

Bicolo s'est fait un ami: Fafouin le pingouin. Tu peux t'en faire un aussi. Voici comment. Colle le modèle sur un mince carton blanc. Découpe celui-ci. Colorie les pièces numéro 1-2-3 en noir et les pièces numéro 4 en jaune et découpe-les. Colle-les au modèle et plie celui-ci aux pointillés. Voilà, tu as aussi un ami pingouin.



La grille ci-contre compte vingt-six rangées, chacune comportant un espace vide. Il s'agit d'inscrire une lettre de l'alphabet dans chacun de ces espaces (une lettre par espace) afin de construire un mot à l'horizontale. Nous avons inscrit les lettres de l'alphabet au-dessus de la grille et, puisqu'une lettre ne peut être utilisée qu'une seule fois, il serait bon de les biffer après les avoir inscrites. Chaque mot formé doit avoir au moins cinq lettres, mais toutes les lettres d'une même rangée ne seront pas nécessairement utilisées. Il ne faut pas déplacer les lettres déjà inscrites et les noms propres ne sont pas permis.

La majorité des mots se rapportent à l'hiver, il y a toutefois quelques exceptions. Celles-ci sont indiquées par une flèche devant la grille.

Exemple: Dans la première rangée, il faut inscrire un j dans l'espace vide pour former le mot pyjama.

Comme vous le voyez, vous n'avez utilisé que cinq lettres déjà inscrites. La lettre manquante peut se trouver au début, au milieu, ou à la fin du mot. N'oubliez pas, chaque mot que vous formez doit avoir au moins cinq lettres.

A B C D E F G H I J K L M N
O P Q R S T U V W X Y Z

→	B	Z	K	P	Y	J	A	M	A	F	E	X
	B	A	T	H	I		E	R	N	E	R	C
	L	E	N	E	I		S	F	A	I	L	S
	K	I	T	A	S		I	E	R	M	O	T
	P	O	T	O	B		G	G	O	G	A	N
	F	I	U	T	E		P	E	T	E	G	A
	P	I	F	[illegible]	[illegible]		H	U	M	E	F	O
	V	I	U	I	A		L	[illegible]	C	G	L	A
	B	O	U	D	A		O	N	V	A	L	I
	V	I	L	M	R		Q	U	L	T	T	E
	D	O	M	O	C		A	S	S	I	N	L
	V	A	T	F	I		A	T	I	O	N	E
	B	A	R	I	T		Q	U	E	V	I	M
	C	A	U	P	T		O	T	T	E	N	L
	S	L	F	O	U		[illegible]	R	D	Z	I	P
	[illegible]	A	L	A	N		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	B	E	V	T	M		T	A	I	N	E	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		P	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	A
	M	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		I	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	E	[illegible]	[illegible]			E	A	[illegible]	[illegible]	A	[illegible]
	K	J	[illegible]	H	I		L	[illegible]	E	R	L	Y
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		Y	J	E	P	D	[illegible]
	N	U	B	A	N		E	A	U	L	E	N
→	G	S	A	R	O		O	N	E	L	F	A
→	K	E	N	I	G		A	M	J	I	E	X
→	B	A	D	U	G		M	N	A	S	E	L



64	67	24	47	10	52	26
53	71	39	56	20	35	14
74	58	28	15	51	60	55
21	50	61	32	18	73	34
59	22	75	45	57	38	69
30	40	25	27	37	11	46
65	70	12	33	16	63	29

Trouve 2 nombres dont la somme est de 85 et encerle-les. (exemple: 41 et 44 = 85) Répète cette opération jusqu'à ce qu'il ne reste dans la grille qu'un seul nombre qui ne puisse être encerclé.

Ce dernier est la solution du jeu.

Réponse: 37

Membre gagnant
8822
Daniel Massinon 6 ans
Saint-Claude (Manitoba)

Réponses: pyjama, hiverner, skier, toboggan, tempête, rhume, glace, bâton, raquette, mocassin, fixation, tuque, botte, foulard, gants, mitaine, sport, froid, chapeau, hiver, hockey, bandeau, ozone, wigwam, gymnase.

Saviez-vous que...

Gouverneur général, c'est du travail

23e Gouverneur général, Jeanne Sauvé, en 5 ans et demi, a abattu plus de 570 000 km, visité plus de 300 villes et villages canadiens, prononcé 427 discours et survécu à près de 500 obligations cérémonielles par an.

Avis à son successeur depuis lundi 29, Ray Hnatyshyn: Jeanne Sauvé a épinglé 784 Ordres du Canada, 652 Ordres du Mérite militaire, distribué plus de 7 200 médailles académiques et envoyé 95 000 certificats en tous genres, allant des noces d'or en passant pas les 90e anniversaires de naissance.

Durant son mandat comme Gouverneur général, donc chef de l'État, Jeanne Sauvé a accueilli 18 chefs d'État, dont Ronald Reagan et Jean-Paul II. Plus de 142 000 personnes ont visité, pour l'une ou l'autre raison sociale, l'une des résidences officielles, Rideau Hall.

Une expédition canadienne autour de l'île de Baffin

A la rencontre des Inuits en traîneau à chiens

Des aboiements remontant la forêt semblables à un long thrène, puis soudain un traîneau surgissant des bois à vive allure. Venir à la rencontre des membres de l'expédition canadienne de l'île de Baffin, c'est déjà un peu goûter au grand Nord.

Il a fallu d'abord traverser le Whiteshell fraîchement enneigé, puis téléphoner du bout du monde à Paul, pour qu'il vienne vous chercher «en famille» sur son «komatik» (traîneau à chiens). Le soleil réchauffe les neiges du West Hawk Lake, tout semble agréable pour cette répétition générale. Mais, pour Paul Landry, sa femme Matty et leurs amis Geoff et Matty McNair, il faudra, dès la mi-février, affronter des indices de refroidissement supérieurs à 2500 W/m² au niveau du cercle polaire arctique.

A quatre, ils ont entrepris de réaliser une première : le tour de l'île de Baffin en traîneau, soit près de 4000 kilomètres de neige et de glace. Une expédition à faible budget qui entend renouer avec l'esprit des grandes expéditions de Mackenzie ou, plus proche , de Jean Malaurie. L'exploit physique n'en est qu'un des aspects : ces voyageurs du Nord partent à la rencontre de ses habitants, les Inuits.



photo: Philippe Descamps

Pour préparer leur expédition, Matty McNair et Paul Landry se sont entraînés sur les lacs du Manitoba avec leurs amis Rosemary et Geoff Murray.

Si Iqaluit, la petite «capitale» de la terre de Baffin, n'ignore rien de la modernité des villes canadiennes, les Inuits de l'ouest de la grande île (476 000 km2 soit l'équivalent de 3/4 du Manitoba) ont conservé leurs traditions, même si la maison chauffée a remplacé l'igloo.

Dans leur bagages, les membres de l'expédition emmènent des documents sur leur région d'origine, comme un diaporama sur les menaces pesant sur l'environnement en Ontario. Après avoir présenté leur région aux jeunes Inuits alphabétisés en anglais, ils comptent bien rencontrer les parents pour découvrir leur culture millénaire.

La performance sportive n'est pas négligeable. Paul Landry, qui a déjà gravi les principaux sommets de la cordillère des Andes (dont l'Aconcagua à 6 959 m d'altitude) compare cette expédition à une tentative dans l'Everest. Mais l'essentiel n'est pas là, Paul Landry est d'abord fasciné par les Inuits :

«Je trouve incroyable que ce peuple vive là où il vit. En montagne, au-dessus de 5000 mètres et dans des conditions aussi difficiles, on ne trouve aucun habitant. Je voudrais voir et comprendre leur système de survie et de développement. Je ne veux pas arriver là-bas et avoir pour seul contact, un échange argent/produit.»

Avant de les rencontrer dans leurs villages du grand Nord, Paul et ses amis ont appris à connaître les Inuits par les livres. Aux produits de haute technologie mis au point pour les expéditions habituelles, ils ont préféré les systèmes ancestraux des Inuits, en remplaçant certains matériaux, comme le fanon de baleine ou l'ivoire, par du plastique. Leur traîneau ne sera fait que de bois et de cordelette, ni clou, ni métal, ni matériaux composites, mais tout simplement une structure souple et facilement réparable.

A l'origine de ce projet, il y a également une passion, devenue collective, pour les chiens esquimaux. C'est le couple homme/chien qui peut réussir une telle tentative, et non l'homme seul : «En travaillant avec les chiens, explique Paul Landry, j'apprends beaucoup sur moi-même. J'apprends la patience, la confiance. Je commence à comprendre un peu les relations que les Inuits ont avec ces animaux, comment un peuple a pu dépendre autant d'un animal pour survivre.»

Si Nanuk (ours polaire en Inupik), le chef des chiens, mène l'équipage de Matty et Paul à bon port, leur voyage ne s'arrêtera pas dans la baie Frobisher. Ils ont l'intention de s'installer sur la terre de Baffin, d'y faire venir leurs enfants et de vivre en organisant des randonnées en traîneau et en écrivant des guides d'aventures. Seuls dans le grand Nord ? Non, au milieu des Inuits.

Philippe DESCAMPS

Le chien du grand Nord

Pour leur expédition, Paul Landry et ses amis ont choisi 22 chiens esquimaux, des chiens considérés comme les plus résistants pour les expéditions nordiques.

On regroupe généralement les chiens de traîneaux en 5 catégories : samoyède, malamute d'Alaska, husky sibérien, husky de Mackenzie ou d'Alaska, chien esquimau du Canada ou du Groenland. Le samoyède venant du nord de la Russie est le seul à ne plus servir pour tirer les traîneaux.

Beaucoup moins fréquent dans les régions urbanisées que le husky, le chien esquimau est le seul chien de traîneau indigène du Canada. Selon Geneviève Montcombroux, amateur de chien et responsable du bulletin «Canadian Eskimo Dog Gazette»», aussi longtemps que les documents archéologiques nous permettent de remonter, on retrouve des traces de leur utilisation par les Inuits.

Selon Paul Landry : «Ils travaillent très fort, ne craignent aucune température. Ils peuvent passer l'hiver dehors et dormir dans la neige. Ils peuvent manger n'importe quand. Ce sont les seuls pouvant travailler fort même sans nourriture pendant plusieurs jours, et pouvant se rattraper en mangeant 5 kilos d'un coup (pour un poids moyen compris entre 30 et 40 kilos).»

Chaque équipe de chien a son chef capable de faire régner l'ordre dans la meute, par la mort du gêneur en cas de nécessité absolue. S'ils sont réputés primitifs, ils ne présentent pas de danger pour l'homme et sont dociles au travail. Un chef d'équipage assure la navigation. Même dans le plus épais brouillard, celui-ci est capable de maintenir un cap pendant des kilomètres.

La formation d'une équipe demande un long travail, témoigne Paul Landry : «Une équipe, c'est une équipe. Le mieux pour un chien, c'est de naître dans l'équipe ou de la rejoindre très jeune. La meute doit avant tout être homogène. Nous espérons avoir suffisamment de chien mûrs pour tirer et suffisamment de jeunes pour garder le moral, qui est très important pour les chiens.»

Ph.D.



photo: Philippe Descamps

Depuis la fièvre de 1987 qui a décimé la race, il reste environ 1500 chiens esquimaux au Canada .

2 ans de préparation

Partir 4 mois dans le grand nord Canadien ne s'improvise pas. Cette expédition a demandé 2 ans de préparations pour des gens déjà «mordus» par d'autres aventures.

Il a fallu constituer des équipes de chiens, prendre des contacts, trouver des commanditaires, prévoir les points de ravitaillement et les approvisionner, se préparer psychologiquement et physiquement...

Après deux hivers d'entraînement régulier, les quatre membres ont plus besoin de graisse que de muscle. Pour affronter les basses températures, ils suivront un régime de 4000 à 5000 calories par jour, soit le double d'une alimentation normale.

Cette expédition représente non seulement des tonnes de nourriture et de matériel à acheminer, mais aussi un budget total évalué à 100 000$, dont 60 000 ont été couverts grâce aux commanditaires. Pour assurer leur participation, les quatre membres de l'expédition ont dû travailler pratiquement jusqu'au dernier moment, la préparation meublant leurs soirées.

Ph.D.

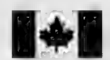
SAINTE-ROSE-DU-LAC

McCreary sans loisir

La municipalité de McCreary a décidé de ne plus faire partie du district de loisir de la rivière Tortue dont sont membres le village et la municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac.

Le responsable du district, Brian Dudar, s'est adressé aux conseillers de la municipalité de Sainte-Rose pour que ceux-ci trouvent une solution pour le financement des activités de loisirs. Le budget prévisionnel qu'il a présenté pour 1990 prévoit 29 800$ de dépenses.

Ph.D.



Société du crédit agricole Canada — Farm Credit Corporation Canada

FERMES A VENDRE

N° d'offre	Description juridique	Endroit	Superficie totale (acres) (approximative)	Superficie cultivée (acres) (approximative)	Autres détails
1314481	NE 20-18-14 ouest 1	Glenella	154	140	Maison, grenier 7 cellules de stockage (4 de 2700 boisseaux, 3 de 1450 boisseaux)
	SE 20-18-14 ouest		160	150	
	SO-29-18-14 ouest 1 sauf le Plan de réglage d'eau 6470		156	150	
	NE 19-18-14 ouest 1 sauf le chemin et les 330 pi du nord des 396 pi de l'ouest des 1089 pi de l'est		151	140	
	NO 32-18-14 ouest 1		160	160	
*1319750	NO 34-3-8 ouest 1	Manitou	160	110	Aucun bâtiment
1318249	NO 12-2-7 ouest 1	Darlingford	160	135	Aucun bâtiment
	SO 12-2-7 ouest 1 sauf les 700 pi de l'est des 775 pi du sud		148	125	
	NO 26-1-7 ouest 1		160	50	
1617160	NO 2-21-5 ouest 1 à l'ouest du chemin Plan 504; sauf les 255 pi du sud des 366 pi à l'est & sauf le chemin Plan 9330	Eriksdale	120	68	Maison, grange laitière, laiterie, entreposage de grain, 2 cellules de stockage en métal de 2750 boisseaux
	SO 2-21-5 ouest 1		160	110	
	NO 2-21-5 ouest 1		160	140	
	SO 31-20-4 ouest 1		160	110	
1616085	SO 21-23-2 est 1 sauf chemin	Arborg	157	150	2 cellules de stockage sur béton
	NE 21-23-2 est 1		160	150	1 cellule de stockage en métal
	SE 29-22-1 est 1		160	158	1 cellule de stockage en métal
1619908	NO 6-23-2 est 1 & les 1440 pi du nord des 380 pi de l'est du SO 6-23-2 est 1	Arborg	203	160	Aucun bâtiment
2117391	SO 21-5-20	Fairfax	160	150	2 greniers et grange
	SE 21-5-20 ouest 1		160	140	
2316265	SE 29-5-28 ouest 1	Tilston	161	125	Aucun bâtiment
	NE 25-6-29 ouest 1		160	140	Aucun bâtiment
	SE 25-6-29 ouest 1		160	140	Aucun bâtiment
2718791	SE 23-9-27 ouest 1	Virden	160	130	Cellule de stockage
	NE 23-9-27 ouest 1		160	115	
2817842	NE 13-16-25 ouest 1	Shoal Lake	160	130	Aucun bâtiment
2817682	NE 18-16-19 ouest 1	Newdale	160	140	Aucunbâtiment
	SE 18-16-19 ouest 1		160	130	Aucun bâtiment
	SE 2-16-20 ouest 1		159	130	Aucun bâtiment
	NE 25-15-20 ouest 1 sauf chemin		157	130	Aucun bâtiment
	SE 25-15-20 ouest 1 sauf chemin		153	120	Aucun bâtiment
2818173	NE 5-20-24 ouest 1	Rossburn	160	148	Aucun bâtiment
3217853	NE 23-2-16 ouest 1 sauf droit de passage	Killarney	153	110	6 cellules de stockage: 1 de 2000 boisseaux, 1 de 2700, 4 de 5300
	NO 24-2-16 ouest 1 sauf droit de passage		154	110	
	SO 25-2-16 ouest 1		160	110	
	SE 26-2-16 ouest 1		160	100	
3519327	NO 2-18-10 ouest 1	Amaranth	160	0	Aucun bâtiment
	NE 2-18-10 ouest 1		160	0	Aucun bâtiment
	SO 2-18-10 ouest 1		161	0	Aucun bâtiment
	SE 2-18-10 ouest 1		161	0	Aucun bâtiment
3618606	NE 12-17-15 ouest 1 sauf les 1100 pi du nord des 800 pi de l'ouest	Birnie	139	139	Aucun bâtiment
	SE 12-17-15 ouest 1		160	160	Aucun bâtiment
	NE 1-17-15 ouest 1		160	160	Aucun bâtiment
3618910	NO 12-20-14 ouest 1	McCreary	160	50	Maison, et grange et laitière/laiterie attenante
	SE 12-20-14 ouest 1		160	130	
3619772	SE 11-16-15 ouest 1	Eden	160	130	Aucunbâtiment
	SO 12-16-15 ouest 1		160	160	Aucun bâtiment

** Sous réservie bail existant*

CONDITIONS :

1. L'inspection des bâtiments se fait sur rendez-vous seulement.
2. Dès que la Société accepte l'offre, l'adjudicataire devra payer un dépôt, par chèque visé, d'une valeur de 10 % du prix convenu.
2. La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.
4. Sauf erreur ou omission.
5. La date limite pour les soumissions est le **15 février 1990**.

On peut se procurer les formules de soumission, les détails au sujet des fermes et les renseignements relatifs au financement, au bureau local de la Société du crédit agricole. Veuillez faire parvenir les soumissions à l'adresse suivante:

Société du crédit agricole
À l'attention de : John D. Penner
5, rue Donald, pièce 400
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4



cherche un(e)

coordonnateur(trice)

Salaire: à négocier

Soumettre un curriculum vitae avant le **9 février** à:

CKXL
340, boul. Provencher
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0G7



Société du crédit agricole Canada — Farm Credit Corporation Canada

AVIS

Journée de bureau de la Société du crédit agricole

Afin d'améliorer ses services auprès des agriculteurs de la région d'Eastman, la Société du crédit agricole tiendra une journée de bureau à Beauséjour deux fois par mois:

JOUR : le 2e et le 4e jeudi de chaque mois

LIEU : Bureau du ministère d'Agriculture du Manitoba, 20, 1re rue sud, Beauséjour (Manitoba)

Votre conseiller en crédit, Cam McDiarmid, se fera un plaisir de discuter avec vous de vos besoins financiers.

Vous pouvez avoir accès à des prêts pour les terres agricoles, les habitations, les bâtiments agricoles, le bétail reproducteur, les quotas, et d'autres fins agricoles.

Pour de plus amples renseignements, contactez Cam au 983-0121 à Winnipeg.

Des rendez-vous peuvent être fixés auprès du Bureau du ministère d'Agriculture du Manitoba à Beauséjour en composant le 268-1411.

Canada



Agriculture Canada — PFRA — ARAP

APPEL D'OFFRES
ESSARTEMENT DE TERRAIN

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h, heure locale de Régina, le mardi 13 février 1990 dans le cadre du Barrage Jackson, relativement au contrat nº 2 — Essartement de terrain près de Jackson Lake, à 3 km à l'est de Sidney (Manitoba). Le travail consiste à essarter le terrain autour du lac existant (arracher et enlever tout arbre, arbuste et broussaille).

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants:

1. les bureaux locaux des Associations des constructeurs à Winnipeg;
2. le bureau d'administration de la Municipalité rurale de North Norfolk à MacGregor (Manitoba); et
3. le bureau régional du génie de l'ARAP (Manitoba), pièce 401, 1, avenue Wesley, Winnipeg (Manitoba) R3C 4C6.

La documentation relative aux offres est disponible auprès de:

l'Ingénieur préposé aux contrats
Immeuble Motherwell
5e étage, 1901, avenue Victoria
Régina (Saskatchewan)
S4P 0R5
Tél.: (306) 780-5265

sur versement d'une garantie de cinquante dollars (50$) en espèces ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada, remboursable sur retour en bon état de la documentation au cours du mois suivant la date de l'ouverture des offres. Seules les soumissions présentées sur les formulaires fournis par l'ARAP, accompagnés d'une garantie et remplis selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès de l'Ingénieur préposé aux contrats à l'adresse ci-dessus afin de s'assurer l'envoi ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées.

A. F. Lukey
Directeur, Service de l'ingénierie
ARAP

Canada



CLOVIS PROTEAU

Subitement, à sa résidence, le lundi 22 janvier 1990, est décédé Clovis, âgé de 83 ans, époux bien-aimé d'Irène (née Perron) de Richer au Manitoba.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sept enfants : Philippe et son épouse Cathy de Penticton, Éveline et son époux Raymond Tétreault de Sainte-Anne, Léo et son épouse Yvette de La Broquerie, Henri et son épouse Lucette de Richer, Agnès et son époux Don Zizzy de Vancouver, Louise et son époux Jules Balcaen de La Broquerie, Roger Saltel de Winnipeg; 20 petits-enfants; neuf arrière-petits-enfants; sa soeur Rose Godmaire de Vancouver (C.-B.); de nombreux neveux et nièces.

La messe de la Résurrection était concélébrée à 10 h 30 le jeudi 25 janvier en l'église de Richer. M. l'abbé Edmond Baril était le célébrant. Il est enterré dans le terrain familial au cimetière de Saint-Adolphe.

Les porteurs étaient six de ses petits-enfants.

La famille Proteau désirent remercier ceux et celles qui ont offert leur message de sympathie lors du décès de leur Père, les célébrants: Monseigneur Henri Perron, l'abbé Gérard M. Lévesque, le Père Lassonde et l'abbé Edmond Baril, curé de Richer, et les femmes du Young at Heart pour le goûter après les funérailles.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

ADÉLARD FILLION

Paisiblement le vendredi 1er décembre 1989, après un combat courageux, est décédé à l'hôpital de Morris, Adélard Fillion à l'âge de 80 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Célanire (née Bérard); quatre fils: René et son épouse Marguerite, Claude et son épouse Paulette, Aimé, Guy et son épouse Lise; six filles: Jeannette et son époux Leslie Coates, Soeur Yvonne, o.m.i., Aline, Adèle et son époux Réal Danais, Jeannine et son époux Stanley White, Louise; 25 petits-enfants; 1 arrière petit-enfant.

Il laisse aussi dans le deuil trois frères: Adonias et son épouse Léona, Napoléon, André et son épouse Anne-Marie; trois soeurs: Rose Alba et son époux Ovila Bissonnette, Hélène Sarassin et Adeline Parent; deux belles-soeurs: Rose Fillion et Marie Anna Bourgeois; et de nombreux neveux et nièces.

La messe des funérailles a été célébrée le mardi 5 décembre à 15h en l'église de Saint-Jean-Baptiste par l'abbé Gérard M. Levesque et assisté par l'abbé Louis Morin de Saint-Joseph. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Jean-Baptiste.

La famille aimerait remercier très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messe, présence aux funérailles, par cartes ou toute autre marque d'amitié. Merci à l'abbé Gérard Levesque, aux servants de messe et à tous ceux qui ont assisté à la messe. Un merci très spécial aux six petits-fils qui étaient porteurs: Alain Danais, Léon et Paul Danis, Daniel, Marc et Rémi Fillion.

Merci à la chorale et à l'organiste et à Madame Isabelle Barnabé qui a préparé le goûter.

GÉRARD VERRIER

Paisiblement, à l'hôpital de Saint-Boniface, le 12 janvier, est décédé M. Gérard Verrier, époux de Ernestine Verrier (née Laurendeau).

La famille remercie sincèrement le Dr Nicole Caron-Boulet, les infirmières pour leurs soins excellents, ainsi que l'équipe de la pastorale de l'hôpital. Merci à Mgr Albert Fréchette, à l'abbé Ubald Lafond, à la chorale et aux porteurs. Merci à tous les parents et amis pour tous leurs témoignages de sympathie.



MARIE CORMIER

Paisiblement, le 10 janvier 1990, est décédée Mlle Marie Cormier, à l'âge de 67 ans, à l'Hôpital général de Saint-Boniface (Manitoba).

Elle laisse dans le deuil trois soeurs: Mme Angèle Mahé et son époux Joseph, Soeur Jeanne, m.o., et Priscille; ainsi qu'une belle-soeur Mme Félix (Jeannette) Cormier de Saint-Boniface; et plusieurs chers neveux et nièces du Manitoba et du Québec. La regrettée défunte fut précédée dans la tombe par ses parents, Donat Cormier et Robertine Beaudry et par ses trois frères: Félix, Alexandre et Léon.

Née à La Salle (Manitoba) le 6 mars 1922, elle fréquenta surtout l'école Saint-Hyacinthe du village, sous la direction des Filles de la Croix, puis l'Académie Saint-Joseph des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Saint-Boniface. Marie suivit des cours d'arts ménagers et d'aide-garde-malade, puis rendit service à ses parents et à sa soeur, Priscille, avec beaucoup de dévouement et de générosité, durant plusieurs années.

De grandes qualités personnelles rendront son souvenir inoubliable à sa famille et à ses ami(e)s. Sa simplicité, sa bonté et son humilité furent toujours remarquables. Préférant rester dans l'ombre, elle ne recherchait pas les honneurs. C'est surtout par sa discrétion qu'elle se gagna le coeur de ses proches, qui lui vouaient beaucoup d'estime et d'admiration. Douée de talents artistiques, Marie accomplissait ses tâches avec goût, savoir-faire et délicatesse. À cause de sa foi profonde, sa confiance fut toujours tendre et fidèle envers sa patronne, la Bienheureuse Vierge Marie. C'est avec sérénité et résignation qu'elle offrit ses souffrances au Christ, afin de s'unir davantage à sa Passion.

Les prières furent récitées le vendredi soir 12 janvier à 19h00, à la chapelle funéraire Desjardins, sous la direction d'un ami de la famille Cormier, M. l'abbé Roland Lanoie, curé de Saint-Adolphe (Manitoba). La messe des funérailles fut concélébrée le samedi 13 janvier à 10h, en la Cathédrale de Saint-Boniface, présidée par Mgr Albert Fréchette, curé de la paroisse, assisté du Père Roland Prescott, p.b., de Saint-Boniface, et de l'abbé Roland Lanoie. Le Frère Jacques Cornet, o.f.m. de Winnipeg, représentait la famille franciscaine. L'inhumation qui suivit eut lieu au cimetière de La Salle (Manitoba), dans le lot familial.M. l'abbé Odilon Larochelle, curé, dirigea les prières chrétiennes.

Les porteurs furent trois neveux: Roland et André Mahé, Dr Ernest Miron; et trois cousins: Frère Jean-Paul, o.m.i., Gérard et Lucien Cormier.

La direction des funérailles de Mlle Marie Cormier fut confiée au Salon mortuaire Desjardins.

La famille de Marie Cormier désire exprimer sa sincère gratitude à tous les parents et les amis, pour leurs vives condoléances. Les témoignages de sympathie, les tributs floraux, les offrandes de messes, l'assistance aux prières et aux funérailles, etc., furent bien appréciés. Un merci spécial au clergé séculier, aux religieuses, aux religieux, à la chorale pour son beau chant, à l'animatrice, à l'organiste, aux porteurs, aux acolytes et au porte-croix. Reconnaissance aussi à la Pastorale auprès des ainé(e)s et des malades, de la Cathédrale, puis au Service de Pastorale, aux médecins, aux infirmières et au personnel de l'hôpital général de Saint-Boniface, pour leur attention et leurs bons soins.

«O Marie, aide-nous à dire "oui" au Seigneur.

O Marie, chaque jour de notre vie.

Toi qui as vu ton fils mourir en croix,

Tu as connu, dans ton coeur, de maman,

D'immenses peines devant la mort, Marie,

Mais, à Dieu tu dis "oui".

O Marie, aide-nous à dire "oui" au Seigneur.

O Marie, chaque jour de notre vie.»

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **MAURICE LOUIS DELAQUIS**, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er mars 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour de janvier 1990.

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **AGNÈS MARIE NOISEUX**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 23 mars 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour de janvier 1990.

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Par: Robert Bétournay
Procureurs de la succession

Coût des nécrologies:
10$ pour 100 mots;
20$ pour 150 mots.
Photo: 8$.

Le légume exotique de la semaine

Le jicama

Ça ressemble à une patate, ça a le goût d'une patate, ça peut même remplacer une patate, mais ça n'est pas une patate.

Cela dit, vos convives ne vous en voudront certainement pas si vous décidez d'introduire cette racine d'origine mexicaine dans vos ragouts, vos soupes, ou même en guise de frites. Car le jicama a des avantages sur la patate: il est plus croquant et il ne devient pas noir au contact de l'air.

N'hésitez donc pas à le découper en petits bâtons et à le présenter, cru et accompagné d'une petite sauce, comme amuse-gueule pour l'apéritif.

Au goût, le jicama surprend d'abord par son côté juteux, très croquant et sucré. Au point qu'on peut très bien le servir aussi comme un fruit, à la saveur assez semblable aux «water Chesnuts» utilisés dans la cuisine chinoise.

Au moment de l'achat, portez plutôt votre choix sur les petits spécimens, plus tendres. Le coût est d'environ 1$20 le kg. La conservation se fait dans un endroit frais et plutôt sec. On peut aussi le congeler après l'avoir pelé.

Informations fournies par Denis Rémillard, qui présentera le jicama ce vendredi 2 février à 12h15 à l'émission Ici Midi de CKSB.



La forme d'un navet et le goût d'une patate.

Les «Nathanaël»: mieux comprendre avec le temps

Le mois de janvier 90 a marqué le point de «non retour» pour les gens qui vivent l'expérience de Nathanaël.

En effet, les voilà rendus à mi-chemin du processus de formation aux ministères laïques.

Ils se sont mis en marche avec appréhension et courage en septembre 89 ne sachant trop à quoi ils s'engageaient ni s'ils arriveraient à tenir le coup.

Après tout, une fin de semaine par mois, dix mois par année, pendant trois ans, lorsqu'on se trouve au tout début d'une démarche, ça nous paraît terriblement long.

Après 18 mois de formation, et avec devant soi encore 18 mois, nombreux sont les participant(e)s à se dire: «Déjà!»

Mais oui, «déjà», et Dieu sait que la dernière moitié passera encore plus rapidement que la première.

Les candidat(e)s et leurs partenaires poursuivent leur chemin, non pas parce qu'ils se sentent obligés d'honorer un engagement pris il y a de ça un bon bout de temps, mais parce qu'ils sont en train de vivre une expérience d'Église qui les appelle au dépassement, au questionnement et à la vérité par l'approfondissement de leur foi.



Claude BLANCHETTE

prêtre

Ils sont de humbles instruments

Provenant de 39 paroisses de l'Archidiocèse de Saint-Boniface et de 10 paroisses de l'Archidiocèse de Winnipeg, ces quelque 83 hommes et femmes, accompagné(e)s de leur époux/épouse, continuent à relever un défi qui se veut à la taille des besoins des années à venir.

En acceptant le lent cheminement de l'approfondissement de leur foi en Église, les «Nathanaël», comme on les appelle affectueusement, veulent, par leur conviction personnelle, leurs engagements, leur témoignage et leur attachement à l'Église diocésaine et universelle, continuer à soulever dans leur milieux des pousses d'espérance pour l'avenir.

Ils le feront, chacun selon ses talents, ses capacités, ses limites et son péché, au milieu de leurs frères et soeurs, dans le plus grand esprit de service et de dévouement, sans chercher ni le prestige ni les honneurs.

Car ces baptisé(e)s choisi(e)s auront compris, à l'intérieur même de leurs forces et de leurs faiblesses, que c'est le Seigneur qui les appelle à la mission dans le monde, c'est le Seigneur qui pétrit son peuple, c'est le Seigneur qui réalise son oeuvre.

Ils ne sont que d'humbles instruments qui acceptent de se prêter à l'oeuvre du Seigneur en Église, comme tant d'autres l'ont déjà fait et le font déjà dans les communautés respectives.

Si un tel projet continue à soulever des questions, des attentes, des craintes mêmes dans les différentes communautés paroissiales, c'est à ne pas s'en surprendre.

Ce n'est qu'avec le temps que nous comprendrons mieux comme Église ce que le Seigneur attend de nous, de chacun de nous, les «Nathanaël» comme tous les autres, dans son projet d'amour pour l'ensemble de l'humanité.

Ici comme ailleurs, car des projets similaires se vivent dans plusieurs Églises diocésaines à travers le Canada, c'est dans le vécu quotidien, en fidélité à l'Esprit, que nous finiront par saisir les contours de ce vers quoi nous marchons.

Et ça nous suffit!

Les petites annonces

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Tapis anti-taches à partir de 13,98 $/v², en plus de centaines de fins de rouleaux — tapis et vinyle — à liquider. A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

À VENDRE: Évitez la taxe — Bâtissez dès maintenant — à 25 min. de la Monnaie. Grands lots boisés — 2 acres — seulement 8 900$ — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie lots 123 x 154. Égouts, eau, rue pavée — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE, à louer ou à la recherche d'un gérant ou partenaire pour une petite entreprise de jardinage. 50 acres; ensemble complet d'équipement. Les propriétaires peuvent donner une formation. 233-5618.
044-

À LOUER: appartements simples et un double au Foyer Chez-Nous. Libre immédiatement. Composez le 233-7761 avant midi et demandez Lionel.
121-

À VENDRE: chemises genre Festival du Voyageur faites sur commande. Pour plus de renseignements appeler au 233-5960.
128-

VENTE PRIVÉE: 139, rue Notre Dame, maison familiale. 4 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Sous-sol fini. Air climatisé central. Grand lot 50' x 122'. 88 500$. Poss. juin 1990. Tél.: 237-5854.
130-

DULUTH CONST. LTD. — Entrepreneur en const. tout genre de réparation résidentielle et commerciale. Estimations gratuites. Appelez George Lavergne au 255-0645.
133-

RECHERCHE personne pour s'occuper de garçons jumeaux (14 mois) pendant la journée chez moi ou chez vous. Demi temps ou plein temps (à négocier). Composez le 233-5201.
136-

DÉSIRE GARDIENNE chez nous mardi et jeudi de 9h à 16h, garçon 4 ans, jumelles 18 mois. Réf. s.v.p. Saint-Vital 257-0972.
138-

À SOUS-LOUER: maison de ville de trois chambres à coucher, 600$ plus services, stationnement inclus pour mi-février ou le 1er mars 1990, près de l'hôpital et des écoles. Composez le 233-7049 ou le 774-6991.
141-

À VENDRE: jeep YJ 1987 57000 km. Moteur 6 cyl. Transmission 5 vitesses incluant toit dur, toit mou avec demi-porte, système d'alarme, radio am-fm, cassette (Alpine). 14 200$. 237-9835 après 17h.
142-

À VENDRE: maison rue Deniset, Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, garage. Endroit paisible face à la rivière Seine. 79 900$. 233-8792 ou 231-0614.
143-

VOUS DÉZIIREZ une occupation intéressante à temps partiel et bien rémunérée... JOCUS vous offre la possibilité de devenir conseillère en jouets. Louise 1-878-2583.
144-

VENTE PRIVÉE dans le village de Saint-Malo, maison de 5 ans, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bain, garage double, grand lot de rivière de 5,23 acres. Composez le 347-5280.
145-

GARDERIE LICENCIÉE, un espace libre pour enfant âgé de 2 ans à 5 ans à plein temps. Appelez Johanne ou Louise au 237-0676.
146-

À PARTAGER: avec étudiante, travailleuse ou couple marié sans enfants. Appartement meublé de deux grandes chambres à coucher au Château Guay, rue Goulet, près de l'hôpital et du collège. Sauna et piscine. Composez le 237-5326 et demandez Lorraine.
147-

VENTE PRIVÉE: Windsor Park, 2 chambres à coucher plus garage. 87 500%. Composez le 257-4018 après 17h.
148-

À LOUER: au 407, de la Morénie, garçonnière meublée, entrée privée. 350$ par mois inclut stationnement. Pour plus d'information composez le 237-4255.
149-

À SOUS-LOUER: Saint-Boniface. 469$. Appartement, deux grandes chambres à coucher, deux portes d'entrée, air climatisé, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse, stationnement, deux espaces de rangement. Près de tout. Libre le 1er mars. 233-6845 ou 231-0841,
150-

À LOUER: grand appartement de 2 chambres à coucher. Rue résidentielle et tranquille (204, rue Hill). Tous les services inclus. 429$ par mois. Libre durant le mois de février. Composez le 269-4369 après 17h30.
151-

À LOUER: Saint-Boniface, maison de 2 chambres à coucher, tapis, poêle et réfrigérateur. 450$ plus services. 233-2171 ou 955-1508.
152-

RECHERCHE: secrétaire/réceptionniste — bureau d'immeuble à Saint-Boniface. Temps partiel, 23 heures par semaine. 6,00$/heure. Contactez Isabelle au 237-7286 (9h à 16h).
153-

FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

T'es en parenté avec qui, toi?



Janelle Rita Marie **LaFlèche**, née le 18 janvier 1989, fille de Christiane Fillion et de Charles LaFlèche de Saint-Boniface.

Elle est la soeur de Stéphane, 3 ans. Les grands-parents sont Marie-Lourdes et Origène Fillion de Saint-Boniface; Berthe et Martial LaFlèche de Saint-Charles. La marraine est Rita Bourgeois et le parrain est Gabriel Fillion, tous les deux de Saint-Boniface.

QUIZ

Le lait est-il bon à boire?



QUESTIONS

1. Le lait est-il bon pour la santé et pour tout le monde ?

2. D'où vient le hasard ?

3. Quel est le point commun entre les mots suivants : algèbre, algorithme, alcalin, alcool, alambic et almanach ?

4. Quel est le point commun entre les acteurs et les actrices suivants : Anouk Aimé, Humphrey Bogart, Martine Carol, Charlie Chaplin, Roger Vadim et Bette Davis ?

RÉPONSES

1. Le lait est un aliment indispensable à la vie du nourrisson. C'est aussi un aliment complet (protéines, graisses, sucres et vitamines) qui ne devrait dispenser que des bienfaits à l'organisme.

Si les qualités du lait sont indiscutables, on s'est aperçu qu'une proportion très importante de la population ne pouvait pas en boire après le sevrage. Cette intolérance au lait est un phénomène normal chez la plupart des mammifères, et pour 70% de la population mondiale.

Elle ne se manifeste généralement que pour les laits non fermentés, à savoir les laits frais, pasteurisés ou stérilisés (et pas pour les yaourts ou les fromages). Elle se traduit par des troubles digestifs et des douleurs abdominales.

Ce syndrome provient d'une digestion incomplète du lactose dans l'intestin, car les sujets concernés (7 personnes sur 10) ne sécrètent pas suffisamment de lactase intestinale, substance qui permet de digérer le lactose, glucide (sucre) du lait.

Cette intolérance devrait être connue des parents pour ne pas qu'ils attribuent à des causes psychologiques le mal de ventre quotidien de leurs enfants, au moment de partir à l'école.

2. Le mot hasard est employé dans la langue française depuis le XIIe siècle. Il vient de l'arabe az-zahr signifiant «le dé», par l'espagnol azar ; le mot latin équivalent étant aléa.

Le «hasart» devenu «hasard» a été tout d'abord employé dans son sens arabe. C'était au moyen âge, le nom d'un jeu de dé. Plus tard, le sens du mot hasard s'est étendu à tous les jeux où le calcul et l'habileté n'ont aucune part.

Dans le vieux français, il signifiait également danger, risque (comme dans l'anglais contemporain hazard) ; ce qui est devenu «événement fortuit». Le hasard a également plusieurs constructions absolues : Le hasard, par hasard, au hasard.

3. Ils viennent tous de l'arabe comme de nombreux mots de la langue française, notamment pour le vocabulaire des mathématiques qui ont été fortement développées par la civilisation arabo-islamique.

De nombreux mots commençant par «al» sont depuis très longtemps passés dans la langue française. Il sont formé sur le mode arabe «al» signifiant «le». Par exemple : alcool vient de l'arabe «al-khol» signifiant «l'antimoine pulvérisé».

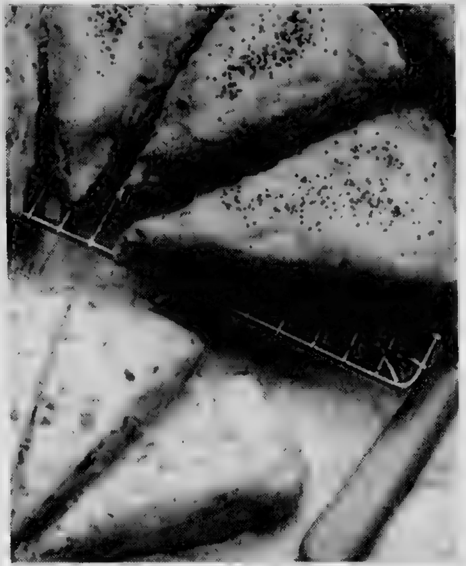
Ainsi, algorithme vient de l'arabe «Al-Khawarizmi», d'après le nom d'un savant arabe du IXe siècle. En vieux français, l'algorithme désignait le système de numération décimale que nous avons emprunté aux Arabes, de préférence au système romain.

4. Ils ou elles ont tous été mariés quatre fois. Le record appartient à Mikey Roney, Elizabeth Taylor et Lana Turner avec 8 mariages.

Compilé par
Philippe DESCAMPS

RECETTES

Triangles au Cheddar



Quoi de plus fortifiant que le fromage pour bien démarrer la journée!

Peu importe la façon dont vous le servez, le fromage est un atout sans pareil pour le petit déjeuner. Un cube de deux pouces (environ 45 g) de fromage, et particulièrement de fromage à pâte dure, constitue une excellente source de protéines et de calcium.

Triangles au Cheddar

2 tasses (500 mL) de farine tout usage
1 c. à table (15 mL) de poudre à pâte
1/4 c. à thé (1 mL) de sel
1/3 tasse (75 mL) de beurre
2 tasses (500 mL) de fromage Cheddar «extra fort» râpé, divisé
1/2 tasse (125 mL) d'oignon émincé
8 tranches de bacon cuit, émietté
Graines de pavot

Dans un grand bol, mélanger la farine, la poudre à pâte et le sel. Y couper le beurre jusqu'à l'obtention d'un mélange granuleux. Incorporer 1 1/2 tasse (375 mL) de fromage, l'oignon et le bacon. Ajouter le lait aux ingrédients secs, en une seule fois, en remuant à la fourchette pour faire une pâte molle.

Déposer sur une surface farinée et pétrir de 8 à 10 fois. Abaisser en un cercle de 9 po (23 cm). Tailler en 10 triangles égaux. Déposer sur une plaque à biscuits non graissée. Cuire au four à 425 F (220 C) de 10 à 15 min ou jusqu'à ce qu'ils soient cuits.

Retirer du four et saupoudrer de 1/2 tasse (125 mL) de fromage. Remettre au four jusqu'à ce que le fromage fonde. Garnir de graines de pavot. Servir chaud avec du beurre.

Donne 10 triangles.

À VOTRE SERVICE

Le Journal des jeunes

Volume 1, nº 11, Saint-Boniface (Manitoba) 55¢
du 2 au 15 février 1990

Editorial

Pollution sélective

D'après une récente étude internationale sur l'environnement, au moins un milliard de personnes - soit plus d'un être humain sur cinq- sont menacées, dans leur santé et leur vie, par la pollution de l'air.

Pratiquement tous les pays du monde sont concernés. Mais c'est dans les pays pauvres, les pays en voie de développement comme on dit, que ces problèmes de pollution industrielle augmentent le plus rapidement.

Pourquoi? Simplement parce que ces pays sont en plein développement économique et qu'il y a donc de plus en plus d'usines qui produisent et de voitures qui circulent. C'est peut-être bon pour le niveau de vie des habitants, mais ça ne l'est pas toujours pour le niveau d'air pur qu'ils respirent.

Et puis surtout, contrairement au Canada, il existe encore très peu de lois dans ces pays pour obliger les usines à moins polluer. Ce qui prouve que devant la pollution aussi, tous les hommes ne sont malheureusement pas égaux.

Laurent GIMENEZ

Sommaire

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, Case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent GIMENEZ

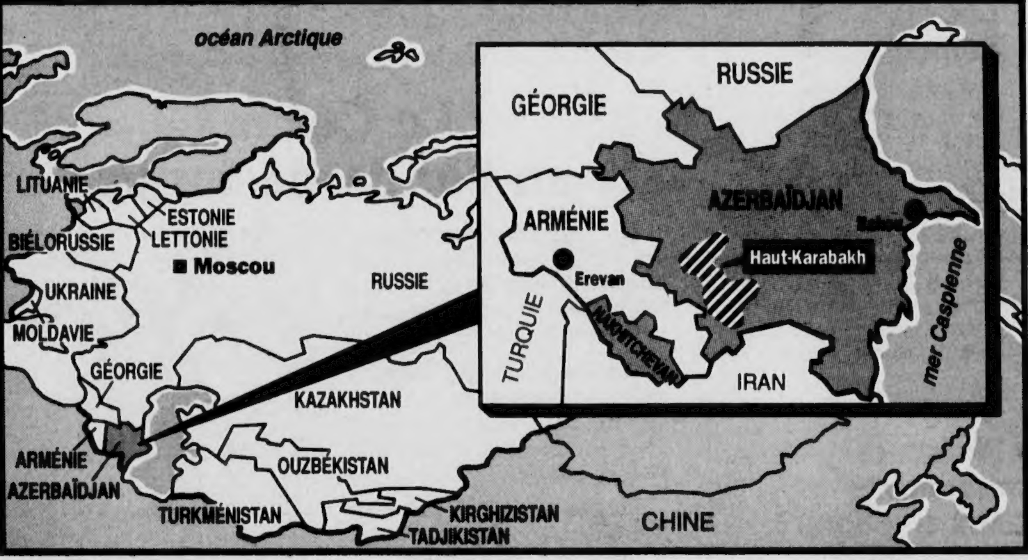
Jeux: Janine TOUGAS

Bande dessinée: Thérèse PILOTTE et Pierre LAVOIE

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

L'Union soviétique sous haute tension



UNION SOVIÉTIQUE

Carte: Gilbert Painchaud

Au moins 200 personnes ont été tuées ces dernières semaines en Azerbaïdjan, une république du sud-ouest de l'Union soviétique, durant des affrontements qui ont opposé la population et l'armée soviétique.

Pour comprendre comment cela est arrivé, il faut d'abord savoir que l'Union soviétique est un regroupement d'une centaine de peuples répartis dans 15 républiques.

Tous ces peuples ont des langues, des cultures et des religions différentes. Par exemple, les 3,3 millions d'habitants de la République d'Arménie sont chrétiens, alors que la majorité des 6,7 millions d'Azerbaïdjanais (ou Azéris) sont musulmans.

Une région de l'Azerbaïdjan est cependant peuplée en majorité d'Arméniens: le Haut-Karabakh. A l'inverse, la petite république du Nakhitchevan, qui dépend de l'Azerbaïdjan et dont les habitants sont Azéris, est située en Arménie.

Les Azéris et les Arméniens ne s'aiment pas beaucoup. Ils s'accusent mutuellement de maltraiter leur minorité arménienne ou azérie. De plus, les Arméniens réclament depuis plusieurs années le rattachement du Haut-Karabakh à la République d'Arménie.

Il y a quelques semaines, des Azéris en colère se sont mis à massacrer des Arméniens vivant à Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan. Des milliers d'Arméniens ont été obligés de s'enfuir pour avoir la vie sauve.

Finalement, comme les massacres continuaient, le président de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a décidé d'envoyer des chars et des soldats à Bakou pour rétablir l'ordre.

Les Azéris ont réagi en menaçant de quitter la fédération soviétique pour devenir un pays indépendant ou se rattacher à l'Iran, un pays voisin musulman.


Photo: Presse canadienne

Des Azéris manifestent à la frontière entre l'Union soviétique et l'Iran.

La clé de l'Union soviétique

La plupart des peuples qui font aujourd'hui partie de l'Union soviétique ont été conquis par la Russie au cours des siècles.

Dès le Xe siècle (900), la Russie a commencé à incorporer de force les peuples qui se trouvaient autour d'elle. Elle est donc devenue un empire (un même gouvernement qui contrôle plusieurs territoires).

Quand les communistes ont pris le pouvoir à partir de 1917 (Révolution russe), ils ont changé le système politique et le nom du pays, mais ils ont conservé l'empire.

Aujourd'hui, le terme «Russie» ne désigne plus qu'une des 15 républiques qui forment l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS).

Mais en réalité, la Russie domine toujours son empire. Elle représente les trois quarts (75%) du territoire de l'URSS et plus de la moitié de la population du pays.

EN BREF

Hongrie

Urss go home!

Le gouvernement soviétique a accepté de retirer au plus tôt ses 50 000 soldats stationnés depuis plus de 30 ans en Hongrie. Les Soviétiques avaient envoyé leurs chars et leurs soldats en 1956 en Hongrie pour empêcher les Hongrois de quitter le bloc de l'Est.

Mongolie

Manifestation pour la démocratie

Environ 7000 personnes ont manifesté à Oulan-Bator, la capitale de la Mongolie, pour demander la suppression du système communiste. La Mongolie, petit pays de 2 millions d'habitants situé entre l'Union soviétique et la Chine, est le plus vieux pays communiste (69 ans) après l'Union soviétique.

Albanie

Plusieurs candidats aux élections?

Le gouvernement de l'Albanie, un petit pays communiste d'Europe, a annoncé qu'il pourrait y avoir plusieurs candidats aux prochaines élections de députés, et non plus un seul comme c'est le cas actuellement. Cela dit, tous les candidats seraient obligatoirement membres du parti communiste

Monde

La pollution menace 1 humain sur 5

Un institut américain de recherche sur l'environnement affirme que plus d'un milliard de personnes dans le monde sont menacées de maladies et même de mort à cause de la pollution de l'air.

Monde

Les éléphants en danger

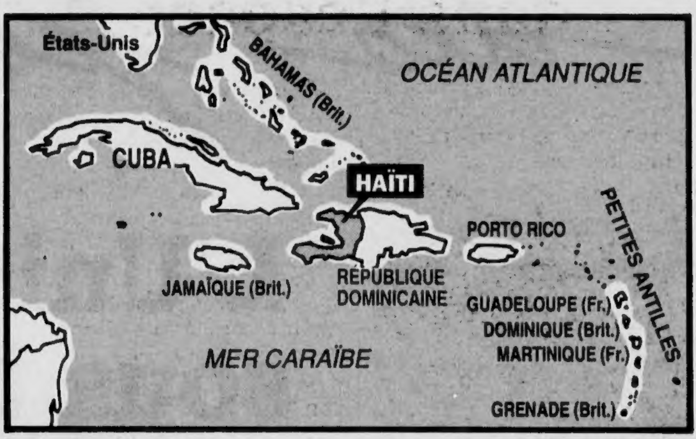
La Chine et Hong Kong (une colonie de la Grande-Bretagne) ont décidé de continuer à acheter de l'ivoire, malgré l'interdiction du commerce international de l'ivoire décidée en octobre 1989 par plusieurs pays.

Haïti: voyage forcé pour les opposants

Les 5 principaux leaders de l'opposition politique en Haïti, un petit pays des Antilles (entre les États-Unis et l'Amérique du Sud), ont été expulsés à l'étranger par le gouvernement haïtien.

Le chef de l'État haïtien, le général Prosper Avril, est arrivé au pouvoir en 1988 grâce à un coup d'État militaire. Il a promis d'organiser des élections libres en octobre 1990 pour permettre aux Haïtiens de choisir leurs dirigeants.

Mais beaucoup se demandent maintenant si le général Avril est vraiment sincère. Les opposants expulsés pensent plutôt que c'est un dictateur dont le seul but est de rester le plus longtemps possible au pouvoir.



Les Antilles

Carte: Gilbert Painchaud

Les 6 millions d'Haïtiens ont vécu sous la dictature jusqu'en 1986, lorsque le dictateur Jean-Claude Duvalier a été obligé d'abandonner le pouvoir et s'est réfugié en France.

Haïti, dont la majorité des habitants sont noirs et parlent le français et le créole (un mélange de français et d'autres langues), est un des pays les plus pauvres du monde.

Le Coran en bande dessinée

Un journaliste tunisien a créé la première version en bande dessinée du Coran (l'équivalent de la Bible pour les musulmans).

«Le Coran est extrêmement difficile à comprendre pour les enfants. J'ai voulu le rendre plus accessible», a expliqué Youssef Seddik.

Le Coran, qui établit les règles de la religion islamique, est considéré par les millions de musulmans dans le monde comme la «parole de Dieu».

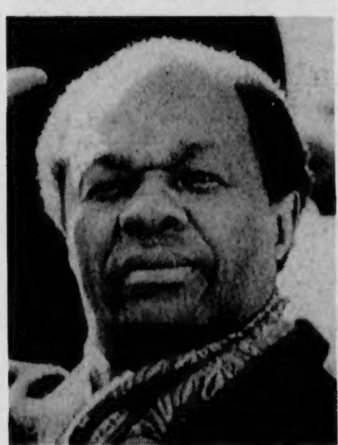
De nombreux musulmans ont condamné l'initiative de Youssef Seddik en disant que sa bande dessinée déformait la parole de Dieu.



La Bible existe déjà en bande dessinée.

Le maire de Washington a «craché»

Le maire de Washington (la capitale des États-Unis) a été arrêté pendant quelques heures par la police alors qu'il venait d'acheter et de fumer du crack, une drogue très puissante tirée de la cocaïne.


Photo: Presse canadienne

Le maire de Washington, Marion Barry.

Marion Barry s'était rendu dans une chambre d'hôtel pour y rencontrer une amie et lui acheter de la drogue. Pendant ce temps-là, les policiers surveillaient la scène à l'aide de caméras qu'ils avaient cachées dans la chambre.

Le premier maire noir de Washington (il a été élu pour la première fois il y a 11 ans) a annoncé qu'il allait suivre une cure de désintoxication. Il reste maire jusqu'aux prochaines élections en novembre 1990.

Le crack est une drogue très dangereuse qui a déjà tué des dizaines de personnes aux États-Unis. La loi américaine interdit la vente et la possession des drogues dangereuses comme la cocaïne et le crack.

Yougoslavie: une 7e république?

Des milliers d'Albanais vivant en Yougoslavie, un pays communiste situé en Europe, ont manifesté il y a quelques jours pour que leur région, le Kosovo, devienne une république à l'intérieur de la Yougoslavie.



YOUGOSLAVIE

Carte: Gilbert Painchaud

La Yougoslavie est une fédération (union) de 18 peuples distincts avec des langues, des cultures et des religions différentes. Les 22 millions d'habitants sont répartis entre 6 républiques: Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Macédoine.

La Serbie, la plus grosse et la plus puissante des 6 républiques, contrôle aussi deux provinces autonomes: la Voïvodine, où vivent des Hongrois, et le Kosovo, dont 90% des habitants sont Albanais.

Les 2,5 millions d'Albanais et les 8 millions de Serbes n'appartiennent pas au même peuple (les Serbes sont slaves) et n'ont pas la même religion (les Albanais sont musulmans).

C'est pourquoi les Albanais voudraient que le Kosovo ne dépende plus de la Serbie et devienne la 7e république de Yougoslavie.

Tempête meurtrière en Europe

Une grosse tempête de pluie et de vent a fait 93 morts et des centaines de blessés dans plusieurs pays européens.

Le pays le plus atteint est la Grande-Bretagne. 45 personnes ont été tuées par des chutes de tuiles, des arbres arrachés ou des accidents de la route provoqués par des vents extrêmement violents qui ont soufflé jusqu'à 176 km/h.

C'est la plus grosse tempête en Grande-Bretagne depuis des siècles.

19 autres personnes sont mortes aux Pays-Bas, 10 en Belgique, 8 en France, 7 en Allemagne de l'Ouest et 4 au Danemark.

EN BREF

Canada

Les Canadiens fument moins

La vente de tabac au Canada a enregistré en 1989 sa plus grosse baisse (6,3%) depuis 10 ans. Les experts attribuent surtout cette baisse aux nombreuses mesures prises par le gouvernement pour décourager les Canadiens de fumer.

Les ventes de tabac au Canada ont commencé a baissé en 1982.

Ontario

19 000 lacs pollués

Selon une étude du ministère de l'Environnement du Canada, 19 000 lacs de l'Ontario sont directement atteints par les pluies acides, qui détruisent les plantes et les poissons. Dans 7000 de ces lacs, la plupart des poissons sont morts.

Les pluies acides sont causées par les émanations chimiques qui sortent des usines au Canada et aux États-Unis.

Une Canadienne dans l'espace

Le second citoyen canadien, après Marc Garneau, qui effectuera un voyage dans l'espace sera une femme.



Photo: Presse canadienne
Roberta Bondar.

Roberta Bondar a en effet été choisie pour participer à une nission spatiale de 10 jours en décembre 1990 à bord de la navette américaine Challenger. Il n'y aura que 2 astronautes à bord.

Le gouvernement canadien et la NASA (l'agence spatiale américaine) ont choisi Roberta Bondar surtout en raison de sa compétence scientifique dans le domaine de la neurobiologie (l'étude du système nerveux de l'être humain).

Roberta Bondar, qui est âgée de 44 ans, a toujours voulu aller dans l'espace. Quand elle était adolescente, elle tapissait les murs de sa chambre de photos de l'espace et construisait des maquettes de fusée.

Plus de bilingues

Le nombre de personnes capables de parler le français et l'anglais n'a cessé d'augmenter au Canada depuis 1971.

En 1986, plus de 4 millions de Canadiens étaient bilingues, ce qui représente 16,2% de la population (13,5% seulement en 1971). La grosse majorité des bilingues canadiens (86%) habitent au Québec, au Nouveau-Brunswick ou en Ontario.

Le Canada est un pays officiellement bilingue (français-anglais) depuis 1969. □



Air Canada soigne ses nouveaux avions

Comme on peut le voir sur cette photo, Air Canada a pris toutes les précautions pour que son nouvel avion Airbus A-320 n'attrape pas froid en arrivant au Canada.

Les avions A-320 sont en partie construits à Toulouse, une ville du sud de la France, par la compagnie européenne Airbus. Air Canada en a achetés 38 et commandés 20 autres, qui remplaceront peu à peu les vieux Boeing 727 américains de la compagnie.

Les nouveaux A-320 seront basés à l'aéroport de Winnipeg. Comme la température en hiver y est un peu plus fraîche qu'à Toulouse, Air Canada a pensé à équiper le premier d'entre eux d'un gigantesque cache-oreilles pesant 115 kg et d'une écharpe longue de 46 mètres.

Un excellent coup publicitaire pour faire parler de ces nouveaux avions qui, selon Air Canada, sont les plus perfectionnés au monde et «permettront une économie de carburant dépassant les 40%». □

A votre avis

Réponses au dossier:

Les enfants et la guerre

Dans notre dossier du 5 janvier, nous vous avons demandé comment, selon vous, on pourrait éliminer, ou au moins limiter, les guerres dans le monde.

Les réponses ont été nombreuses (une centaine), variées, et elles sont venues de plusieurs coins de la province.

Saluons en passant la performance de l'école Mackenzie Junior High de Dauphin, qui nous a fait parvenir pas moins de 50 réponses.

C'est mieux de parler que de tuer

Je pense que les guerres sont horribles et je ne comprends pas pourquoi les guerres ont premièrement commencé. Je sais que c'est parce que différents groupes de personnes ont différentes idées sur beaucoup de sujets, mais ça c'est jamais une raison pour tuer des personnes, détruire leurs maisons et séparer les familles!

Je ne sais même pas comment les personnes peuvent être si méchantes et vicieuses ou simplement stupides pour ne pas savoir qu'est-ce qui va se passer si elles commencent une guerre.

Il va problement toujours y avoir des guerres, mais pour les limiter, je pense que si on peut parler et s'asseoir avec les personnes qui ne sont pas d'accord et prendre le temps d'entendre pourquoi ils ne sont pas d'accord, on peut tous venir avec un résultat et ça ne fait rien si ça prend des années. C'est mieux de parler que de tuer.

Cori McDougall
Mackenzie Junior High School
Dauphin

Il y aura toujours deux côtés opposés

Je pense que la guerre ne peut pas être arrêtée. Chaque personne est différente et elles ont toutes des idées différentes. Il va toujours y avoir deux côtés opposés, toujours quelqu'un qui veut se battre. Je pense que la guerre va continuer. Mais j'espère que je me trompe.

Kristi Kineshanko
Mackenzie Junior High School
Dauphin

Plus de rencontres sportives

Pour éliminer ou au moins limiter la guerre, on devrait avoir plus de compétitions internationales comme les Olympiques. De cette façon, on peut améliorer les amitiés entre les pays dans le monde. On devrait avoir les pays comme l'Antarctique, où tout le monde est amis. Les soldats de pays différents sont amis et il n'y a pas de guerres.

Adam Myhre
Mackenzie Junior High School
Dauphin

Plus de munitions

J'ai quelques suggestions qui peuvent protéger les enfants qui combattent.

1. Faire une grosse pétition, avoir tout le monde au Canada, et puis envoyer la pétition à tous les gouvernements dans le monde.

2. Ne plus envoyer de munitions aux pays qui combattent.

3. Demander au Premier ministre du Canada de parler aux gouvernements qui se battent.

4. Envoyer de l'argent aux pays qui combattent pour que les enfants aient de la nourriture et une éducation.

5. Et ma dernière suggestion est que tout le monde prie pour que les enfants puissent avoir une bonne vie et qu'il y ait la paix dans le monde.

Layne Maclura
Mackenzie Junior High School
Dauphin



Photo: Presse canadienne

Pour une vie meilleure

Selon moi, on peut limiter les guerres si tout le monde est ami. Pas de différence entre les Indiens, Anglais, Français, Japonais, Américains, et toutes les autres nations, et les différentes races. Quand je suis allée au Mexique il y avait des petits bébés qui quêtaient pour de l'argent. C'est comme ça que les guerres commencent. Une personne qui n'est pas heureuse avec sa vie veut avoir une guerre pour essayer d'avoir une meilleure vie.

Meaghen Curry
Mackenzie Junior High School
Dauphin

Expliquer

Je pense qu'on devrait aller au gouvernement et expliquer combien d'enfants meurent par la guerre.

Marc Levac
École Centrale
Winnipeg

En aimant

Je pense qu'on peut éliminer les guerres en aimant les personnes comme elles sont.

Jlie Hancock
École Prince Charles
Portage-la-Prairie

Ils jouent avec la vie des autres

J'ai lu l'article appelé «Les enfants et la guerre» et je suis choqué! Les quelques pays de ce monde qui n'ont pas de loi contre tuer les enfants devraient avoir leur tête examinée. Quel sorte de pays condamne ses enfants, le futur du pays, à la mort! Je pense que tous ces politiciens qui s'assoient dans leurs maisons somptueuses avec tout leur argent, et font les décisions qui affectent les vies des enfants, devraient essayer de vivre à la place de ces enfants: séparés de leurs familles, avec une seule destinée: d'être tués par une personne qu'ils ne connaissent pas, dans des environnements étranges. La guerre pour les officiels de haute position n'est qu'un jeu qu'ils jouent avec les vies des autres, sans aucun respect pour le futur du monde.

Wade Borys
Mackenzie Junior High School
Dauphin

Moins de violence à la télé

J'aimerais que l'on supprime toutes les émissions de télévision à caractère plutôt violent. Les jeunes en sont totalement imprégnés.

Sylvie Pineau
Professeur
École Centrale
Winnipeg

Une pétition

Je pense que si les citoyens du Canada commençaient une pétition pour demander aux autres pays d'arrêter les guerres, cela pourrait peut-être aider.

Tammy McCallum
Mackenzie Junior High School
Dauphin

La page détente

Le loup, le mouton et les légumes



M. Maigrichon a un sérieux problème. Il veut transporter le sac de légumes, le mouton et le loup de l'autre côté de la rivière.

Malheureusement, son bateau est petit et il ne peut transporter qu'une seule chose à la fois. S'il laisse le loup et le mouton ensemble, le loup va manger le mouton. S'il laisse le mouton et les légumes ensemble, le mouton mangera les légumes.

Comment M. Maigrichon peut-il transporter les trois choses (une à la fois) sans danger?

Indice: pensez aux voyages «aller» et «retour».

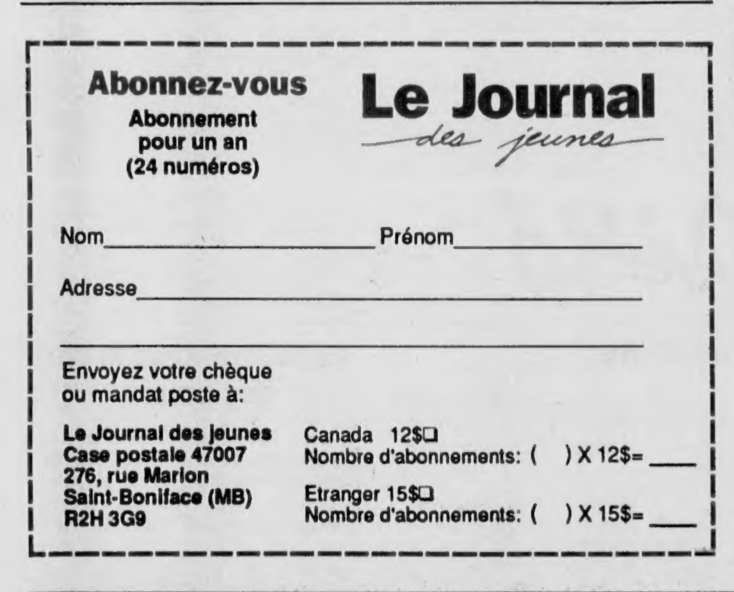
Vrai ou faux?

1. Le capitaine d'une équipe de hockey porte un «1» sur son chandail.
2. Le premier entraîneur des Nordiques de Québec était Rocket Richard.



3. Le poil qui recouvre notre corps servait à nous réchauffer dans les temps préhistoriques.
4. Nous pouvons voir sur le côté, même en regardant droit devant nous.
5. Le mot anglais «clock» vient du mot français «cloche».

Les jeux de la page détente sont une création de Janine Tougas.



Histoire-mystère

Sherlock Holmes au secours!

Paul et Suzanne ont demandé à leur tante qui vit loin du village de les aider à organiser un bal masqué. C'est un endroit où il n'y a pas de lampadaire et il fait très noir autour de la maison.

Les invités arrivent costumés en chauve-souris, en sorcières, en fantômes et en personnages célèbres. Deux de ces personnages sont Sherlock Holmes et son assistant le Dr Watson. Deux minutes après son arrivée, Sherlock Holmes se vante qu'il est le meilleur détective au monde. Le docteur Watson ajoute que Paul et Suzanne peuvent résoudre des problèmes de la maternelle, mais quand il y a de vraies difficultés, c'est à Sherlock Holmes qu'il faut demander de l'aide! Sherlock annonce dramatiquement: «Je prédis qu'il y aura un sérieux problème ici ce soir et que moi je saurai le résoudre!»

Quinze minutes plus tard, pendant un des jeux, il y a une panne d'électricité. Au début, tout le monde rit, car on pense que c'est un tour. Mais après 5 minutes, il continue à faire noir et certains commencent à avoir peur. On se bouscule, on se pousse pour essayer de faire quelque chose, mais il fait tellement noir qu'on ne voit même pas sa main devant son visage.

Tout à coup, à quelques secondes de la panique générale, les lumières se rallument. Sherlock Holmes annonce aux participants de la fête: «C'est grâce à moi que les lumières sont revenues! J'ai eu la présence d'esprit, puisque j'étais près du téléphone de vite appeler la compagnie d'électricité.» Tout le monde félicite Sherlock Holmes et chacun a hâte de dire aux autres où il était quand la panne est arrivée.

«Et où était le Dr Watson?» demande Paul. Le Dr Watson arrive un peu essouflé et annonce: «J'étais aux toilettes». Tout le monde rit et la fête recommence. Suzanne entre et demande: «Qu'est-ce qui est arrivé? J'ai été prise aux toilettes pendant la panne!» Un invité demande: «Est-ce qu'il y a deux toilettes dans la maison?» «Non», dit Paul «il n'y a qu'une toilette. Et je peux t'expliquer, Suzanne, ce qui est arrivé. C'est le Dr Watson qui a causé la panne et qui a rallumé les lumières pendant que Sherlock Holmes prenait le crédit d'avoir sauvé la fête!»

Sherlock Holmes n'est pas très content, mais le Dr Watson rit avec admiration: «Comment as-tu su, Paul, que c'était nous?» Comment Paul a-t-il deviné?

Réponses

Le loup, le mouton et les légumes

1er voyage aller: M. Maigrichon apporte le mouton et le dépose sur la rive.

1er voyage retour: M. Maigrichon revient (bateau vide).

2e voyage aller: M. Maigrichon apporte les légumes et les dépose.

3e voyage retour: M. MAIGRICHON REPREND LE MOUTON DANS SON BATEAU ET LE DEPOSE.

3e voyage aller: M. Maigrichon prend le loup et le dépose.

3e voyage retour: M. Maigrichon revient le bateau vide.

4e voyage aller: M. Maigrichon rapporte le mouton.

Histoire-mystère

Il aurait fallu que Sherlock Holmes connaisse le numéro de la compagnie d'électricité par coeur. Aussi, il est impossible de vite composer un numéro de téléphone dans le noir complet.

Vrai ou faux

1.Faux (il porte un «c») 2.Vrai 3.Vrai 4.Vrai 5.Vrai

Mlle Alapage



Thérèse Pilotte
Pierre Lavoie





Février 1990